



HAL
open science

Langue et identités transfrontalières : la pratique du francoprovençal dans le "Far-West" français

Marie Chocquet

► **To cite this version:**

Marie Chocquet. Langue et identités transfrontalières : la pratique du francoprovençal dans le "Far-West" français. Histoire. 2011. dumas-00680883

HAL Id: dumas-00680883

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00680883v1>

Submitted on 20 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie CHOCQUET



Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire-Histoire de l'art.

Spécialité : Histoire des relations et des échanges culturels et internationaux.

Sous la direction de Mme Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Année universitaire 2010-2011



Marie CHOCQUET

Langue et identités transfrontalières :
La pratique du francoprovençal dans le « Far-West » français

Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire-Histoire de l'art.

Spécialité : Histoire des relations et des échanges culturels et internationaux.

Sous la direction de Mme Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Année universitaire 2010-2011

Dédicace

A la question « Peut-on détruire les patois ? », posée par l'Abbé Grégoire, certains de ceux qu'il interrogea en 1793 répondaient : « Le patois est une langue de frères et d'amis. Pour le détruire, il faudrait détruire le soleil, la fraîcheur des nuits, l'homme tout entier ».



A René alias le Toine

Ce mémoire c'est à toi que je le dédis puisque c'est le patois qui a fait naître notre amitié et nous a réunis. Ce travail tu n'en connaîtras pas l'aboutissement mais saches que sans toi il n'aurait sans doute jamais vu le jour. Tous les patoisants confirmés ou novices que tu as réunis : Piarrot, Marius, Léon, François, Nicole, Rosette ; tous ont perdu bien plus qu'un ami et se sentent un peu orphelin aujourd'hui. La Rosette a perdu un de ses meilleurs professeurs.

Remerciements

Tout d'abord à Madame Marie-Anne Matard-Bonucci pour sa patience, ses bons conseils et son extrême gentillesse. Merci à la confiance qu'elle m'a témoigné en acceptant d'encadrer mon travail sur ce sujet. Merci à tout ce qu'elle nous a transmis cette année et les précédentes, car en plus d'être une admirable directrice de mémoire, elle est aussi une enseignante passionnante.

A l'association des Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais et à son président Monsieur Claude Longre, qui grâce à son témoignage, son savoir et sa gentillesse ont beaucoup contribué à la réalisation de cette étude.

A l'association du Conservatoire du Patois et à tous ses membres qui m'ont laissé en toute confiance leurs documentations. A son président M. Armand Quillon, alias Fanfan, qui se prêta le premier au jeu de l'interview avec toute la gentillesse et l'humour qu'on lui connaît.

A l'association des « Magnauds Terribles » et ses trublions qui m'ont beaucoup aidé dans mon cheminement, entre autre grâce au témoignage de leur président M. Pascal Roy et à leur soutien et amitié inébranlables même dans les moments les plus difficiles.

A Mademoiselle Catherine Duc, alliée et amie inépuisable contre les fautes d'orthographe et les coups durs de la vie.

A Monsieur Pierre Zalessky, pour la patience et l'aide précieuse qu'il m'apporté une fois de plus.

Enfin à ma famille et mes amis sans qui j'aurais eu maintes fois l'occasion de rebrousser chemin.

Sommaire

PARTIE 1 - LE FRANCOPROVENÇAL ET LES LANGUES REGIONALES.....	17
CHAPITRE 1 – UN CHEMINEMENT CONTEMPORAIN CHAOTIQUE	18
Parcours historique ; entre rejet et instrumentalisation.....	18
La République et ses langues	28
CHAPITRE 2 – UN CONTEXTE CULTUREL FRANÇAIS DEFAVORABLE ?	40
Difficile identité des langues régionales.....	40
La montée du régionalisme	44
CHAPITRE 3 – QUEL CONTEXTE REGIONAL POUR LA LANGUE ?	56
Un sentiment dauphinois ?	56
L’absence d’unité francoprovençale.....	63
PARTIE 2 - CONNAITRE LE FRANCOPROVENÇAL	67
CHAPITRE 4 – PRESENTATION DU FRANCOPROVENÇAL.....	68
Historique.....	68
Caractéristiques	70
Le francoprovençal aujourd’hui	75
CHAPITRE 5 – QUELS CHAMPS D’ETUDES POUR LES LANGUES REGIONALES ?.....	80
Un commencement « folklorique »	80
La prépondérance des études linguistiques.....	84
CHAPITRE 6 – LE FRANCOPROVENÇAL A L’EPOQUE CONTEMPORAINE : ALLER A SA RENCONTRE	88
Des sources orales pour l’histoire.....	88
Le francoprovençal entre histoire du temps présent et histoire des représentations	93
PARTIE 3 - VIVRE LE FRANCOPROVENÇAL.....	98
CHAPITRE 7 – UNE VIE ASSOCIATIVE	99
Portrait et caractéristiques	99
Quelle reviviscence pour le francoprovençal ?.....	107
Une véritable production francoprovençale.....	114
CHAPITRE 8 – LE CLIVAGE EST-OUEST DE L’AIRE FRANCOPROVENÇALE	119
Pourquoi le Far-West francoprovençal ?.....	119
Le francoprovençal en politique.....	123
Se rassembler pour faire vivre la langue.....	127
CHAPITRE 9 – LE CAS PARTICULIER DU VAL D’AOSTE : « CITADELLE DU FRANCOPROVENÇAL »	132
Le parcours des langues dans l’histoire du Val d’Aoste.....	132
Quel statut pour le francoprovençal ?.....	137

Introduction

« Avant, on pouvait apprendre l'espagnol, l'allemand, le chinois ou l'arabe, mais pas le patois : il fallait l'avoir depuis la naissance, sinon, rien, pas de chance. C'était une condition définie une fois pour toutes, un bloc statique inscrit dans la logique de l'être, pas un devenir, ni un apprentissage dynamique basé sur l'évolution. On croyait qu'on ne pouvait pas l'apprendre « parce qu'il n'y a pas de livres de grammaire », « parce qu'il faut être né ainsi, il faut l'avoir dans le sang », « parce qu'il n'y a pas de règles à étudier, comme c'est le cas pour les autres langues », « parce que c'est beaucoup trop difficile, va savoir pourquoi », « parce que c'est comme une plante spontanée, ça vient tout seul, ou rien ». C'est ainsi qu'une barrière d'exclusion s'érigait fatalement autour de ce savoir et de cette communauté, autour d'une complicité basée sur le partage de paroles et de pensées¹ »

« Parlez-vous francoprovençal ? Parlez-vous patois ? »

¹ DUNOYER Christiane. *Les Nouveaux Patoisants en vallée d'Aoste : de la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l'intérieur d'une communauté plurilingue en évolution*, présenté par l'Assessorat de l'éducation et de la culture Région autonome Vallée d'Aoste, 2010, page 7.

Aujourd'hui étudier le francoprovençal, vouloir en dresser un portrait, c'est s'intéresser à un patrimoine culturel et linguistique immatériel, c'est se concentrer sur l'histoire des langues régionales en France, et l'on sait combien ce thème est sujet à polémiques. Il faut donc se pencher sur le statut des langues, dans le contexte historique et culturel contemporain, à l'échelle nationale mais encore régionale. Etudier le francoprovençal, c'est écrire l'histoire des associations, des acteurs, des locuteurs, des organismes, politiques ou non, qui s'évertuent à faire perdurer cette langue régionale qu'est le francoprovençal.

Avant de commencer à définir le sujet, il convient de définir les notions telles que langue, langage, patois, parler ou dialecte. D'après les définitions proposées par Michel Launey², nous pouvons présenter tout d'abord le langage : « Il s'agit d'une faculté universelle qu'ont les êtres humains à s'exprimer et à communiquer au moyen de sons articulés ; tout être humain (sauf pathologie) vivant en société, développe cette faculté. »

La langue est une des formes du langage humain que l'on intègre à l'apprentissage d'une langue dite maternelle et dans certains cas de deux, voire plusieurs langues, si l'enfant grandit dans une situation de plurilinguisme. On compte environ plus de 6000 langues différentes dans le monde. Leurs diversité et différence les rendent toutes dignes d'intérêt et de respect. L'idée d'une langue primitive en soi n'a aucun sens. Souvent une langue qui est parlée sur une zone géographique plus ou moins étendue présente des variations plus ou moins importantes. On appelle ces variations locales dialectes de la langue. Ces dialectes pouvant eux aussi être sujets à une certaine variation interne sont parfois également subdivisés en sous-dialectes que l'on appelle parlers. Ils se définissent alors comme l'usage d'une langue à l'échelle d'un village, d'une commune. Quant au terme patois, il est encore utilisé comme synonyme de parler mais n'est plus utilisé en linguistique. Enfin reste la *koinê*³ ; lorsqu'une population parle une langue dialectalisée il arrive souvent que par la pratique des échanges ou par une volonté concertée se développe une forme interdialectale de la langue compréhensible et admissible pour tous. C'est ce dialecte commun que l'on appelle koinê, en référence au premier exemple historique connu⁴.

² LAUNEY Michel in CERQUILIGNI Bernard (dir.). *Les langues de France*. Paris : PUF, 2003, pages 11-17

³ En grec *Koinê* : langue commune.

⁴ Durant la période hellénistique de l'Antiquité grecque tardive le bassin méditerranéen était peuplé d'entités politiques grecques parlant des dialectes grecs différents mais liées par les échanges commerciaux et culturels.

Les langues régionales et/ou français régionaux, d'après l'expression d'Henriette Walter⁵, sont des langues différentes, issues ou non du latin, qui ont évolué à leur manière auprès de la langue nationale, et de l'autre, de la langue française telle qu'elle s'est différenciée dans les diverses régions de la France lorsqu'elle s'est répandue dans tout le pays à la suite de l'expansion du royaume. Notons qu'ici nous traitons seulement des langues régionales de France métropolitaine, en mettant volontairement de côté les langues régionales d'outre-mer, car leurs histoires, origines et processus d'évolution sont différents. Parmi les langues régionales de France métropolitaine, on trouve les dialectes alsaciens, le francique de Moselle, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand occidental, le francoprovençal, le génois ou ligure⁶, les langues d'oïl et l'occitan ou langue d'oc.

Jusqu'ici le francoprovençal a surtout été affaire des linguistes. C'est G.I. Ascoli, fondateur de la dialectologie italienne, qui en 1873 lui donne son appellation « franco-provençale ». Il découvre l'originalité d'un groupe de dialectes gallo-romans qu'il appelle francoprovençaux. La définition de francoprovençal s'explique, d'après Ascoli, par le fait que cette "langue" possède des caractères qui sont communs au français et d'autres qui sont communs au provençal, tout en manifestant son individualité et son indépendance par rapport à la langue d'oïl et à la langue d'oc⁷ ; malgré sa dénomination, le francoprovençal n'est pas le résultat d'un mélange de français et de provençal.

Le francoprovençal, on le verra plus tard, est une langue résultant de différentes influences, romane et latine, fruit de conquêtes et de déplacements de population. Le francoprovençal fait partie des langues gallo-romanes, tout comme l'occitan et la langue d'oïl dont le français est une variété. Présentant certains traits communs avec les parlers de langue d'oïl (d'où le terme « franco ») et ceux de langue d'oc, (d'où le terme provençal). Mgr Gardette définit le Francoprovençal comme n'étant « ni un pays, ni une nation, c'est une route, c'est une ville⁸ ». Le domaine francoprovençal s'étale sur trois pays limitrophes ; la France, l'Italie et la Suisse⁹. Son aire d'extension historique comprend, une bonne partie de la Suisse romande, le Val d'Aoste, quelques autres vallées alpines italiennes et les villages de

⁵ WALTER Henriette. *Aventures et mésaventures des langues de France*. Nantes : Editions du temps, 2008.

⁶ Les îlots liguriens en France se situent dans les Alpes Maritimes.

⁷ Définition in <http://www.espritvaldotain.org/sito/pag/notrepays/patois.htm>

⁸ Exposé fait aux chercheurs du Centre de philologie romane de Strasbourg à l'occasion de leur visite à l'Institut de Lyon le 14 mai 1971.

⁹ Annexe 2 : L'aire de diffusion du francoprovençal, Volume II – page 5.

Faetto et Celle dans les Pouilles (province de Foggia en Italie du Sud), la Savoie, les départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire, d'une majeure partie de l'Isère, un partie du Jura¹⁰.

Le statut des langues régionales en France a évolué tout au long de l'histoire française. Que ce soit par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, lors de la Révolution Française de 1789 ou encore la Troisième République, ces décisions politiques motivées par des raisons diverses et variées, ont porté atteinte aux langues régionales, d'une façon plus ou moins conséquente. La fin du XXe siècle, de 1945 à 2000, sonne le glas des langues régionales. Bernard Cerquiglini définit cela comme « un point de non retour historique »¹¹, le bilinguisme n'est plus. En conséquence, dans le cas francoprovençal, se sont constituées de nombreuses associations, dans lesquelles se regroupent les patoisants, pour échanger, faire perdurer et laisser un trace de ce patrimoine linguistique.

Ce travail a donc pour but d'analyser les langues régionales comme dit précédemment, mais surtout ces associations et ces acteurs, où se situent-ils dans l'aire linguistique francoprovençale, qui sont-ils, que font-ils ? Mais en s'intéressant essentiellement au côté ouest de cette zone, c'est-à-dire les départements de l'Isère, du Rhône, de l'Ain et la Loire. Cette étude s'inscrit dans un champ de l'histoire culturelle peu exploité et y trouve un nouvel écho. En effet l'intérêt des historiens s'est porté sur des langues comme le breton, l'alsacien, etc., où les travaux d'étude sont là beaucoup plus conséquents ; on ne trouve que très peu de choses au sujet du francoprovençal, hormis quelques références très localisées, notamment pour le Val d'Aoste¹², ainsi que des travaux liés à la toponymie (surtout en montagne).

On peut toutefois citer les travaux importants des ethnologues et des folkloristes qui, malgré leur ancienneté, se révèlent être très informateurs. En effet, comme le définit Edouard Lynch¹³, le folklore recense les pratiques sociales et culturelles populaires : les langues, costumes, pratiques rituelles, etc. au cœur de l'histoire culturelle. Comme les travaux d'Arnold Van Gennep¹⁴, qui abondent sur la zone géographique ici étudiée, sont

¹⁰ SIBILLE Jean in CERQUIGLINI Bernard. *Les langues de France*. Paris : PUF, 2003. page 119.

¹¹ In CERQUIGLINI Bernard. *La naissance du français*. Paris : PUF, collection Que sais-je ?, 1991.

¹² Bibliographies in SINGY Pascal. *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*. Peter Lang science pour la communication, 2002.

¹³ DELPORTE Christian (dir), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*. Paris : PUF, 2010.

¹⁴ VAN GENNEP Arnold. *Le folklore français, bibliographies, questionnaires, provinces et pays*. Paris : Editions Robert Laffont, 1999.

des références sérieuses qui font l'intermédiaire entre les travaux des linguistes et ceux des historiens. Il y a donc une véritable hégémonie des linguistes sur le sujet, avec des travaux aussi bien français que suisses et italiens. En France, on peut notamment citer l'Institut Pierre Gardette à Lyon ; ce centre de recherche et de promotion des langues et cultures de Rhône-Alpes est spécialisé dans l'étude des parlers francoprovençaux ou occitans et dans la variation géographique du français. Avec les atlas ethnologiques et linguistiques, les dictionnaires, les lexiques, les études de cas, les géographies phonétiques et les glossaires, le francoprovençal a été largement étudié. Le problème est qu'il ne s'agit que de travaux linguistiques et qu'il n'existe pas d'éventuelle histoire des locuteurs. On trouve des histoires de la langue mais pas de ses acteurs. Ils ne sont que trop peu souvent mentionnés, peu de choses nous indiquent ce qu'ils font de leur langue, si des moyens sont mis en place pour faire face à la propagation du français et sur l'éventuelle conception qu'ils peuvent en avoir, mais il existe des points de rencontres possibles entre histoire et linguistique¹⁵. Eugen Weber le montre bien dans son ouvrage sur la fin des terroirs¹⁶, où l'on trouve de façon clairsemée des bribes de témoignages.

Pour cette étude il a fallu faire face à la difficile constitution du corpus. Pour cela nous sommes donc allés à la rencontre des locuteurs et des institutions dans lesquelles ils se rassemblent, les associations. Par l'intermédiaire de l'enquête orale nous avons pu constituer la base de notre corpus. Des témoignages ont pu être rassemblés et enregistrés; il s'agit de témoignages de présidents d'associations. En leur posant des questions quant à la naissance de leurs associations, la cause de la création, l'organisation, la production, etc., un nombre conséquent d'informations a pu être récolté et mis en relation. Ces entretiens nous apportent donc de nombreuses réponses sur le fond et la forme des organisations francoprovençales, mais aussi - c'est là l'intérêt - sur la conception, les représentations que les gens se font du francoprovençal. Cette notion de représentation est indispensable quand on étudie un sujet d'histoire culturelle ; ainsi on construit ici l'histoire des associations mais également, dans un prolongement, l'histoire des mentalités. Il est intéressant de chercher dans ses représentations et d'analyser les systèmes relationnels qui s'organisent autour de la pratique de la langue ; le francoprovençal bénéficiant d'une certaine dynamique sociale. Ces interviews ont été réalisées dans un espace géographique précis, nous avons choisi des associations localisées dans toutes les directions, toutes les

¹⁵ ROBIN Régine. *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin, 1973, page 7.

¹⁶ WEBER Eugen. *La fin des terroirs : La modernisation de la France rurale 1870-1914*. Fayard, 1992.

extrémités de notre zone d'étude. La deuxième catégorie de sources, qui va de pair avec les témoignages, sont les statuts officiels des associations, où celles-ci définissent leur ligne directive, leur but, leur façon d'aborder et d'appréhender le francoprovençal.

Dans un troisième temps le corpus s'est étoffé suite à la consultation des *Almanachs du Vieux Dauphinois* de 1976 à 1999 et de *l'Almanach Dauphinois* de 2000 à 2006.

Aussi comme le sort des langues régionales est lié aux décisions politiques, il était nécessaire de consulter les différents textes de lois et les études éventuelles menées sur le sujet. Notamment l'étude FORA (Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes) pilotée par l'Institut Pierre Gardette, à la demande de la Région Rhône-Alpes en 2009. Cette étude dresse un rapport complet détaillé, mené par des linguistes qui ont sondé la population. Il s'agit ainsi d'une réelle étude de terrain. Son intérêt est justifié et trouve un réel écho dans ce portrait du francoprovençal et de ses acteurs.

Enfin, comme les disparités sont réelles au sein de cette aire linguistique en matière d'appréhension et de gestion de la langue, il est nécessaire d'étudier les différents cas de figures, afin d'être en mesure de pouvoir établir des comparaisons. Il existe des rassemblements internationaux de francoprovençal, où se réunissent les associations suisses, italiennes et françaises. Il s'agit de grandes fêtes du patois où l'on échange lors de conférences, chante et danse durant des spectacles, à la façon d'un festival. Lors de ces grandes manifestations, de grandes quantités de fascicules, livrets, feuillets et livres sont publiées de sorte que chaque participant puisse aisément se documenter. Il est de tradition que chacun reparte avec ses brochures sur le pays, la région et la ville où a eu lieu le rassemblement. On trouve aussi dans ces documents, de nombreuses brochures sur le patois et la façon dont il est localement abordé. De la sorte nous avons utilisé la documentation des deux derniers rassemblements qui ont eu lieu en Italie, à Carema en Piémont les 21 et 22 septembre 2008 et à Aoste les 4 et 5 septembre 2010. Il y a généralement dans ces documents une étude locale sur le patois, on y parle des associations, de ce qu'elles y font, du rapport avec les autorités, etc. On décèle également des documents portant sur le déroulement même du rassemblement : programme, menu, invitation à une exposition, à un séminaire, ainsi que des documents faisant la promotion touristique, culturelle et gastronomique de la région où à lieu le rassemblement.

Le choix s'est porté sur ces deux rassemblements italiens car tout d'abord il était plus facile de récupérer ces documents auprès des présidents d'associations étant donné la

proximité temporelle des événements. Mais aussi parce que le statut de cette langue régionale est totalement différent de l'autre côté de l'arc alpin. En effet, comme nous le verrons plus tard, le francoprovençal tant dans le Val d'Aoste qu'en Piémont n'est pas affaire de personnes âgées rassemblées en associations. Il est encore une langue vivante, de communication courante, parlée par bon nombre de personnes, dont beaucoup de jeunes. De ce fait le parallèle et la comparaison des deux revêtent une certaine importance dans cette étude. « L'historien invente ses sources en ce sens qu'il les dénature (...).A cet égard, l'histoire culturelle ne fait pas exception; en histoire culturelle tout est source ¹⁷».

En conséquence l'intérêt du sujet est réel puisqu'il s'inscrit pleinement dans une dimension culturelle. Il est complémentaire avec tous les travaux réalisés jusqu'alors sur le thème des langues régionales. Tout d'abord une histoire des associations, ainsi qu'une histoire régionale, orale, et une histoire du temps présent. L'histoire culturelle est en plein essor, en continuité avec l'histoire des mentalités, se structurant dans les années 80. L'étude des pratiques culturelles existait déjà auparavant, mais ces enquêtes étaient abordées dans un esprit explicitement social et ne répondent pas toujours à des préoccupations nouvelles de l'historien.

Pour faire écho à ce travail, on peut s'appuyer sur les travaux de Pierre Nora sur les lieux de mémoire¹⁸. Le francoprovençal n'y est pas abordé en tant que tel ; cependant on trouve des références aux langues régionales dans diverses parties de l'ouvrage, notamment dans l'article de Jacques Revel¹⁹, comme ceux de Jean-Claude Chevalier²⁰ et Thierry Gasnier²¹. On peut donc se justifier en affirmant que le francoprovençal est bel et bien un sujet d'étude historique et qu'il est aussi « un lieu de mémoire ». En effet la mémoire, notion importante en histoire culturelle, l'est également pour ce sujet. D'abord pour les sujets, ces locuteurs qui véhiculent ce savoir, mais aussi parce que les langues régionales tendent de plus en plus à s'éteindre et à disparaître.

¹⁷ ORY Pascal. *L'histoire culturelle*. Paris : PUF, collection Que sais-je ?, 2004.

¹⁸ NORA Pierre. *Les lieux de mémoire, Tome III Les France - conflits et partages, et -les traditions*. Gallimard, 1992.

¹⁹ REVEL Jacques. *La Région*. In NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire, Tome III Les France - conflits et partages*, Gallimard, 1992, page 850.

²⁰ CHEVALIER Jean-Claude. *Histoire de la langue française de Ferdinand Brunot*. In NORA Pierre. *Les lieux de mémoire, Tome III Les France- les traditions*. Gallimard, 1992, page 420.

²¹ GASNIER Thierry. *Le local*. In NORA Pierre. *Les lieux de mémoire, Tome III Les France- les traditions*. Gallimard, 1992, page 463.

Nous tacherons dans ce travail de nous inscrire dans la lignée de tous les travaux sur le francoprovençal réalisés jusqu'à présent. En apportant des informations sur cette langue régionale, pour la période contemporaine, voire très contemporaine. Désormais, grâce à notre travail de recherche, nous en savons plus sur ces dialectophones et donc sur le francoprovençal aux XX^e et XXI^e siècles.

Le cadre géographique de cette étude, on l'a dit, est celui de l'aire linguistique du francoprovençal ; cependant nous n'aborderons pas la zone dans son ensemble. En effet, nous étudierons principalement le « Far-West » francoprovençal²², c'est-à-dire le côté ouest de cette zone ; l'Isère, l'Ain, le Rhône et la Loire. En résumant, on pourrait dire que notre étude se base sur les frontières du Dauphiné telles qu'elles sont établies après 1731²³. En revanche nous ferons quelques exceptions notoires, comme le cas des Monts du Lyonnais à l'ouest de Lyon qui est en dehors de cette « frontière ». Nous aurons également à comparer l'est et l'ouest de cette zone ; ainsi nous mentionnerons les Savoie et Haute-Savoie, la Suisse et l'Italie. Et surtout l'Italie afin de nous attarder sur quelques aspects particuliers des pratiques locales en matière de langue francoprovençale. Les personnes interviewées et les différentes associations ont donc été choisies dans cet espace géographique.

Quant aux bornes chronologiques, notre étude se déclinera sur les XX^e et XXI^e siècles car comme on l'a dit, le XX^e sonne le glas des langues régionales au profit du français. Henriette Walter explique cela dans son ouvrage²⁴. Au début du XX^e siècle, avant la Première Guerre mondiale, le paysage linguistique de la France est différent mais c'est cette coupure de la Grande Guerre qui accélère le déclin progressif. Quand, après quatre ans de guerre, les hommes rentrent dans leurs foyers, ils ont pris l'habitude de communiquer en français et ils continuent à parler cette langue à leurs enfants. De ce fait commence, par l'absence de transmission régulière de génération en génération, un lent mouvement tendant à la désaffection des patois. C'est dans ce cadre là que les « survivants » de la langue, si l'on peut les nommer de la sorte, tendent à se rapprocher, s'associer et à fonder quelque chose entre eux.

Toutefois c'est dans la seconde partie de ce même XX^e que naissent généralement ces associations, fait du régionalisme et d'une conscience de l'importance de ce patrimoine linguistique en voie de disparition. Avant 1970, le régionalisme est victime du syndrome

²² Annexe 27 : Entretien avec Claude Longre, Volume II - page 49.

²³ Annexe 3 : Carte du Dauphiné et des limites territoriales actuelles, Volume II – page 6

²⁴ WALTER Henriette. *Aventures et mésaventures des langues de France*. Nantes : Éditions du temps, 2008.

de Vichy qui l'arrime à l'extrême droite et les cultures régionales sont reléguées au folklore, les historiens n'attachant pas d'importance à son étude. Le renouveau du régionalisme est cette fois amorcé un peu plus à gauche ; il bénéficie d'un ralliement de figures emblématiques du monde culturel. Cette renaissance trouve un certain écho auprès de la jeunesse lors du mouvement de mai 1968. La culture, le régionalisme culturel et la politique ne cessent de prendre de la vigueur tout au long de la décennie succédant aux événements de Mai 68. Lors des années 80, cette tendance s'amenuise ne laissant qu'une faible place au régionalisme culturel malgré quelques intentions politiques. Notamment François Mitterrand, durant la campagne présidentielle en mai 1981, qui mentionne dans son programme comme 56^e proposition le respect et l'enseignement des langues et cultures minoritaires.

Le Conseil de l'Europe, favorable aux cultures régionales signe mais ne ratifie pas, en 1992 une Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires²⁵, bien que le Francoprovençal n'y soit pas mentionné.

En parallèle à cela, Marie-Françoise Bois-Delatte explique les effets de ce sentiment régionaliste appliqués au cas du Dauphiné²⁶. Aux XIX^e et XX^e siècles, se multiplient les associations se qualifiant de « dauphinoises » bien que cette province ait désormais disparu. En 1945, est fondé à Crémieu dans le Nord Isère un Groupe d'études historiques, géographiques et folkloriques du Bas Dauphiné. Il est remplacé en 1983 par l'Association Patrimoines de l'Isère : environnement, culture, histoire, affichant son intérêt pour des études sur le territoire proprement départemental. De nombreuses sociétés patrimoniales ont vu le jour depuis une vingtaine d'années et œuvrent pour une connaissance de l'histoire locale. Celles-ci éditent des bulletins ou revues dans le but de laisser une trace de leur travail pour les générations futures. « Marque tangible d'un impérieux besoin de nos contemporains de renouer avec leurs racines »²⁷. Paul Claudel dans son *Eloge du Dauphiné* en 1942 parle de la constitution d'une forte identité locale ou départementale, voire régionale.

²⁵ Loïc VADELORGE. *Article Régionalisme*. In DELPORTE Christian (dir), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*. Paris : PUF, 2010, pages 692-697.

²⁶ BOIS-DELATTE Marie-Françoise. *Les usages d'une mémoire dauphinoise*. In FAVIER René (dir). *Nouvelle histoire du Dauphiné, une province face à sa mémoire*. Grenoble : Glénat, 2007, pages 242-250.

²⁷ BOIS-DELATTE M-F *op. Cit.*

Cela étant, on peut avancer l'hypothèse que les associations ici étudiées ne se sont peut-être pas principalement formées dans un but purement régionaliste. Inconsciemment ou pas, le régionalisme a influencé à plus ou moins grande échelle ces patoisants. Toutefois, on peut mettre en avant la supposition que, dans ce cas, c'est le déclin évident de la langue et l'urgence de la sauver et de l'immortaliser pour les générations futures, qui ont encouragé ces « survivants » à s'associer entre eux : *Verba volant, scripta manent*. La volonté de laisser une trace mais aussi de se retrouver entre patoisants, entre personnes partageant le même savoir, la même racine, les mêmes souvenirs de cette langue « perdue ». Ajoutons à cela que l'époque où les Français étaient pour la plupart tous bilingues, n'est pas si lointaine. Ainsi les locuteurs actuels ont en eux ce bagage patrimonial et linguistique ; leurs parents et grands parents parlaient couramment le patois. Par ailleurs il est nécessaire de préciser que si les locuteurs ont cette notion du bilinguisme, ils ont également, inconsciemment ou non, le mépris attaché à ce particularisme. « Cet objet sans grâce, symbole de la honte, dont la forme et le nom variaient selon les régions²⁸ ».

Par nos problématiques et trame de réflexion tout au long de ce travail nous tâcherons de répondre au questionnement suivant : quel statut pour les langues régionales et le francoprovençal en France ? Ensuite il conviendra de définir ce qu'est le francoprovençal aujourd'hui. Quels enjeux y a-t-il derrière cette reviviscence organisée ? Quels en sont les acteurs ? Comment se vit le francoprovençal aujourd'hui ? De nos jours, que signifie parler patois ? Nonobstant, comme nous l'avons dit, notre travail aura pour cadre le Dauphiné, l'Isère, en lien ou en comparaison avec l'Italie, car le corpus de sources ici constitué est fixé sur ces aspects.

Enfin cette étude s'inscrivant dans le champ de l'histoire culturelle, il est nécessaire d'en expliquer la portée historique et historiographique. Il faudra donc répondre à la question de l'intérêt du sujet, de son originalité et de son apport dans le paysage historique et culturel français.

Maintenant que les grandes problématiques sont établies, il est possible d'avancer une ébauche de plan. Nécessairement nous commencerons par contextualiser dans une première partie les langues régionales et le francoprovençal à l'échelle nationale, régionale et d'un point de vue culturel. Ensuite, nous dresserons un portrait de la langue, dans une

²⁸ WALTER Henriette, *op. Cit.*

partie intitulée « Connaître le francoprovençal » où nous présentons en détail cette langue régionale. Quant à la troisième partie intitulée « Vivre le francoprovençal », nous expliquerons ce qu'est cette langue aujourd'hui dans la zone ouest, ce que sont ses acteurs et son organisation.



Figure : Carte « L'extension géographique et la délimitation du « Far-West » francoprovençal ».

Partie 1

-

Le francoprovençal et les langues régionales

Chapitre 1 – Un cheminement contemporain chaotique

Dans ce premier chapitre, nous devons présenter la façon dont le statut des langues régionales de France a évolué tout au long de la période contemporaine. Nous étudierons donc dans cette partie la période qui s'étend de 1789 à 1951, c'est-à-dire de la Révolution française à la promulgation de la Loi Deixonne du 11 janvier 1951. Celle dernière étant une des premières grandes lois à prendre en compte les langues régionales, notamment dans le domaine de l'enseignement.

Parcours historique ; entre rejet et instrumentalisation

Les langues régionales et le plurilinguisme sont dès le commencement de la période contemporaine, sujet à polémique :

« La question des langues régionales est une des grandes affaires européennes à partir de la fin du XVIII^e siècle. Ce que parlaient les différents sujets avait toujours peu compté pour les monarques, étant plus soucieux des rentrées d'impôts, de l'armée, etc. La monarchie française avait imposé précocement le Français dans les actes administratifs par l'Édit de Villers Cotterêts en 1539, puis elle avait soutenu la création littéraire et scientifique de cette langue et ainsi créé une académie chargée de veiller à sa pureté et à sa gloire. Pour autant les souverains successifs n'avaient pas jugé utile de faire parler le Français à l'ensemble de la population. La proclamation de la République change radicalement la perspective ; l'usage de la « langue du roi » était pour les sujets question d'éducation et de choix, pour les citoyens l'usage de langue de la nation est un devoir. Elle doit permettre l'expression de toute idée, de toute réalité. Elle doit permettre à la nation de s'illustrer et de montrer qu'elle est égale en grandeur avec les autres²⁹ ».

Un jacobinisme français

Tout d'abord, la Révolution française de 1789, puisque c'est à cette date que commence la période contemporaine. L'idéologie révolutionnaire jacobine promulguée par cet événement ne peut que déclarer la guerre aux patois³⁰, bien que la Constituante décide de traduire la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans toutes les langues du pays. En effet, en novembre 1792, le ministre de la justice entreprend de faire traduire décrets et lois, notamment en provençal et en breton. C'est l'immensité et la difficulté de la

²⁹ THIESSE Anne-Marie. *La création des identités nationales, Europe XVIIIe-XIXe siècles*. Paris : Éditions du Seuil, 2001, page 68.

³⁰ LABASSE Jean. *L'Europe des régions*. Paris : Flammarion, 1991.

tâche, sans parler de son coût, qui sont les grandes raisons de son abandon en plus de l'idéal révolutionnaire : « le discours doit être un, comme la République ». Le volontarisme porté par la Révolution veut donc la création d'un corps politique national et démocratique, nécessitant que le français soit parlé par tous les citoyens et leurs représentants. D'où la directive « une seule nation, une seule langue » ; pour être un bon citoyen, il faut comprendre les textes officiels, mais le plurilinguisme et la multiplicité sont une barrière.

Ajoutons à cela que les campagnes sont gouvernées pas le monarchisme et le catholicisme préférant un discours hostile à la Révolution. Or, comme l'explique Claude Hagège, c'est dans les langues locales que royalistes et prêtres répandent leur discours contre l'action révolutionnaire. « La République a donc tout intérêt à imposer l'usage du français national, langue du gouvernement, contre les langues minoritaires, mode d'expressions de la contre-révolution et du message de résistance brandi par le trône et par l'autel³¹ ».

L'action révolutionnaire contre les patois, à l'époque on ne parle pas de langues régionales, est incarnée en la personne de l'Abbé Grégoire³². Celui-ci dans la « foulée romantique de l'ère révolutionnaire³³ » dresse un rapport sur les patois de France et prône leur fin. On retrouve ces propos dans son rapport : « le patois n'est pas fixé à priori par un code du savoir. Son statut et son contenu sont liés aux variations et aux ambivalences de la position adaptée par les correspondants³⁴ ». Barère³⁵ dresse aussi un rapport où il déclare que « le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand (c'est-à-dire alsacien), la contre-révolution parle italien (c'est-à-dire corse), et le fanatisme parle basque³⁶ ».

C'est ainsi qu'est promulguée la deuxième loi linguistique de l'histoire du français. Les idées mises en avant dans les rapports de Barère et Grégoire en pluviôse et prairial de l'an II, sont adoptées par les Conventionnels et aboutissent à la loi du 2 Thermidor an II ou de la « terreur linguistique ». Cette dernière condamne à six mois d'emprisonnement et à la destitution « tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du gouvernement qui dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements,

³¹ HAGÈGE Claude. *Le Français et les siècles*. Paris : Points, 1987, page 234.

³² L'abbé Henri Grégoire (1750-1831), est un prêtre catholique et une figure essentielle de la Révolution Française.

³³ LEBOVICS Herman. *La « Vraie France » : les enjeux de l'identité culturelle 1900-1945*. Paris : Belin, 1995.

³⁴ CHANET Jean-François. *L'École républicaine et les petites patries*. Paris : Aubier histoire, 1996.

³⁵ Bertrand Barère (1755-1841), est l'un « des géants de la Révolution ».

³⁶ HAGÈGE Claude. *Le Français et les siècles*. Paris : Points, 1987, page 234.

contrats ou autres actes généralement quelconques, conçus en idiomes ou langues autres que la française ».

L'œuvre républicaine

En dépit de toutes les volontés jacobines cette politique est un échec. Comme l'explique Eugen Weber, le patriotisme parle peut-être français, mais il le parle mal. Là où le français n'est pas encore arrivé, les révolutionnaires s'expriment en langue locale.

La preuve que l'œuvre de l'abbé Grégoire n'est pas achevée est justifiée par les rapports des officiers. Ceux-ci envoyés dans les campagnes françaises lors de la Restauration, de la Monarchie de Juillet ou encore le Second empire font état d'un nombre conséquents de parlers locaux inintelligibles. Annie Moulin estime que vers 1850 le français est une langue étrangère pour la moitié des Français mais que seuls 10 à 20 % ne le comprennent pas. La loi Guizot de 1833 a eu une grande importance quant à l'alphabétisation des campagnes et la propagation du français. Entre 1860 et 1880, les références au fossé qui séparent villes et campagnes sont récurrentes dans les rapports des inspecteurs des écoles primaires. On fait état de la mission civilisatrice de l'école, de la volonté d'apporter de la lumière à ces peuples.

La dernière enquête réalisé sur « l'embarrassant thème du patois » (comme l'on appelait généralement les différents langages, idiomes, dialectes...) date de 1863 et est intitulée « usage de la langue française parmi l'ensemble de la population et dans les écoles ». Toutefois les résultats semblent optimistes, tout comme le rapport de Grégoire.

En 1863, selon les chiffres officiels, 8381 communes, sur 37 510, ne parlent pas français, soit près d'un quart de la population. Le ministère de l'instruction publique constate que 448 328 élèves sur 4 018 427 (de 7 à 13 ans) ne parlent pas du tout français, et que 1 490 269 le parlent ou le comprennent, mais ne peuvent l'écrire, ce qui suppose une connaissance plutôt médiocre de la langue. Sur 24 des 89 départements du pays, on ne parle pas français dans plus de la moitié des communes ; dans 6 autres départements, un grand nombre de communes se trouve dans la même situation³⁷. Alors que commence la Troisième République, le français demeure une langue étrangère pour un nombre important

³⁷ Chiffres in WEBER Eugen. *La fin des terroirs ; La modernisation de la France rurale 1870-1914*. Fayard, 1992, appendice page 841.

de Français, y compris pour près de la moitié des enfants qui vont atteindre l'âge adulte dans le dernier quart du XIXe siècle.

« Voyageant en Basse-Bretagne en 1882, Maupassant trouvait que la situation linguistique avait peu changé depuis que Flaubert avait visité la région quarante ans auparavant. Les gens étaient toujours hospitaliers, mais l'information difficile à obtenir, « car souvent pendant une semaine entière, quand on traverse les villages, on ne rencontre pas une seule personne qui sache un mot de français ». Et à l'exposition de Paris de 1889, les organisateurs de l'une des attractions, le chemin de fer à voie étroite de Decauville, jugèrent bon d'imprimer leurs affiches et leurs annonces en breton et en provençal aussi bien qu'en français³⁸ »

À la toute fin du XIXe siècle, les témoignages relatant la présence du patois dans les villages et l'incapacité des enfants scolarisés à parler français, etc. commencent à diminuer. Bien que l'école soit le fer de lance du mouvement linguistique français, notamment par l'intervention de Jules Ferry, elle n'est pas toujours garante d'une efficace diffusion de la langue française. Pour ceux qui vont à l'école, peu d'entre eux sont déjà familiarisés avec le français, ils ne le parlent, ou n'essayent de le parler qu'à l'école. Il n'est pas facile de faire parler français à des enfants qui pensent patois. « L'affirmation répétée selon laquelle ces enfants étaient en train d'apprendre leur langue maternelle, pouvait difficilement paraître vrai à ceux dont les mères n'en comprenaient pas un traître mot³⁹ ». Ajoutons à cela que faire cours en français à des élèves qui ne le parlent pas accentue l'incompréhension, l'analphabétisme et une difficile assimilation. Sortis de l'école, les élèves se libèrent eux-mêmes de cette entrave française, reprenant leur façon de pensée et leur propre langue. Les instituteurs font face au problème en ignorant son existence. Un inspecteur nîmois déclare en 1872 : « l'usage du patois, le milieu dans lequel les élèves ont vécu, le temps relativement court qu'ils passent à l'école, tout cela rend cet enseignement bien difficile⁴⁰ ». Or enseigner le français est la principale œuvre de l'éducation républicaine affirme Ferdinand Buisson⁴¹. C'est l'idéal promulgué et voulu par l'éducation, mais dans les faits, les enseignants ne sont pas toujours garants de la bonne diffusion du français ; ils mènent des « batailles solitaires⁴² ». Tout d'abord parce que le succès de la langue française dépend beaucoup de l'environnement linguistique ; celui-ci a en effet tendance à mieux s'enraciner si la langue régionale est proche du français, c'est-à-

³⁸ WEBER Eugen. *op. cit.*, pages 119-120.

³⁹ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 449.

⁴⁰ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 455

⁴¹ Ferdinand Buisson est l'auteur du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, véritable Bible pour les instituteurs de la fin du XIXe siècle.

⁴² WEBER Eugen. *op. cit.*, page 451

dire dans les pays d'oïl. Les professeurs aussi sont parfois contraints à l'utilisation du patois local devant l'unilinguisme des élèves. Cette contrainte s'applique de ce fait dans le sens inverse ; en effet les enseignants ont souvent une connaissance partielle et relativement limitée du français, en conséquence ils préfèrent exercer en langue locale. Durant la majeure partie du XIXe siècle, les écoles normales situées au sud de la ligne Saint-Malo-Genève font face à un apprentissage difficile du français aux futurs enseignants. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais quitté leur région, ni leurs habitudes locales, qu'ils véhiculent dans les écoles. Il s'agit généralement de jeunes paysans souhaitant s'élever socialement et échapper au service militaire, comme l'explique Eugen Weber dans son chapitre « L'école et la scolarisation ». Toutefois à la lumière de la lecture de l'ouvrage de Jean-François Chanet, on se rend compte de la perception qu'avaient les enseignants de tout cela et de la façon dont ils abordent la chose. Jean-François Chanet, à l'opposé d'Eugen Weber, change son échelle d'interprétation du phénomène. J.-F. Chanet aborde l'école et l'éducation par l'intérieur, par la salle de classe. « Là où les maîtres sans doute avaient à mettre en œuvre les instructions venues d'en haut, mais où ils inventaient aussi leur pédagogie, en choisissant leurs dictées, leurs sujets de composition française, les itinéraires de leurs promenades scolaires⁴³ ». C'est là l'intérêt de se baser sur l'ouvrage de J.-F. Chanet, puisqu'il s'emploie à un travail de restitution du déroulement de la classe. On découvre ainsi qu'en plus d'un niveau de français souvent faible, les professeurs passent outre le programme scolaire théorique prôné. Ces derniers doivent être en lutte constante avec les écoliers usant de la langue régionale qui, bien qu'étant la langue de leur mère, n'est pas leur langue maternelle. Toutefois les langues régionales ont tout de même eu droit de cité à l'école dans le but de faciliter l'apprentissage par le biais de la traduction. « Dans les années 1860, les trois-quarts des instituteurs finistériens utilisent leur langue maternelle en classe⁴⁴ ». Ainsi le rôle des instituteurs dans cette « fin » des patois est à nuancer. C'est ce que fait Mona Ozouf. Elle modère ces propos en expliquant que ces maîtres d'écoles sont trop facilement incriminables et ne sont pas les seuls acteurs et les seuls coupables. « Les lumières de la ville, les rêves des parents, la culture de la réussite, la religion de l'utilité. C'est donc la société toute entière qu'il faut accuser de logique meurtrière à l'égard des langues minoritaires⁴⁵ ».

⁴³ Préface de Mona OZOUF. In CHANET Jean-François, *op. cit.*, page 8.

⁴⁴ CHANET Jean-François. *op. cit.*, page 216.

⁴⁵ Préface de Mona OZOUF. In CHANET Jean-François. *op. cit.*, page 13.

La République s'emploie aussi à faire des outils pédagogiques des vecteurs de la langue. La littérature écolière est pensée pour introduire la langue et le message républicains. Elle est abordée à travers le programme d'uniformisation comme un moyen pour y aboutir. Prenons un des exemples les plus populaires et influents, l'ouvrage de G. Bruno, alias Madame Alfred Fouillée, *Le Tour de France par deux enfants, devoir et patrie*⁴⁶. Cette œuvre profondément patriotique et républicaine raconte l'histoire et le périple de deux jeunes enfants qui quittent l'Alsace-Lorraine à la suite de son annexion et à la mort de leur père pendant la guerre franco-prussienne. Pour retrouver le reste de leur famille. André et Julien vont de découverte en découverte dans ce pays, cette France au visage pluriel, aux diversités linguistiques, gastronomiques, aux coutumes si différentes et abondantes. Outre la volonté d'inculquer aux jeunes lecteurs, l'idée que la « France est le plus beau pays du monde, riche, harmonieux, travailleur, promis au plus grand destin par l'activité de ses fils, qui doivent à cette merveilleuse patrie un dévouement sans partage⁴⁷ » et un certain esprit revanchard aux futurs citoyens français, cet ouvrage montre bien l'importance qu'il y a, à apprendre le français et à aller à l'école de la République Citons pour illustrer cet exemple, le passage des deux enfants à Valence.

« Quand le soir fut venu, les enfants demandèrent à coucher dans une sorte de petite auberge (...). L'hôtesse était une bonne vieille, qui paraissait si avenante qu'André, pour faire plaisir à Julien se hasarda à l'interroger, mais elle ne comprenait que quelques phrases françaises, car elle parlait à l'ordinaire, comme beaucoup de vieilles gens du lieu, le patois du midi. (...) Les gens qui entraient parlaient tous patois entre eux ; les deux enfants, assis à l'écart et ne comprenant pas un mot à ce qui se disait, se sentaient bien isolés dans cette ferme étrangère. (...) - Pourquoi donc tous les gens de ce pays-ci ne parlent-ils pas le français ?
- C'est que tous n'ont pas pu aller à l'école. Mais dans un certain nombre d'années il n'en sera plus ainsi, et par toute la France on saura parler la langue de la patrie. A ce moment la porte d'en face s'ouvrit de nouveau : c'étaient les enfants de l'hôtesse qui revenaient de l'école.
- André, s'écria Julien, ces enfants doivent savoir le français puisqu'ils vont à l'école. Quel bonheur ! Nous pourrions causer ensemble. ⁴⁸»

Ce livre faisant l'apologie de la langue de la modernité et de l'union nationale, est aussi un vecteur important de la langue française dans des régions enclavées linguistiquement. Il n'y pas que la littérature qui répond à des soucis et volontés d'uniformisation. Comme l'explique Mona Ozouf⁴⁹ en parlant d'une « formation série ». On parle de formation en

⁴⁶ *Le Tour de France par deux enfants : devoir et patrie*, est publié en 1877. C'est un livre de lecture pour les écoliers de cours moyen, son succès est considérable, comme en témoignent les chiffres des tirages ; constamment réédité de 1877 à nos jours, il atteint en 1976, 8 400 000 exemplaires, soit une moyenne de 80 000 exemplaires par an pendant cent ans.

⁴⁷ Postface par Jean-Pierre BARDOS. In *Le Tour de France, devoir et patrie, op. cit.*, page 311.

⁴⁸ BRUNO G. *Le Tour de France par deux enfants : devoir et patrie. op. cit.*, pages 164-165.

⁴⁹ Préface de Mona OZOUF. In CHANET Jean-François. *op. cit.*, page 7.

série car « entrer à l'école c'est entrer dans l'univers du même : d'un bout à l'autre du territoire, mêmes méthodes, mêmes programmes, mêmes manuels, et que l'écolier habite au Nord ou au Midi (...) mêmes emplois du temps surtout ». La notion d'abstraction est importante, toujours selon Mona Ozouf ; en effet on demande à l'écolier de laisser sur le seuil de l'école « son baluchon d'habitudes et d'usages, et de parfois même sa langue maternelle, pour lui enseigner, avec l'étrangeté du français et de la page imprimée, les normes universelles ». Mona Ozouf explique également cela donc son ouvrage *Composition française*⁵⁰, où elle témoigne elle-même de son enfance et de cette école de l'uniformité. Une volonté d'uniformisation qui mène au déracinement des élèves, a fortiori des futurs citoyens français. Les conséquences de cette entreprise sont à nuancer, comme on l'a déjà expliqué avec le cas des enseignants. La France du XIXe siècle est une France en morceaux, la flamme du sentiment national est vacillante et le problème des langues régionales loin d'être réglé. Le chemin de la francisation n'a pas été sans obstacle. Les langues régionales n'ont pas été abordées avec la même verve selon leurs aires géographiques et surtout selon leurs origines. En effet comme l'expose Mona Ozouf⁵¹, il y a une différence de considération selon que la langue soit romane ou pas. « Relativement tolérante pour l'occitan, la pédagogie républicaine l'a été beaucoup moins là où la langue avait un air d'altérité radicale, et là où le catéchisme s'enseignant dans la langue du pays (...) la Bretagne, le pays basque et surtout l'Alsace après 1918 ont donc été des terres de mission pour la langue française ». La Troisième République se méfie d'avantage du sentiment régionaliste dans ces régions frontalières.

La mutation est donc lente à l'échelle nationale, pour que les populations penchent en faveur du français. Indéniablement, à la fin du XIXe siècle, le français a gagné du terrain du fait d'un changement des mentalités quant à l'idée de parler la langue républicaine, également par le biais du service militaire. Ce dernier contribue à répandre la langue mais en justifie aussi son usage ; les ordres et consignes étant donnés en français. La troisième donnée indéniable dans l'épanouissement de la langue française est la scolarisation féminine. Les lois de 1880 ont un effet considérable sur cette part délaissée de la population. La femme est un vecteur important de la langue régionale du fait qu'elle ne subit pas l'uniformisation linguistique du service militaire et c'est seulement en 1867 que les seules communes de plus de 500 habitants sont contraintes d'ouvrir des écoles de filles.

⁵⁰ OZOUF Mona. *Composition français : retour sur une enfance bretonne*. Paris : Gallimard, 2010.

⁵¹ Préface de Mona OZOUF. In CHANET Jean-François. *op. cit.* page 11.

La progression du français est évidente malgré les nuances qu'on a pu lui apporter plus haut. La scolarisation a permis aux futurs citoyens français de se faire une idée du français, d'avoir les bases d'un certain bilinguisme. Les enfants péniblement scolarisés au début des années 1880, élevés dans un milieu linguistique purement local, atteignent l'âge adulte au cours des années 1890 et n'arrivent qu'à bégayer une partie de ce qu'ils ont appris. Les années 1870-1880 ont été favorables aux échanges nationaux, donc à la propagation du français. Cependant c'est la génération suivante qui adopte le français comme langue maternelle. La génération scolarisée dans la dernière décennie du siècle est celle qui combat dans les tranchées de la Grande Guerre. Eugen Weber cite dans son ouvrage⁵² une enquête menée sur les ruraux de Savoie en 1911 ; celle-ci rapporte que les paysans parlent français à leurs enfants. Évidemment, on se doit aussi de mentionner l'industrialisation et le développement des transports. Ceux-ci jouent également un rôle important dans l'amenuisement des langues régionales et accélèrent le phénomène. La mobilité s'accroît, tout comme les échanges sociaux ; savoir parler la langue nationale est donc un avantage certain. Dans les ateliers et les usines les ouvriers sont souvent originaires de régions différentes ; le français devient donc le référent de base pour pouvoir communiquer ; le patois devient obsolète face à tout ce qu'entraîne la modernité. « Le français rapporte, le patois ne rapporte rien⁵³ ». Le dénigrement des patois se généralise chez les jeunes filles à la fin du XIXe siècle. Pour celles-ci le français est « une marque de raffinement et d'émancipation⁵⁴ ». De manière générale, tendent à mépriser le patois ceux dont la condition a changé, où ceux qui veulent la faire changer.

Néanmoins, comme nous l'avons dit auparavant, avec la Première Guerre mondiale s'opère un nouveau tournant dans le processus de francisation. Une notion qu'explique Eugen Weber⁵⁵ : au commencement du conflit les bataillons de soldats sont formés par localité géographique ; ainsi tous peuvent communiquer entre eux. Après les premiers affrontements, les unités étant démembrées, on les reforme en les complétant avec des contingents de tout horizon géographique. Ainsi pour se comprendre les recrues n'ont pas eu d'autre choix que d'utiliser cette langue commune qu'est le français. À la fin de la Grande Guerre, les mobilisés rapportent le français chez eux et continuent à le parler. Le linguiste Albert Dauzat déclare à propos de son propre village que le français s'y est

⁵² WEBER Eugen. *op. cit.*, page 122.

⁵³ VAN GENNEP Arnold. *Revue des idées*. 15 juin 1911, page 8.

⁵⁴ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 137

⁵⁵ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 123.

répandu « par le journal et la caserne plus que par l'école⁵⁶ ». Dans son ouvrage sur l'Isère sous la Troisième République, Pierre Barral⁵⁷ va jusqu'à dire que le patois après 1918 a complètement disparu. Il faut ici remettre en cause cette affirmation ; en effet les locuteurs isérois qui ont été interrogés pour cette étude, ont grandi dans les années 1930 et 1940. En conséquence le patois n'a pas totalement quitté les campagnes après la Grande Guerre puisque ces gens qui le parlent sont nés dans l'entre deux-guerres et qu'ils ne l'ont pas appris à l'école. Le français s'est quand même généralisé, aidé par la radio, la presse et bientôt la télévision.

Un regain vichyste

On peut, en citant Philippe Poirrier, parler d'un certain âge d'or du folklore sous le régime de Vichy. Vichy propose un folklore idéalisant la société française, par le biais du « théâtre, de la musique, de la danse, de l'imagerie, des fêtes agrestes et des pèlerinage⁵⁸ ». Le régime met à profit le folklore pour illustrer sa devise « Travail, Famille, Patrie ». Ces revendications de la part du pouvoir, cette volonté de prôner des valeurs morales sont une idéologie que l'on retrouve chez les régionalistes. Sauf que les objectifs visés sont totalement différents dans les deux camps. C'est ainsi que Vichy réhabilite les langues et cultures régionales par le biais du folklore, de l'histoire et de la géographie. Les revendications de 1940 s'inversent par rapport à 1794 et l'enquête de l'abbé Grégoire. Ces enseignements servent désormais de nouvelles fins politiques. Elles retrouvent « les territoires perdus, en même temps qu'elles forgent d'autres mentalisées, et remplissent aussi leur fonction idéologique et politique d'endoctrinement⁵⁹ ». Il faut noter que cette volonté de réhabilitation des langues régionales n'est pas un fait nouveau. Avec l'apparition du Félibrige à la fin du XIXe siècle, Frédéric Mistral s'est employé à promouvoir les langues d'oc. En 1875, deux chaires de provençal sont créées à l'École des Chartes et au Collège de France, un an plus tard deux chaires de langues romanes à Lyon et Bordeaux notamment, ; mais ces cours ont un faible auditoire. Même si cette réhabilitation

⁵⁶ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 131

⁵⁷ BARRAL Pierre. *Le département de l'Isère sous la Troisième République : histoire sociale et politique*. Paris : Armand Colin, 1962.

⁵⁸ POIRRIER Philippe. *L'État et la culture en France au XXe siècle*. Paris : livre de poche, 2006, page 45.

⁵⁹ FAURE Christian. *Le projet culturel de Vichy : folklore et révolution nationale : 1940-1944*. Éditions du CNRS, presses universitaires de Lyon, 1989, page 213.

ne concerne que l'enseignement supérieur et vise à la formation de linguistes, on peut déjà noter une amélioration dans la considération des langues régionales et de la position de l'État par rapport à elles. Le 9 octobre 1940, le secrétaire d'État à l'instruction publique Georges Ripert, envoie aux recteurs d'académie une circulaire stipulant ceci :

« Je signale aux maîtres l'utilité que peut présenter pour eux l'étude du dialecte rural. Si, pour l'instant tout au moins, il n'a pas paru possible de faire enseigner ces dialectes dans les écoles primaires, je recommande aux maîtres de les étudier (...) Partout, il y a intérêt à ce que le maître, à propos de l'histoire locale, signale à ses élèves les noms des grands écrivains et des grands poètes de la région et leur explique la beauté de leur œuvre »⁶⁰.

Le 24 décembre 1941, un arrêté ministériel donne le droit et la possibilité aux instituteurs de dispenser des cours de patois, à raison d'une heure et demie par semaine. Pour reprendre les expressions de Christian Faure⁶¹, la France de Vichy instaure « une légende des siècles » bâtie sur les héros choisis du Panthéon traditionnel français, mais encore sur les figures régionales, « les héros des petites patries ». Pour prendre une figure locale, ce buvard d'écolier illustre bien cette volonté de glorifier les héros locaux.



Figure : Buvard d'écolier – Musée des Deux Guerres mondiales⁶²

⁶⁰ Citation in FAURE Christian. *op. cit.*, page 200.

⁶¹ FAURE Christian. *op. cit.*, page 210.

⁶² Illustrations in FAURE Christian. *op. cit.*, page 176

Le pouvoir s'emploie à cimenter la conscience régionale. « La Troisième République avait cherché à souder, unifier les mémoires (...). La Révolution nationale tend, elle, à inculquer une certaine idée de la région basée sur cette mémoire éclatée et parcellaire. Ces mesures épurent la galerie des héros de l'Histoire de France, de ses figures laïques et républicaines, réhabilitant la société d'Ancien Régime, religieuse et monarchique ». Comme en sont de bons exemples les figures de Bayard ou encore du chevalier d'Assas, de Jeanne d'Arc, etc.

Cet enseignement disparaît à la Libération, mais la Loi Deixonne du 11 janvier 1951, amorce un retour à l'enseignement dialectal, qui prend toute son ampleur à partir des années 70 dans le contexte plus général des revendications linguistiques et régionales. Si cette loi est mise en place, elle sous-entend l'existence de ces langues régionales ; ainsi elles n'ont pas disparu du paysage linguistique français.

La notion de patrimoine linguistique ne se réduit pas à l'héritage que constitue la langue française, cette langue d'origine latine, forgée et répandue sur des bases écrites à partir de la région parisienne et devenue la langue du royaume de France, puis celle de la République française, et qui s'est enrichie d'apports divers au cours des siècles. A côté de cette langue française commune, des langues régionales n'ont pas disparu et la France connaît encore en ce début du XXI^e siècle un paysage linguistique d'une exceptionnelle variété. Cette survivance pour le moins étonnante a pu se maintenir malgré une politique unificatrice intensifiée depuis la Révolution, et en dépit des effets destructeurs occasionnés à la fois par l'école obligatoire, les deux guerres mondiales et le rôle de rouleau compresseur de la radio et de la télévision⁶³.

La République et ses langues

L'identification de la langue à la nation est un phénomène particulièrement flagrant en France, comme on vient de le voir. De nombreux pays du monde sont plurilingues et, dire que la France est un pays monolingue et culturellement homogène serait méconnaître sa réalité historique, ethnologique et sociologique. Jean Sibille explique en effet que « la situation sociale des langues a été compromise par les contingences historiques, l'ignorance et les préjugés⁶⁴ ». Pourquoi, pose-t-il en questionnement, après mille ans de centralisation, deux siècles de République une et indivisible et cent vingt ans d'école publique, de plus en plus de gens éprouvent le besoin d'affirmer une identité linguistique et culturelle différente de l'identité nationale, mais pas forcément incompatible avec elle ? ».

⁶³ WALTER Henriette. *op. cit.*, page 18.

⁶⁴ SIBILLE Jean. *Les Langues régionales*. Paris: Dominos, Flammarion, pages 4-6.

Dans cette partie, nous nous concentrerons sur une période plus contemporaine, c'est-à-dire depuis la mise en place de la Loi Deixonne à aujourd'hui. Nous verrons quelles sont les répercussions de la politique linguistique française dans certains domaines de l'espace public, notamment l'enseignement et les médias ; enfin nous verrons la position de la France par rapport à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

L'enseignement

On a vu que différentes chaires de langues régionales ont été créées à la fin du XIXe siècle. Toutefois c'est la Loi Deixonne en 1951 qui ouvre les portes de l'éducation aux langues régionales. Celle-ci autorise en effet l'enseignement facultatif des langues régionales suivantes : le basque, le catalan, le breton et l'occitan. Claude Hagège⁶⁵ y voit une loi relativement faible quant à la promotion de l'enseignement des langues. Elle consacre « la distinction entre langues et dialectes » et ne bénéficiant pas des dispositions qui ouvrent, les portes de l'enseignement supérieur, elles ne sont que faiblement mise en avant. Claude Hagège affirme également que les portes de l'enseignement primaire, ainsi que secondaire ne sont qu'entrebâillées et que le statut de leur enseignement est réduit à une semi clandestinité. Il s'agit souvent de cours et « d'activités non intégrées à l'horaire normal ni prises en considération, dans les examens, à égalité avec les autres matières ». Elle est par la suite modifiée pour qu'on y ajoute le corse avec, une épreuve au baccalauréat. Depuis, de nouvelles lois ont été adoptées, notamment la Loi Bas-Lauriol en 1975, puis la Loi Toubon en août 1994. La Loi Bas-Lauriol rend l'usage du français obligatoire dans l'affichage public et la publicité commerciale ; elle est abrogée par l'adoption de la Loi Toubon. Cette dernière reconnaît l'usage des langues régionales dans l'enseignement, ainsi que le droit au citoyen français, mais aussi au salarié et au consommateur, de s'exprimer et de recevoir toute information utile en français. Elle crée également l'obligation d'une rédaction en langue française pour les textes qui les concernent comme les textes légaux, documents touchant au contrat de travail ou concernant la présentation de produits. Ses objectifs principaux sont l'enrichissement de la langue, l'obligation d'utiliser la langue française et la défense du français comme la langue de la République. Elle est dénoncée par Philippe Blanchet, « La prétendue "Loi Toubon" »

⁶⁵ HAGÈGE Claude. *op. cit.* , page 236.

de 1994 qui protégeait le français contre l'usage d'autres langues (l'anglais comme ... les langues régionales à l'occasion !)⁶⁶ ».

L'enseignement s'organise différemment selon le niveau d'étude. Pour l'école primaire, il s'agit d'un enseignement visant à la sensibilisation et à la découverte. Une initiation dispensée aux élèves volontaires, d'une à trois heures par semaine. Dans le secondaire, les langues régionales peuvent être abordées en Langue Vivante 2 ou Langue Vivante 3 à raison de trois heures par semaine, au même titre que d'autres langues comme l'italien, l'espagnol, etc. On peut aussi l'étudier comme matière optionnelle depuis la sixième, une heure par semaine. Cependant cet enseignement ne concerne pas toutes les langues régionales ; pour la France métropolitaine, il est possible de suivre des cours de basque, catalan, corse, occitan, breton, gallo et allemand langue régionale. D'après les chiffres énoncés par Jean Sibille⁶⁷ pour l'année scolaire 1996/1997, on compte environ 39 089 élèves qui dans le secondaire apprennent une langue régionale, dont presque la moitié suivent des cours d'occitan, « pourtant sous-enseigné par rapport à d'autres langues régionales, compte tenu de l'ampleur de son assise territoriale et démographique ⁶⁸ ». Dans un article du *Figaro* datant du 26 mai 2008⁶⁹, le chiffre pour l'année scolaire 2001/2001 est de 252 858 élèves et 404 351 pour l'année 2007/2008. Au baccalauréat, ces langues, on l'a dit, peuvent être choisies comme Langue Vivante 2 ou 3, ou en tant qu'épreuve facultative, auquel cas ne sont comptés que les points au dessus de la moyenne. En 1997, 10 138 élèves ont passé le baccalauréat dont 6 074 en épreuve obligatoire. Pour le brevet des collèges, les élèves qui font partie des sections bilingues ont la possibilité de composer leur épreuve d'histoire-géographie en langue régionale, ils sont 164 en 1997 à le faire.

Au niveau de l'enseignement supérieur, existent des formations et diplômes pour les trois cycles universitaires. Contrairement à l'enseignement primaire et secondaire, il est possible de suivre des cours de francoprovençal à l'université dans le cadre de cours de dialectologie ou de linguistique, ainsi qu'une initiation à l'Université de Lyon II. Les langues régionales qui sont enseignées à l'université le sont principalement dans leur

⁶⁶ “The so called 1994 ‘Toubon law’ that ‘protects’ French against the use of other languages (both English and ... regional languages on occasion!)”. In BLANCHET Philippe, BRETON Roland, SCHIFFMAN Harold. *Les Langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*. Actes de colloque organisé à The University of Pennsylvania.

⁶⁷ SIBILLE Jean. *op. cit.*, pages 70-71.

⁶⁸ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 70.

⁶⁹ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/05/27/01016-20080527ARTFIG00011-l-enseignement-des-langues-regionales-a-bien-progresse.php>

région d'origine, mais systématiquement. La loi du 26 janvier 1984 dite loi Savary, est adoptée dans le but que « le service public de l'enseignement supérieur veille à la promotion et à l'enrichissement de la langue française et des langues et cultures régionales⁷⁰ ». Cependant la recherche scientifique française dans ce domaine manque de moyens et est en retard en comparaison à d'autres pays qui se consacrent à l'étude de ces mêmes langues. C'est le cas de l'Italie et notamment de la Suisse, dans l'étude du francoprovençal.

Pour ce qui est de la formation des enseignants, elle est organisée par l'IUFM pour l'enseignement primaire, tandis que pour le secondaire on parle de CAPES monovalent ou bivalent. Monovalent pour le corse et bivalent pour l'occitan, le breton, le basque et le catalan, c'est-à-dire que l'on est en formé en langue régionale dans deux matières (la deuxième matière étant souvent l'histoire).

On peut dire que l'enseignement des langues régionales connaît quelques progrès, mais ceux-ci se cantonnent uniquement aux langues précédemment énoncées ; en effet le francoprovençal est laissé de côté, ainsi qu'une grande partie des langues d'oïl. Ces mesures ne sont pas prises en considération de la même façon selon les endroits. Les disparités, comme l'explique Jean Sibille⁷¹, sont considérables selon les langues et les académies, mais surtout anormales. « Pour exister et pour subsister cet enseignement doit surmonter toutes sortes d'obstacles : psychologique, administratif, idéologique, politique, etc. ». Les effectifs des cours de langues régionales ont tendance à augmenter uniquement dans des zones linguistiques et géographiques restreintes. Cet enseignement reste pour le moins marginal car l'Éducation nationale se contente de céder aux revendications linguistiques quand celles-ci deviennent fortes. Une politique en contradiction avec elle même puisque l'on crée des CAPES de langue régionale sans véritable développement de l'enseignement par la suite. Alors que le domaine de l'éducation apparaît être celui où il convient de mettre en œuvre « une politique de développement de l'offre d'enseignement, permettant à la demande potentielle de s'exprimer⁷² ». Il faut que l'école républicaine tienne compte des aspirations culturelles de ses citoyens. Jean Sibille cite pour souligner cet argument une déclaration de Claude Allègre : « L'École de la République n'est pas un moule comme on le pensait au XIXe siècle, elle est le lieu de la construction du lien, d'un

⁷⁰ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 76.

⁷¹ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 66.

⁷² SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 108.

espace commun de référence qui permet à chacun de vivre, dans la liberté et la conscience, la fluidité de ses enracinements, de ses cultures, la conscience de ses choix. (...) Et pour que vive cette liberté, il faut que l'École de la République accepte la diversité ».

La place des langues régionales dans les médias

Comme nous l'avons expliqué, la diffusion des médias dans les campagnes, comme celle de la presse ont contribué au déclin des langues régionales et à la propagation du français. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les médias ont-ils inversé leur rôle dans une France qui essaye de faire vivre et perdurer son patrimoine ? D'après leurs cahiers des charges, de Radio France, Radio France outre mer et France 3, doivent contribuer à l'expression et à la promotion des langues régionales. Cependant, comme l'explique Jean Sibille, cette mission est très inégalement mise en œuvre. Encore une fois les langues et les régions ne sont pas considérées de la même façon.

Pour la chaîne de télévision régionale France 3, quelques émissions ou éditions sont diffusées en langues régionales dans le cadre des programmes régionaux. Jean Sibille donne les chiffres suivants⁷³ concernant l'année 1999 ; pour la Bretagne on compte 85 heures diffusées en breton, soit 18% de la production totale. En Alsace, le nombre d'heures est de 72, soit 15% de la production. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; on totalise 35 heures, soit 7% ; quant à l'Aquitaine 12 heures d'émission en langue basque, soit 2,5%. À noter que pour la région Aquitaine, également concernée par l'occitan, le dessin animé des aventures de Tintin est doublé en occitan depuis 1998 à raison de quelques minutes par semaine. Pour le Languedoc-Roussillon ainsi que le Midi-Pyrénées, la production en occitan est de 20 heures dont 5 heures pour le catalan soit 5% au total. Enfin pour le corse, il s'agit de 45 heures soit 8%. Selon les cas, ces émissions représentent une part considérable sur l'ensemble de la diffusion, mais il s'agit globalement d'une production faible. « Le volume horaire étant de moins de deux heures dans le meilleur des cas, notamment pour le breton, et dans le pire, de quelques minutes ; c'est le cas du catalan. Cette question de la présence des langues régionales à la télévision, en soulève d'autres, particulièrement celle de la décentralisation au sein des chaînes de télévision publique. Cela sous-entend la création d'une véritable télévision régionale

⁷³ SIBILLE Jean. *op. cit.* , page 76.

publique. Néanmoins certaines langues régionales ont un réseau télévisé relativement développé comme l'atteste le site de France 3⁷⁴ ; on trouve un certain nombre d'éditions en occitan, d'une durée moyenne de sept minutes environ, alors qu'on ne trouve rien en langue francoprovençale.

Voyons maintenant, le cas des langues régionales à la radio. Dans les années 1990, les antennes de Radio France couvrent la moitié du territoire métropolitain. Radio France Alsace émet sur deux fréquences en français et en alsacien ou allemand. Radio France Corse est une radio bilingue, Radio France Landes propose des émissions quotidiennes de courte durée en gascon. Malgré tout, cette présence des langues régionales sur les ondes reste très ponctuelle et marginale. Ainsi, pour Radio France Roussillon, il est possible d'entendre une chanson catalane par heure et quelques minutes de catalan le week-end. Pour Radio France Pays Basque, l'exemple est le même : trois programmes quotidiens de quelques minutes. Le constat est encore plus affligeant pour Radio France RF Périgord, RF Provence, RF Vaucluse, RF Nîmes et RF Isère ; on se contente là de quelques rendez-vous très courts et occasionnels. Le plan bleu de Radio France s'opère le 4 novembre 2000 ; les radios locales de Radio France et de Radio Bleu sont réunies dans un seul réseau, France Bleu. Ce dernier est basé sur un programme commun national, que reprennent différemment les stations locales, ce qui change les appellations des radios. Toutefois le programme reste sensiblement le même. Quand on observe les programmes des différentes radios locales sur le site internet de France Bleu National⁷⁵, voici comment se présente aujourd'hui les langues régionales. Pour France Bleu Alsace, il existe une sous-division : France Bleu Elsass, une radio en alsacien émise de sept heures à midi, en plus d'une rubrique ; « les mots de chez nous » dispensant une leçon d'alsacien la semaine et le week-end. Pour France Bleu Breizh Izel, il y a de nombreuses rubriques bilingues dont notamment « Keleir Breizh » pour les informations et les actualités, une émission culturelle « Cultures Breizh » et « Breizh o pluriel » pour les artistes bretons, « Hentou treuz » qui propose des portraits de Bretons et une chronique spécialisée dans les expressions bretonnes « Un toull ba'na vel » (« un trou dans le vent »). France Bleu Pays-Basque diffuse un magazine basque d'une vingtaine de minutes tous les jours, « Euskarasko emankizuna » ; France Bleu Périgord propose ses rendez-vous d'oc avec une rubrique

⁷⁴ Site internet de France 3, rubrique langue régionale : http://info.francetelevisions.fr/video-info/index-fr.php?id-categorie=JOURNAUX_LES_EDITIONS_EN_LANGUES_REGIONALES_EDICION_OCCITANA

⁷⁵ <http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/>.

journalière « Le mot en oc », « Conta monde » tous les samedis pendant une heure, « Meitat chen meitat porc » proposant des actualités en occitan tous les dimanches pendant une heure. France Bleu Béarn propose tous les jours une petite rubrique sur les noms propres ainsi que sur les mots d'oc. France Bleu Azur émet une émission d'une heure et demie intitulée « Istorìa d'aquí », présentant histoire, personnages ou légendes du pays. Enfin France Bleu Frequenza Mora pour la Corse émet des actualités corso-sardes dans son émission « Mediterradio ». Néanmoins on ne trouve de nouveau rien dans les programmes de France Bleu Isère ou encore France Bleu Pays de Savoie. Il faut cependant préciser l'importance des radios indépendantes, organisées et dirigées par des petits groupes ou associations, pas forcément régulières, ou disponibles sur Internet. Car contrairement au groupe Radio France, ces petites radios ne bénéficient pas du financement de l'Etat. On trouve, par exemple, pour le francoprovençal une web radio organisée par des locuteurs-correspondants de toute la zone francoprovençale⁷⁶.

Quant au cinéma, les décrets concernant le soutien que doit apporter l'État envers la production cinématographique française stipulent que cette aide concerne « les œuvres en langue française ou dans une langue régionale en usage en France. Toutefois cette mesure reste symbolique⁷⁷ ». A la fin des années 1990, aucune demande de soutien pour une œuvre en langue régionale n'a été émise. A petite échelle des courts métrages sont réalisés par les écoles ou encore les associations. De la sorte, en novembre 2008, la chaîne de télévision Canal + diffuse « Clôture », un court métrage de Mickael Ragot, dialogué en français-breton. Des documentaires sont réalisés ; toutefois rien qui ne puisse amener les langues régionales vers une grande diffusion, Canal + étant une chaîne de télévision privée. Néanmoins, le 16 mars 2011, est sorti sur les écrans le film intitulé « Au bistrot du coin » de Charles Nemes. Ce film réunit toute une pléiade d'acteurs, dont Eddy Mitchell, Bruno Solo et Frédérique Bel. Il a été doublé en six langues régionales. Le breton, mais aussi l'alsacien, le ch'ti, le corse, le créole et l'occitan. Toutes ces versions sont sous-titrées en français. Pour le doublage, la version bretonne a bénéficié d'un soutien de 30 500 euros du conseil régional. Bien que fortement critiqué par les cinéphiles, ce film est une première du genre et ouvre peut être la voix du cinéma aux langues régionales. Les dialectophones

⁷⁶http://www.arpitania.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=73&Itemid=73&4dbb6bb65bca8eba3baeb17e8b973d10=4ab761b566f31d8d1af295a0f1ec1235 .

⁷⁷ SIBILLE Jean. *op. cit.* , page 80.

quant à eux, sont partagés entre l'aspect positif d'une telle promotion et le fait que celle-ci soit jouée avec ces acteurs-là et orchestrée de la sorte.

La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

Hormis les textes de lois concernant, on vient de le voir, l'enseignement et les médias, il existe des lois plus spécifiques quant à l'usage de la langue. En effet l'article 21 de la loi 94-665, autrement appelée Loi Toubon ou Loi de la langue française, stipule que « les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relative aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage⁷⁸ ». Toutefois, il n'existe aucun texte qui attribue un véritable statut à ces langues ; celles-ci n'ont pas de statut officiel. La Constitution, depuis 1992, notifie que le français est la langue de la République. Les dix dernières années du XXe siècle sont marquées par une dévalorisation accrue des langues régionales. En effet, ces langues n'ont joui d'aucun statut officiel. « Les textes et la jurisprudence ont enfermé les langues régionales dans un cadre de plus en plus précaire⁷⁹ ». Toutes périssent au profit de l'unique langue de la République. Intéressons-nous maintenant à la position française quant à la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. « Les questions relatives à la signature par la France de la Charte européenne (...) ont relancé un débat, parfois très vif, entre partisans et adversaire de la promotion de ces langues, l'instrumentalisation des questions linguistiques dans le champ politique étant, depuis plusieurs siècles, une caractéristique majeure de la société française⁸⁰ ». L'objectif de cette Charte est avant tout culturel, il s'agit donc de protéger et promouvoir les langues régionales ou minoritaires du paysage linguistique européen en tant que patrimoine culturel commun. Ses principes généraux ont pour but d'assurer aux citoyens des États signataires les mêmes droits élémentaires quant aux langues et aux cultures régionales. Ainsi les États s'engagent, en signant, à mener une politique en faveur de leurs langues et cultures régionales en prenant des mesures notamment dans le domaine de l'enseignement, mais aussi sur la scène culturelle. Elle doit permettre aux États de choisir des mesures qui sont compatibles avec leurs

⁷⁸ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 81.

⁷⁹ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 81

⁸⁰ SIBILLE Jean. *op.cit.*, page 86.

fonctionnements politique et juridique. La Charte ne précise pas quelles langues correspondent au concept de langues régionales ou minoritaires, mais il est mentionné que ne sont pas comprises dans cette mention les langues des migrants et les dialectes de la langue officielle. La Charte traite de langues et non pas de groupe sociaux, de minorités ou d'individus. De ce fait elle ne crée pas pour les dialectophones de droits collectifs ou individuels.

C'est à Bernard Cerquiglini, directeur de l'Institut national de la langue française, que le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture a demandé de constituer un rapport listant les langues régionales et minoritaires française éligibles par rapport à la Charte. Sa liste finale comporte 75 langues, l'importance de ce patrimoine immatériel est donc très grande. Comme il le dit lui-même, « un linguiste ne peut que regretter que depuis Prosper Mérimée on protège le patrimoine architectural, pictural ou monumental, mais que l'on n'ait pas protégé le patrimoine linguistique du pays⁸¹ ». A l'instar d'autres linguistes et défenseurs des langues, il déplore le peu d'effort de la part de la République, que ce soit sur le plan financier, ou scientifique et politique. Le terreau linguistique français est très riche ; il convient donc de le travailler. Or les Français sont attachés à une norme, explique Bernard Cerquiglini, « ils ne parlent une langue étrangère que quand ils la maîtrisent parfaitement, donc jamais. Il faut rappeler qu'être Européen, c'est être plurilingue de façon positive ou négative⁸² ». L'aspect et les enjeux politiques de cette Charte, ont été traités par Jean Espilondo, lors du colloque sur les langues régionales dont l'ouvrage que nous venons de citer fait le rapport. Ce colloque a eu lieu en juin 1999, un mois après que la France a signé la Charte. Jean Espilondo à cette époque intervient en tant que député des Pyrénées-Atlantiques. Il explique que la question de la place à donner aux langues régionales soulève encore une fois des enjeux et des problématiques à caractère politique. Elle va jusqu'à poser la question de « la conception que nous avons de la République et du vivre ensemble⁸³ ». Le débat oppose deux clans. Tout d'abord celui des réfractaires, qui estiment que le Charte est en totale inadéquation avec la tradition républicaine française, celle-ci risquant de faire éclater l'unité que la République s'est employée à forger. L'autre camp, favorable à la Charte, regroupe les défenseurs des langues et cultures régionales. Ceux-ci

⁸¹ CERQUIGLINI Bernard. In CLAIRIS Christos, COSTAOUEC Denis, COYOS Jean-Baptiste. *Langues et cultures régionales de France : État des lieux, enseignement, politiques*. France : L'Harmattan, 1999, pages 107-108.

⁸² *Ibid.* page 109.

⁸³ ESPILONDO Jean. In CLAIRIS Christos, COSTAOUEC Denis, COYOS Jean-Baptiste. *op. cit.* , page 114.

se divisent en deux familles. Les traditionalistes, généralement situés à la droite et à l'extrême droite du spectre politique, défendent les cultures régionales. Cependant, s'ils en sont les défenseurs, c'est « au nom de la tradition et de la référence au passé⁸⁴ ». Ensuite, on trouve les communautaristes, courant de pensée qui n'a que peu d'écho en France. Ils défendent les langues et cultures régionales comme pouvant être des représentations d'une communauté. Ces communautés doivent exister et bénéficier d'une reconnaissance officielle et légale. Or la question des langues régionales ne se résume pas à « un affrontement entre, d'un côté, les républicains purs et durs et, d'un autre, les traditionalistes et les communautaristes⁸⁵ ». L'article deux de la Constitution stipule que la langue de la République est le français ; ainsi un débat est soulevé ; faut-il réviser la Constitution, la modifier ? Jean Espilondo propose une attention nouvelle aux langues et cultures régionales, qui n'entre pas en contradiction avec la Constitution et qui s'inscrirait dans les principes de la République. « Si l'État républicain est unitaire, il n'est pas uniforme. Et si la République est une et indivisible, cela ne l'a pas empêché d'organiser son territoire de manière différenciée, en fonction des réalités locales ; cela ne l'a pas empêché de déléguer nombre de moyens et de compétences au profit des collectivités locales⁸⁶ ».

La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires s'inscrit dans le cadre de textes élaborés par le Conseil de l'Europe, complétant et précisant la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle a été conçue par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe et rédigée par un comité d'experts délégués par les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe. Ouverture à la signature des États par décision du Comité des ministres, le 5 novembre 1992, avec le statut de convention du Conseil de l'Europe, contre l'avis de la Grèce, de la Turquie et de la France, elle est entrée en vigueur le 1 mars 1998. Elle est actuellement ratifiée par la Croatie, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, le Liechtenstein, les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse, et signée mais non encore ratifiée par l'Autriche, Chypre, le Danemark, la France, l'Islande, le Luxembourg, Malte, la Roumanie, la Slovénie, l'Espagne, l'Italie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Ukraine⁸⁷.

L'éventuelle signature de la Charte par la France a réveillé de vieilles polémiques. Le gouvernement signe la Charte le 7 mai 1999. Toutefois le Conseil constitutionnel, consulté par le président de la République dans une ratification de la loi par le parlement, l'a

⁸⁴ *Ibid.*, page 115.

⁸⁵ *Ibid.*, page 115.

⁸⁶ *Ibid.*, page 117.

⁸⁷ SIBILLE Jean. *op. cit.*, pages 94-95.

déclarée contraire à la Constitution. D'après Jean Sibille⁸⁸, cette décision idéologique et politique est dénuée de « fondement juridique sérieux ». Elle ne présente qu'une « apparence de motivation et se contente d'asséner des affirmations péremptoires ». Malgré cela, cette décision n'est pas inattendue, s'inscrivant dans la continuité d'une jurisprudence qui a refusé en 1996 la co-officialité du tahitien en Polynésie française. Ajoutons « l'esprit d'une pratique française qui consiste à formuler systématiquement des réserves sur les droits linguistiques et culturels dans les textes internationaux » qui sont proposés à la France. La République française, contrairement au reste du monde, ne considère pas les droits linguistiques comme parties intégrantes des droits de l'homme. Cette décision négative met la France dans une position délicate envers les autres pays européens. Désormais le conseil de l'Europe exige des nouveaux membres de l'Union européenne qu'ils aient ratifié et signé la Charte. « Si la France n'était pas déjà membre du Conseil de l'Europe et qu'elle voulait y adhérer maintenant, elle ne pourrait le faire, faut d'avoir ratifié la Charte⁸⁹ ». La baisse considérable de l'usage et des locuteurs de ces langues régionales n'est un phénomène d'origine exclusivement politique. D'autres facteurs sont à prendre en compte, comme le facteur économique. La signature de la Charte aurait dû aboutir à une politique favorable envers ces langues, du moins c'est ce qui est supposé à ce moment-là. Or le refus de la France en 1999 de ratifier la Charte a empêché une potentielle « extension de l'enseignement des langues et diverses autres mesures⁹⁰ ». Cependant Matignon annonce que la signature de la Charte représente davantage « un accompagnement des choses existantes qu'un changement substantiel⁹¹ ». Ainsi la signature de la Charte par l'État français se révèle être une simple formalité, une simple reconnaissance de modalités déjà existantes en France. L'inscription des langues régionales au patrimoine est une valorisation qui n'engage aucune promotion active. Philippe Blanchet pointe du doigt la France, car, selon lui, elle est la seule à se comporter de la sorte. « La France est la seule avec seulement une langue officielle et une politique si rigide. La France est néanmoins la seule avec tant de langues régionales appartenant à tant de familles et groupes linguistiques différents !⁹² ».

⁸⁸ *Ibid.*, page 101.

⁸⁹ SIBILLE Jean. *op. cit.*, page 102

⁹⁰ Fañch BROUDIC in ESPILONDO Jean. *op. cit.*, page 131.

⁹¹ Citation in ESPILONDO Jean. *op. cit.*, page 131.

⁹² "France is the only one with only one official languages and such a rigid policy. France is nevertheless the only one with so many regional languages belonging to so many different linguistics families and groups !" Citation in BLANCHET Philippe BRETON Roland, SCHIFFMAN Harold. *op.cit.*, page 77.

Pour conclure cette partie, on peut dire qu'il existe une politique linguistique française. Cependant, celle-ci est loin d'être florissante et de profiter à l'ensemble du territoire français, surtout que son traitement est inégal selon les langues. En effet, bon nombre de langues régionales ne sont pas représentées que ce soit dans les écoles ou encore au CAPES, notamment le francoprovençal, même si celui-ci est présent dans l'enseignement supérieur. La mise en avant des cultures et des langues régionales relève plus des politiques régionales et des acteurs locaux, comme c'était déjà le cas à la fin du XIXe siècle avec Frédéric Mistral. Au niveau des médias, ce phénomène est encore plus marquant puisque ce sont les chaînes régionales qui ont pour mission de « promouvoir » ces langues. Encore que cette promotion soit assurée de façon tout à fait inégale sur tout le territoire. Comme l'explique Claude Hagège⁹³, l'unilinguisme est généralisé en France ; ainsi mener une politique hostile aux cultures et langues régionales est inutile. Les revendications linguistiques notamment basques, bretonnes, occitanes, ne doivent pas être considérées comme folkloriques, ou encore comme un danger pour le français. On l'a compris en 1951 en promulguant la Loi Deixonne ; il faut mieux répondre à ces volontés plutôt que laisser les locuteurs se tourner et « prendre à témoin » Bruxelles. L'État se doit de développer davantage ses langues régionales au même titre que l'on s'emploie à restaurer ou faire vivre « les cathédrales romanes, les fresques de La Chaise-Dieu ou les châteaux de la Renaissance : la disparition d'une langue est une perte pour toute l'espèce (...) une langue menacée est un monument en péril ». Leurs défenseurs se répartissent sur l'ensemble du spectre politique, alors que ces tendances ont été défendues par des tendances plus extrêmes et conservatrices. L'intérêt pédagogique du bilinguisme défendu par Claude Hagège est selon lui certain.

Après avoir retracé l'histoire et l'historique des langues régionales durant la période contemporaine et nous être attardée sur la politique linguistique française actuelle, intéressons-nous maintenant au contexte culturel français.

⁹³ HAGÈGE Claude. *op. cit.* , pages 238-239.

Chapitre 2 – Un contexte culturel français défavorable ?

Intéressons nous désormais au contexte culturel dans lequel ont pu évoluer ses langues régionales. Évolution relative puisque comme on vient de le voir la politique française n'a pas poussé à leur évolution mais plutôt à leur déclin. Nous évoquerons rapidement les stéréotypes auquel sont sujettes les langues régionales, pour nous attarder plus en profondeur sur le régionalisme.

Difficile identité des langues régionales

Images et stéréotypes

Les langues, on l'a vu, peuvent difficilement s'imposer en tant que telles dans le paysage linguistique français. Elles sont rejetées depuis la Révolution et sous la Troisième République, pour finalement être instrumentalisées sous le Régime de Vichy. Après l'épisode révolutionnaire et l'œuvre unificatrice jacobine, le statut des langues régionales a déjà pâti des nombreuses accusations et réprimandes venant de la capitale. L'abbé Grégoire les qualifiant « d'idiomes grossiers », ou encore Barthélémy de Lanthemas « de restes de la barbarie des temps passés ». Néanmoins, elles n'ont pas pour autant périclité. En effet, un demi siècle plus tard, en 1851, Blanqui rapporte les conclusions suivantes ; « deux peuples différents vivent sur le même sol une vie si différente qu'ils semblent étrangers l'un à l'autre, même s'ils sont unis par les liens de la centralisation la plus impérieuse qui ait jamais existé⁹⁴ ».

Dans son chapitre intitulé « un pays de sauvages », Eugen Weber, montre bien comment depuis la capitale, on dénigre la province. Une province peuplée de sauvages « ne comprenant pas un mot de la langue », pays « où la civilisation n'a pas pénétré⁹⁵ ». Gambetta en 1871 s'exprime ainsi ; « les paysans sont intellectuellement en retard de quelques siècles sur la partie éclairée du pays, (...) la distance est énorme entre eux et nous, nous qui parlons notre langue, tandis que (...) nos compatriotes ne font que la balbutier ». Alors que de son côté, le paysan de province pâtit de son statut de non-civilisé. Il admet que « quelque chose de valable et de très supérieur existait, qui lui faisait défaut, que la civilisation française et surtout tout ce qui venait de Paris était nettement supérieur

⁹⁴ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 25.

⁹⁵ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 19.

et nettement désirable⁹⁶ ». L'État parvient à stigmatiser les provinciaux et leurs traditions. Aussi, les ennemis du patois pointent du doigt l'incapacité de la langue à exprimer une idée, par rapport à la pureté et à la clarté de la langue française.

Les patois sont considérés comme des parlers en ruine. L'hygiène de la langue exige la destruction du patois comme leur insalubrité imposait celle des vieux murs. « Sans doute – écrivait en 1888 Roger Liquier dans *l'Instruction primaire*- Mistral n'a pas tort d'affirmer que la disparition des patois, comme celle de certaines coutumes tombées en désuétude, fait perdre à notre pays une partie de son originalité. Mais ces doléances me rappellent celles de certains artistes qui, par respect du pittoresque, voudraient qu'on laissât debout certains quartiers infects du vieux Paris. C'est très joli, le pittoresque, mais l'hygiène, la nécessité d'assurer la circulation, de répondre en un mot, à mille besoins, c'est bien quelque chose aussi⁹⁷ .

Or les dialectophones ont un vocabulaire riche et varié, où chaque chose a une appellation propre ; « les multiples patois locaux ont un fonctionnement linguistique où se lit les qualités des hommes de la terre et des hommes de travail⁹⁸ ». Eugen Weber explique lui aussi que lorsque le parler des villes remplace celui des campagnes « le familier devient étranger ». Cette langue nouvelle ne permet pas « de participer aussi aisément et immédiatement à des situations que le temps et l'habitude avaient rendues communes et familières et que les mots avaient domestiqué⁹⁹ ». Le patois comme le français se vit de façon douloureuse. On souffre de parler une langue pointée du doigt et l'on est limité par une langue que l'on a du mal à manier.

Une difficile identité des langues, mais aussi une difficile identité pour les dialectophones. Déconsidérés par cette République qui se veut unifiée, ceux-ci se doivent d'apprendre une langue qui n'est pas la leur, avec laquelle leur langue maternelle n'a souvent rien à voir ; c'est le cas pour les Bretons ou encore les Basques. La langue française n'est qu'une langue imposée. La diglossie, ou bilinguisme, est discréditée, alors que dans nos sociétés actuelles c'est plutôt la notion inverse que prime ; « l'Europe est un bouquet de langues. Être européen, c'est être capable de parler ou de comprendre plusieurs langues¹⁰⁰ ». Les dialectophones en viennent parfois à dénigrer leur langue d'origine au profit d'une langue soit disant moderne qu'ils arrivent tout juste à prononcer. Les langues régionales ne jouissent donc pas d'une bonne opinion, et cela dans les deux camps ;

⁹⁶ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 23.

⁹⁷ CHANET Jean François. *op. cit.*, pages 211-212.

⁹⁸ *Inventer le monde, Les rhônalpins et leurs langages*. Grenoble : Musée dauphinois, 1990, page 17.

⁹⁹ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 145.

¹⁰⁰ CERQUIGLINI Bernard. In CLAIRIS Christos, COSTAOUÉC Denis, COYOS Jean-Baptiste. *op. cit.*, page 109.

français ou patoisant. La propagande de la République se répercute à grande échelle dans les domaines de l'école et de l'administration, enracinant dans la conscience nationale l'idée de l'unité du français et faisant des patois un objet obsolète et sujet à moquerie. Bien que l'on ait vu, que cette notion de chasse au patois menée par les instituteurs soit à nuancer. Cette entreprise de francisation par les maîtres a ses images noires : « l'écolier chargé du sabot ou du sou - signal ou symbole - pour s'être laissé aller dans l'enthousiasme du jeu, à user d'une forte interjection catalane ou bretonne, puni en conséquence, et de surcroît entraîné à la délation puisqu'il s'agissait aussi d'épier, pour lui repasser l'objet infamant, le copain qui faillirait à son tour¹⁰¹ ». Hérité des jésuites qui ironiquement l'ont employé contre les enfants pour qu'ils usent du latin et non du français. Il peut aussi s'agir d'un bout de carton, dans les Pyrénées, d'une planche de bois, d'une barre ou d'un bâton, d'une cheville dans le Cantal, d'un ruban de papier, ou un objet métallique, ou encore d'une brique en Corrèze, du sabot en Bretagne. L'enfant arrivant à l'école et parlant son patois « est traité comme s'il n'apportait rien avec lui¹⁰² ». Autre exemple que nous avons évoqué auparavant, la gente féminine voit dans le français la marque d'un raffinement certain et d'émancipation. Cependant la difficile et lente conquête de la langue de la République à travers le territoire, permet finalement une certaine survie de la langue, bien que son identité en soit bafouée. Comme l'écrit le folkloriste Arnold Van Gennep en 1911 ; « pour les paysans et les ouvriers la langue maternelle est le patois, la langue étrangère le français¹⁰³ ». A cause des ces manipulations et cette éradication les langues régionales ne bénéficient pas d'un statut propice à leur développement, celles-ci sont souvent tournées en dérision. Elles ne font pas l'objet d'un grand intérêt, leurs défenseurs apparaissent comme « écologistes de la langue, soucieux de préserver des espaces menacées¹⁰⁴ ».

Les stéréotypes qui ont été véhiculé aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles sont toujours les mêmes. Aujourd'hui encore le mot « patois » est porteur de nombreuses connotations péjoratives. Mona Ozouf souligne cet aspect dans son ouvrage *Composition française*, « nous connaissons par cœur les arguments que l'arrogance française n'a cessé d'opposer à ce qu'elle nomme à l'ordinaire un patois, et les bons jours un idiome¹⁰⁵ ». Bien

¹⁰¹ CHANET Jean-François. *op. cit.*, pages 10-11.

¹⁰² CHANET Jean-François. *op.cit.*, page 226.

¹⁰³ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 116.

¹⁰⁴ HAGÈGE Claude. *Le Français et les siècles*. Paris : Points, 1987.

¹⁰⁵ OZOUF Mona. *Composition française : retour sur une enfance bretonne*. Paris : Gallimard, 2009, page 99.

que depuis quelques années déjà on observe un regain d'intérêt pour la langue, le rapport de la l'étude FORA montre que les locuteurs rhônalpins ont souffert de ces stéréotypes, mais la tendance tend à s'inverser.

Les langues régionales de Rhône-Alpes souffrent en effet souvent d'une image dévalorisée. C'est encore le cas, et peut-être même plus particulièrement, chez un grand nombre de locuteurs, qui ont intégré le discours stigmatisant porté sur la langue par l'école durant de longues années, discours conforté par l'indifférence de l'état français, même si cette attitude tend aujourd'hui à changer. Ce sentiment de dévalorisation injustifié devrait au contraire faire place à la fierté d'avoir fait perdurer, dans un contexte hostile, une langue issue d'une histoire de deux millénaires¹⁰⁶.

Des particularismes symbole de résistance

La langue régionale, dans l'imaginaire collectif, est souvent associée à l'indépendantisme qu'il soit basque, breton ou encore corse. Par conséquent, l'amalgame entre les deux s'opère assez vite. À la langue basque, par exemple, s'accrochent des images comme celle des attentats perpétrés par l'ETA. Par conséquent, la langue devient le synonyme de lutte armée, de résistance et de violence. Historiquement parlant, les langues régionales sont à bannir ; tous ceux donc qui s'évertueront à la parler feront donc acte de résistance.

La notion de résistance quand on parle de langue régionale est importante, nous le verrons notamment dans notre chapitre sur le Val d'Aoste, où l'on explique que les Valdôtains ont dû se battre et résister pour exister et faire perdurer l'usage de leur langue. Il en est de même pour chaque région où les revendications politiques, territoriales, culturelles, etc. ont été massives, comme la Bretagne ou l'Alsace. De plus, faire le choix d'apprendre ou de parler une langue régionale, c'est se démarquer et se différencier de la langue nationale. Ainsi, faire ce choix représente d'une certaine manière un acte de résistance. D'ailleurs, M. Claude Longre que nous avons rencontré et interrogé, nous explique que si certains n'avaient pas tenu tête au moment où la langue s'est imposé comme étant la langue nationale, et avaient accepté le français comme unique langue, le patois ne serait pas parvenu jusqu'à nous. Or cette résistance n'est en aucun synonyme de repliement sur soi, comme en témoigne nos recherches, les associations jamais ne refusent un nouveau membre pour des raisons de culture, langue et origine différentes.

¹⁰⁶ Extrait de *l'Étude Fora*, page 90.

La tendance change pour les langues régionales, du fait de l'action du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO notamment. Leur statut change assurant une certaine visibilité dans l'espace public. Cependant, le francoprovençal n'est toujours pas reconnu légalement par l'État ; le sort des langues est donc bien différent selon les régions mais de manière générale l'État semble beaucoup moins préoccupé que les institutions internationales. En témoigne un article publié le 10 décembre 2009 sur le site *www.arpitania.eu*, à la suite de la déclaration d'Éric Besson, annonçant qu'il n'y aurait pas de loi spécifique aux langues régionales.

Le Président français, Nicolas Sarkozy, et l'ancienne Ministre de la culture, Christine Albanel avait promis une loi et les députés UMP, soutenaient récemment qu'elle était en rédaction. Mais Éric Besson, interrogé par une Députée PS, Martine Faure (présidente de l'intergroupe pour les langues régionales à l'Assemblée nationale), vient de lancer que d'accorder des droits spécifiques aux locuteurs de langues minoritaires "serait contraire au principe d'indivisibilité de la République et d'égalité devant la loi"¹⁰⁷.

On peut donc réellement parler d'une existence difficile pour les langues régionales ; voyons désormais à travers le prisme du régionalisme comment ont été abordé et défendu les langues.

La montée du régionalisme

« Le régionalisme estime que l'unité française tire son originalité et sa force des régions qui la composent, il lui semble assez logique que notre nation se divise en régions. Il lui apparaît que c'est maintenir et renforcer l'unité que de conserver les traits de toutes les parties qui forment le tout national¹⁰⁸ ». Cette notion de régionalisme, fait écho à de multiples images et références. Selon Anne-Marie Thiesse, on peut se référer aux « fêtes, danses et habillements rétros de l'après Mai 68 » comme aux « manifestations (...), affrontements avec les forces de l'ordre¹⁰⁹ ». En France, l'amalgame entre le régionalisme et le nationalisme régional est commune. Alors que ce dernier sous entend une autonomie, ou une quasi indépendance, comme c'est le cas pour le mouvement indépendantiste basque, incarné par l'ETA ; *Euskadi Ta Askatasuna*. Même s'il ne s'affirme pas en tant

¹⁰⁷ Article in <http://www.arpitania.eu/>.

¹⁰⁸ Citation de Maurice Brun. In FLORY Thiébaud. *Le mouvement régionaliste français, sources et développements*. Paris : PUF, 1966.

¹⁰⁹ THIESSE Anne-Marie. *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de la langue française entre la Belle Époque et la Libération*. Paris : PUF ethnologies, 1991, page 9.

que tel, on observe durant la Révolution, un moment qui « conjugue la volonté unitaire et la découverte des différences régionales¹¹⁰ ». La province a conscience de ses particularismes et ne veut pas qu'au bénéfice de l'unité jacobine et révolutionnaire, celles-ci soient oubliées et enterrées.

La Révolution française et les prémices du régionalisme

Dès ses premiers mois, la Révolution s'affirme comme une opération territoriale autant que politique. La refonte du territoire et de ses représentations est, dans l'esprit des hommes en 1789, le moyen privilégié de la construction de la nation. En témoignent le processus de la création des départements et le mouvement des fédérations, qui marquent un identique « désir du même ». C'est par la fusion des différences, ancrées dans le sol ou imposées par l'histoire, que la nation se construit. Par là, elle s'affirme comme une réalité supérieure à l'ensemble de ses parties. Posée d'emblée comme universelle et homogène, elle provoque l'association du fragmentaire et du particulier¹¹¹.

S'opère alors une réorganisation territoriale dont le fondement est la décentralisation. Les départements sont créés au mois de mars 1790, un phénomène qui se répercute dans les mentalités, notamment dans la perception de l'espace français. Cet épisode « n'est que le premier moment d'une affirmation double et contradictoire¹¹² ». L'insurrection fédéraliste qui s'opère en 1793 ne remet pas en cause la République. Toutefois la pratique du département a soulevé de nouvelles volontés et accentué les différences entre la capitale et sa province. Cette dernière n'est pas placée sur un pied d'égalité, contrairement aux idéaux révolutionnaires. Les régions, ainsi que leurs particularismes sont perçues comme « rétrogrades », « archaïques », « condamnées à terme par l'homogénéisation croissante du territoire français¹¹³ ». C'est ce durcissement que remet en cause l'épisode de 1793.

En effet, l'insurrection fédéraliste est davantage due à l'hégémonie de Paris et son autoritarisme, qui mettent en péril l'unité républicaine. Le durcissement politique opéré par la capitale se traduit par une intransigeance envers tout ce qui n'émane pas de la capitale, du moins tout ce qui est différent d'elle. En témoigne la politique linguistique opérée durant la Révolution vu précédemment. Montagnards et Girondins s'opposent lors de cet épisode, les premiers accusant les seconds de vouloir démanteler la Nation. Pour les Montagnards toute affirmation de particularité est mortifère pour la nation, le local doit être anéanti au profit du national car le soulèvement local est synonyme d'une survivance de

¹¹⁰ REVEL Jacques. *La région*. In NORA Pierre (dir.). *Les lieux de Mémoire, Tome 3, Les France : conflits et partages*. Gallimard, France, 1992, page 874.

¹¹¹ GASNIER Thierry. *Le local*. In NORA Pierre (dir.). *op.cit.*, page 465.

¹¹² REVEL Jacques *op. cit.*, page 868.

¹¹³ GASNIER Thierry. *Le local*. In NORA Pierre (dir.). *op.cit.*, page 466.

l’Ancien Régime¹¹⁴. Ainsi ce mouvement fédéraliste, mené notamment par les Girondins est en quelque sorte le début d’une revendication régionale.

En opposition avec les nouvelles images de la nation dont est porteuse la politique de la Révolution, on trouve une littérature abondante ; celle des récits de voyage. On y retrouve tout ce qui fait les particularismes des différentes régions, « elles font surgir des pratiques infiniment diverses du travail et de la fête, des langues à foison, des coutumes et des usages morcelés, au sein même des départements. Par le biais des cultures locales, la diversité, qui prévalait avant 1789 et que le réaménagement départemental vient d’exclure de l’ordre territorial¹¹⁵ ». Ces textes par rapport à ceux de l’Ancien Régime, proposent une vision et une façon d’aborder les choses différentes : inventaires, descriptions neutres, emploi du présent, etc. Thierry Gasnier qualifie les auteurs de ces travaux d’antiquaires : « le point de vue du jacobin est doublé par celui de l’antiquaire¹¹⁶ ». La permanence et la survivance de ces cultures locales dont les antiquaires font la description, rend compte de leur immuabilité, de leur ancrage dans le sol et les esprits ; il faut faire face à une véritable Mémoire des lieux. L’espace local devient un lieu de mémoire car il tisse des relations entre la France et son passé.

Il convient de mentionner l’influence de la « vogue du celtisme¹¹⁷ », l’académie celtique étant fondée en 1805. Sa création s’accompagne d’une collecte de toute chose pouvant servir à l’histoire de la nation. Le XIXe siècle est ainsi marqué par la création de nombreux musées ; Musées des Beaux-arts, d’histoire naturelle, musées locaux, d’archéologie, etc. Un certain régionalisme est donc opéré par les élites locales qui par des collections personnelles, s’évertuent à rassembler tout ce qui témoigne du passé de la région, de la commune, d’un héros local, d’une spécialité, etc. L’intérêt pour le passé des provinces, porté par le courant romantique, durant la Restauration, ainsi que la Monarchie de Juillet n’est pas perçu négativement par l’État. Le Second Empire quant à lui, ne porte pas atteinte à l’entité que forme jacobins et antiquaires¹¹⁸. Ainsi le régionalisme vit ses premiers instants, notamment grâce à cette volonté de sauvegarder et préserver cette histoire et ce

¹¹⁴ GASNIER Thierry. *Le local*. In NORA Pierre (dir.). *op.cit.* , pages 466-467.

¹¹⁵ *Ibid.* , page 467.

¹¹⁶ *Ibid.* , page 468.

¹¹⁷ *Ibid.* , page 469.

¹¹⁸ VADELORGE Loïc. *Le Régionalisme*. In DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *Dictionnaire d’histoire culturelle de la France contemporaine*. Paris : PUF, 2010, pages 692-697.

patrimoine locale. Le régionalisme naît véritablement en 1880, à la veille de la Belle Époque.

De la Belle Époque au Régime de Vichy

Les affrontements et la défaite de 1870, ont engendré en France une mutation, la frontière qui sépare culture et politique est franchie¹¹⁹. C'est pourquoi dans les années 1880 naît un mouvement régionaliste sur le plan culturel ainsi que politique. Commun à différents pays d'Europe, il prône « une défense des valeurs de la société rurale et d'un nationalisme fondé sur la défense de la petite patrie¹²⁰ ». Ce mouvement s'impose véritablement contre l'industrialisation et l'urbanisation caractéristiques de cette période, qui sont pour bon nombre de français synonyme de paupérisation. Ce phénomène se traduit politiquement par la revendication de réformes administratives et institutionnelles, portée par les élites en faveur de la décentralisation. Tandis que la droite nationaliste préconise un retour à la terre. « Le régionalisme apparaît comme une forme alternative de l'identité nationale¹²¹ », un sentiment d'identité nationale qui se renforce durant cette période avec la défaite de 1870.

Le régionalisme de la Belle Époque est, en majorité, incarné par le vecteur culturel plutôt que politique. Loïc Vadelorge¹²² explique que les partis régionalistes ne représentent qu'une petite partie de ce phénomène régionaliste. Cependant, est créé en 1900 un Mouvement régionaliste, « Il se situe dans le droit-fil du programme de Nancy¹²³ adopté par l'opposition à l'Empire en 1865 et qui a été considéré comme l'acte de naissance du régionalisme institutionnel même si le mot n'existe pas encore¹²⁴ ». Toutefois il ne s'agit pas de remettre en cause le territoire national, ni de vouloir obtenir un statut autonome et indépendant. Malgré cela, des formes de régionalisme plus virulentes existent ; c'est le cas

¹¹⁹ Ibid. , page 674.

¹²⁰ ALLIÈS Paul. *Nationalités, nationalitaire, régionalisme*. In ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick (dir.). *La France des années 1968*. France : éditions syllepse, 2008, page 535.

¹²¹ THIESSE Anne –Marie. *op. cit.* , page 243.

¹²² VADERLORGE Loïc. *Le Régionalisme. op. cit.* , page 694.

¹²³ Le Programme de Nancy est l'œuvre de l'opposition républicaine dont l'objectif est de réclamer la démocratisation des institutions communales ; un plus grand pouvoir des communes et une décentralisation administrative. Ce programme prône donc une plus grande démocratie locale face à l'arbitraire préfectoral.

¹²⁴ ALLIÈS Paul, *Nationalités, nationalitaire, régionalisme*. In ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick (dir.), *op. cit.* , page 535.

du régionalisme idéologique mené par Charles Maurras¹²⁵ et l'Action Française¹²⁶. La monarchie, selon ce dernier, est la seule à pouvoir régionaliser le territoire, car par son essence elle se repose sur des intermédiaires locaux, régionaux et autonomes. Le régionalisme est ici une question de régime politique. Cette base idéologique est reprise par Maurice Barrès, à qui l'on attribue durant longtemps la paternité du régionalisme.

C'est par l'enracinement de l'être à son terroir natal, par l'effort local héréditaire que la France se libérera des liens de l'idéologie kantienne qui brise les liens des individus à leur région natale en prétendant universaliser leurs intérêts : « Famille d'individus, voilà la commune ; familles de communes, voilà la région ; famille de régions, voilà la nation » disait-il en 1906. Le terroir, les ancêtres et les morts sont les seules réalités qui comptent dans la reproduction des sociétés. Cette façon de penser et de panser sans cesse les douleurs de l'arrachement à un mode de vie traditionnel fut le résultat d'une constante et intense politisation de la notion de régionalisme à l'inverse exactement de ce à quoi s'emploient les régionalistes institutionnels¹²⁷.

Cette période s'accompagne d'une vague de littérature régionale qui s'étendra jusqu'en 1940. Cette abondante production littéraire s'inscrit dans le terroir, en témoignent notamment l'évocation récurrente d'élocutions dialectales. L'espace local devient un lieu commun de la culture de la Belle Époque¹²⁸. Le succès du genre régional dans la littérature, s'explique selon Thierry Gasnier, par rapport à l'apparition des pratiques touristiques provinciales.

Ainsi la Belle Époque voit naître le régionalisme, se poursuivant sous la Troisième République avec les deux tendances que nous avons pu observer ; le régionalisme institutionnel et le régionalisme idéologique. Alors que le premier fait tout pour rester compatible avec les principes républicains, le second s'affirme clairement contre républicain. Cette évolution bicéphale du régionalisme change de trajectoire sous l'occupation et avec l'avènement du maréchal Pétain.

Le régionalisme s'oppose aux idéologies de la Troisième République, qui notamment font du français le ciment de l'unité nationale, au même titre que l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Or, sous Vichy s'opère un retour à la

¹²⁵ Charles Maurras (1868-1942) théoricien et homme politique français. Il fait du journal *L'action Française*, l'instrument de son combat contre le régime républicain, prônant la restauration monarchique. Il soutient le maréchal Pétain et est condamné en 1945 à la détention perpétuelle.

¹²⁶ *L'Action Française*, journal fondé en 1908 est le fer de lance du mouvement du même nom, dirigé par Charles MAURRAS. Mouvement nationaliste, contre révolutionnaire, prônant une monarchie traditionnelle, héréditaire, anti parlementaire et décentralisée. Il s'agit du principal mouvement intellectuel et politique d'extrême droite sous la Troisième République.

¹²⁷ ALLIÈS Paul. *Nationalités, nationalitaire, régionalisme*. In ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick (dir.). *op. cit.*, page 536.

¹²⁸ GASNIER Thierry. *Le local*. In NORA Pierre (dir.). *op.cit.*, page 514.

patrie, à la terre, au folklore et aux particularismes régionaux. Christian Faure explique¹²⁹ que l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain établit de nouvelles propositions territoriales. Celles-ci répondent aux vœux des divers mouvements autonomistes et régionalistes, qui ont grandi avant et après la Première Guerre mondiale, stimulés par le courant philosophique qui a abouti à la création de la Société des Nations et à la reconnaissance des droits des peuples minoritaires à parler, enseigner leurs langues et à voir respecter leurs traditions et leurs croyances. Le 11 juillet 1940, le maréchal Pétain proclame la création de nouvelles provinces avec à leur tête un gouverneur propre. Avec la loi du 19 avril 1941, elles deviennent finalement des préfectures régionales, comme le dit Paul Allières, « c'est une réforme administrative congruente à un renforcement de l'encadrement administratif local¹³⁰ ». En parallèle à cela, des mesures sont prises quant à l'enseignement des dialectes, du terroir, la rénovation des arts populaires, etc. La propagande folkloriste et régionaliste est réelle, le gouvernement encourage volontairement la propagande régionaliste auprès des présidents des comités provinciaux et départementaux.

« Vos groupes de folklore ont été les mainteneurs et les animateurs de cet esprit régionaliste, de cet attachement à la petite patrie, qui rendront vivantes et fortes les provinces que nous créons ; Je vous demande instamment de persévérer dans votre action et de la développer. Passez cette consigne à vos collègues¹³¹ ».

De nombreux désillusionnés rejoignent ce qui leur semblent être « une entreprise modernisatrice d'aménagement du territoire », pour reprendre l'expression de Paul Allières.

On observe au niveau des régions, différentes manifestations de ce régionalisme. Par exemple en Bretagne, la signature de l'armistice franco-allemande met fin à une tentative séparatiste de créer un État indépendant. Toutefois, un rassemblement s'opère entre les forces régionalistes et fédéralistes. Le Comité consultatif de Bretagne est soutenu par les préfets, les conseils municipaux, de même que par des personnalités bretonnes. Il s'emploie à défendre vigoureusement les particularismes bretons, en revendiquant sa culture, l'économie ainsi que l'administration. Une partie de la revendication bretonne trouve un écho particulier dans l'Europe allemande. « L'organe du Parti national breton affirme ainsi en juillet 1942 que la Bretagne est étroitement solidaire du combat que

¹²⁹ FAURE Christian. *op. cit.*, page 65.

¹³⁰ ALLIÈS Paul. *op. cit.*, page 536.

¹³¹ Citation in FAURE Christian. *op. cit.*, page 75.

mènent avec le Reich les autres nations opprimées¹³² (...) ». Cette tendance se perd totalement lors de la défaite allemande tellement ses espérances ont été fondé sur la victoire nazie. Ce basculement n'est pas général à toutes les provinces. Cela étant, on note dans les principes du régionalisme méridional l'idée d'une race latine. Le Félibrige, mouvement de conservation de la langue du pays d'Oc, est vécu et animé par les élites et donc d'un certain conservatisme. Ainsi de nombreux courants régionalistes ont soutenu la politique du maréchal Pétain et ont focalisé « les rejets culturels et politique de la Libération¹³³ ».

Le régime de Vichy porte un coup au régionalisme ; Paul Allié résume la situation : « En même temps que le régionalisme institutionnel perd de sa consistance, l'idéologie régionaliste devient un corps unilatéralement réactionnaire quelles que soient les spécificités territoriales¹³⁴ ». Ajoutons à cela le fait que le régionalisme ne trouve aucun écho au sein de la population française, il apparait comme le patrimoine de la droite et de l'extrême droite. L'occupation et le régime de Vichy qui l'ont rendu vivant, veulent être oubliés par les français. En effet, à la Libération on élimine tout ce qui touche à Vichy, la république étant de nouveau sur pied. L'éviction de ce régionalisme idéologique, et autoritaire, laisse la place au régionalisme institutionnel. Toutefois, durant un long après guerre, le régionalisme s'éclipse des cultures politiques françaises. Les cultures régionales sont désormais synonymes de folklore. La Quatrième République ne prône pas un anti-régionalisme, puisque c'est à ce moment qu'est adoptée la loi Deixonne du 11 janvier 1951, autorisant l'enseignement de certaines langues régionales.

C'est donc avec la Cinquième République que le régionalisme va reprendre corps, surtout avec et pendant les mobilisations socio culturelles.

La Cinquième République, un nouveau souffle pour le régionalisme

La Cinquième République reprend cette question mais lui donne un tournant bonapartiste. Charles De Gaulle confirme le tracé des régions, en promulguant les Commissions de développement économique régional (CODER). Ces dernières sont créées pour avantager la représentation des socioprofessionnels, mais elles sont en réalité sous

¹³² *Ibid.* , page 537.

¹³³ *Ibid.* , page 538.

¹³⁴ *Ibid.* , page 538.

l'autorité des préfets ; « Cette timide régionalisation apparaît comme la ruse d'une nouvelle centralisation¹³⁵ ». La France, selon De Gaulle, est une et indivisible. Ainsi, la revendication régionaliste va véritablement s'organiser et se renforcer pour lutter contre ce conservatisme administratif : une mobilisation en phase avec les diverses mutations économiques et sociales que vit la société, dans le cadre notamment de la décolonisation et de la très proche troisième révolution industrielle. Anne Marie Thiesse¹³⁶ explique que le régionalisme se propose comme moyen de remédier à des problèmes dont l'absence de résolution pourrait avoir une issue révolutionnaire, c'est un thème de rassemblement. Or, la prospérité qu'ont amené les Trente Glorieuses, permet de dissimuler pendant un temps les disparités géographiques. C'est avec les premières perceptions de la crise économique, que les disparités se font jour et que donc ressurgit le régionalisme, notamment dans les régions les plus touchées ; la Bretagne et le Midi, « des régions où le sentiment de spécificité culturelle s'est plus particulièrement maintenue¹³⁷ ». Prenons par exemple, le Midi ou « Occitanie », qui subit une perte importante de ses industries traditionnelles et dont la production agricole fait face à la concurrence étrangère. Le régionalisme, post 1945, est basé sur une revendication culturelle, spécifiquement sur l'usage de la langue occitane. La mission d'unification de la langue est menée par l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO), mais comme le Félibrige cet ensemble reste l'apanage d'une élite intellectuelle. Elle est présidée par Robert Lafont¹³⁸, qui finalement fonde la Comité occitan d'études et d'action. Les défenseurs de la cause occitane veulent désormais intervenir sur le plan politique et économique. L'université est alors le quartier général de ce mouvement, où se rencontrent étudiants, enseignants, jeunesse politisée, militants paysans, etc.

C'est en fait dans le domaine culturel que le régionalisme a gardé une certaine force dans trois décennies suivant la Libération (...). Concurrencé par le modernisme culturel et les références américaines, qui occupent le devant de la scène, le régionalisme se maintient dans les secteurs de l'éducation et du tourisme. Les années 1950 et 1960 voient proliférer les groupes folkloriques, cependant que les souvenirs typiques en tous genres se multiplient au même rythme que les séjours de vacances. Les organisations éducatives, sportives et récréatives de la jeunesse n'ont jamais été aussi développées qu'à cette période. La culture qui y est diffusée est en partie puisée dans le fonds populaire et traditionnel des chants et des danses (...). Les vieilles chansons campagnardes ou régionales, adaptées, que le Maréchal voulait faire entonner par la jeunesse, forment le fonds du répertoire des colonies de vacances et des cars de ski. Les générations que l'on associe traditionnellement au Coca cola et à la pop music sont également

¹³⁵ ALLIÈS Paul. *op. cit.*, page 540.

¹³⁶ THIESSE Anne-Marie. *op. cit.*, page 287.

¹³⁷ *Ibid.* page 287

¹³⁸ LAFONT Robert (1923-2009), linguiste, historien de la littérature occitane mais aussi poète, auteur et dramaturge. Il est le théoricien du *colonialisme interne*.

imprégnées de dictées sur les vendanges (...). Mélange fort peu localisé, qui assure à la fois l'audience et la réappropriation des manifestations régionalistes des années 1970¹³⁹.

S'amorce donc une renaissance du régionalisme, une renaissance désormais située à gauche du spectre politique. Le terme de régionalisme est dorénavant utilisable de nouveau, grâce aux références aux luttes d'émancipation des peuples coloniales. Chose que, d'après Anne Marie Thiesse¹⁴⁰, l'assimilation vichyste a rendu impossible. Ce renouveau bénéficie donc du mouvement de mai 68 et va de la sorte trouver un écho à l'échelle nationale.

Des revendications qui jusque là sont restées périphériques et locales, atteignent le cœur de la protestation de mai 68. En témoignent, d'après Paul Allières¹⁴¹, l'apparition de drapeaux basques, bretons, corses et occitans dans le cœur symbolique de mai 68, c'est-à-dire la cour de la Sorbonne. S'opère alors une véritable politisation des mouvements régionalistes, qui s'installent sur la scène politique pour toute la décennie suivante. Ils ont un tel impact à gauche et dans le mouvement ouvrier, compte tenu des revendications sociales qu'ils portent, que cela conduit à certaines postures inédites, qui dans les années 80 auront pour résultat la décentralisation. Le mouvement a conduit les mouvements régionalistes à se politiser mais aussi à rendre compte des échecs de la régionalisation opérée par les politiques publiques et l'impuissance de l'État à reformer le territoire. C'est alors que sont amenés à se rencontrer les mouvements régionalistes et révolutionnaires. Les échecs des différentes tentatives de régionalisation sont analysés et attribués au développement inégal. L'inégalité du rythme de développement à différentes échelles serait la base de l'expansion capitaliste. C'est le constat que dressent la Bretagne et l'Occitanie ; sous industrialisation, chômage, bas salaire et exode de main d'œuvre, les victimes de ce modèle attachées à leur région, deviennent profondément anticapitalistes, rejoignant donc les revendications de mai 68. Paul Allières cite les propos de Robert Lafont ; « Si la centralisation étatique est si forte c'est bien parce qu'elle est organiquement nécessaire à l'administration déséquilibrée du territoire¹⁴² ». La théorie selon laquelle l'État maintient des régions vides, en souhaitant les administrer notamment à l'armée s'affirme avec l'épisode du Larzac.

¹³⁹ THIESSE Anne-Marie. *op. cit.* , pages 287-288.

¹⁴⁰ THIESSE Anne-Marie. *op. cit.* , page 287.

¹⁴¹ ALLIÈS Paul. *op. cit.* , page 542.

¹⁴² ALLIÈS Paul. *op. cit.* , page 543.

En 1971, sur le plateau du Larzac, 103 paysans s'opposent au projet d'extension du camp militaire, donnant lieu à de nombreuses actions originales et alliances. Avec par exemple l'association des chrétiens du monde rural, les paysans travailleurs, la gauche et l'extrême gauche, les militants de la cause occitane, etc. On défend une profession mais également à travers elle un mode de vie et un territoire. La dimension régionaliste de cet événement plaide pour un développement régional tout en refusant que le plateau du Larzac, dont une partie de l'Occitanie serve de quartier général à « l'Europe de la répression et des marchands de canon¹⁴³ ». Cet épisode local prend une dimension infra régionale et supra régionale. Infra régional car le territoire défendu ne correspond pas à l'Occitanie dans son ensemble et supra régional car cette lutte s'adresse et touche bon nombre de français à l'époque où la cause militaire est désapprouvée par la population française.

La cause paysanne a parfois rejoint celle des régionalistes lors du grand bal des revendications ouvert par mai 68. Comme on vient de le voir avec l'exemple emblématique du plateau du Larzac mais aussi, bien sûr, en Bretagne et en Occitanie. Les agriculteurs défendent la nécessité d'une action globale pour le développement régional. Ainsi certains paysans rejoignent les revendications régionalistes mais il n'y a pas vraiment de jonction significative notamment car les paysans ne font pas de la défense de la langue, une de leur revendication principale. La dimension régionale que l'on peut retrouver au travers de ces mouvements paysans est souvent fragile.

Cette période voit l'émergence de la notion de « colonialisme intérieur¹⁴⁴ », fondée par Robert Lafont et Serge Mallet à partir de 1967. Bon nombre de militants se sont politisés dans le cadre d'une mobilisation de soutien à ces anciens colonisés. Parmi les envoyés en Algérie, qu'ils soient breton, occitan ou basque, beaucoup ont trouvé « matière à réflexion sur la répression et le sort que la France faisait subir à ses colonisés¹⁴⁵ ». Ajoutons à cela le contexte des luttes identitaires ou nationales qui baigne l'Europe occidentale. Ainsi est forgé le terme de « nationalitaire » synthétisant national et minoritaire. La revendication nationalitaire s'est donc bien ancrée dans les événements de mai 1968 avec la création du Parti nationaliste occitan ou le Front de libération de la Bretagne. La Corse quant à elle va réellement relancer la question nationale, en posant la

¹⁴³ Premier numéro de *Lutte occitane* en mai 1972, citation in Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), *Les années 68, un monde en mouvement*, Paris, 2008, page 327.

¹⁴⁴ Robert LAFFONT. *op. cit.*.

¹⁴⁵ ALLIÈS Paul. *op. cit.*, page 544.

question de la légitimité de la lutte armée. Cette notion de minorité nationale a donné « un cadre politique dynamique aux différents modes de réappropriation de fabrication des identités propres, variables selon les régions mais comparables quant à leur volonté de se lier aux mouvements sociaux de la période. Elle a donc été un atout essentiel dans le rapport des formations nationalistes au champ politique national¹⁴⁶ ».

Dans la lignée du congrès d'Épinay en 1971, le Parti Socialiste travaille une directive régionaliste donc découlent deux propositions de lois : l'une en 1972, pour une décentralisation basée sur une région de plein exercice avec son exécutif propre ; l'autre deux ans plus tard, concerne la place des langues régionales dans l'enseignement, l'éducation permanente, les affaires culturelles et les programmes de radio et de la télévision. « François Mitterrand dénonce l'assassinat de la langue bretonne, et demande qu'on la reconnaisse comme un fait politique ; cela vaut mieux que d'étouffer l'âme d'un peuple¹⁴⁷ ». La gauche ne fait que préparer le terrain à une décentralisation, qu'elle applique une fois arrivée au gouvernement en 1981 : une réforme institutionnelle d'avantage basée sur les départements que les régions, mais qui rompt avec la tradition jacobine qu'a connu la France jusque là. Le mouvement nationaliste se voit décroître durant les élections régionales de 1986 où en Bretagne et Occitanie, les listes rassemblant régionalistes et gauche révolutionnaire n'ont qu'un faible électorat. Les années 80 sont le moment où la régionalisation l'emporte sur le régionalisme¹⁴⁸. L'épisode de mai 68 et la politisation du régionalisme qui en découle ont permis la fin de l'instrumentalisation du régionalisme par l'extrême droite, a renversé la longue tradition idéologique et politique qu'a porté le régionalisme en démantelant le nationalisme. Pendant les années 90, on observe un regain éphémère du régionalisme culturel. Selon Loïc Vadelorge, s'affirme la volonté de donner une identité aux régions dans le cadre d'une Europe en plein expansion ; volonté bénéficiant des bons auspices du Conseil de l'Europe, en témoigne la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

On peut donc conclure en disant qu'un véritable régionalisme existe mais que ce dernier est géographiquement ciblé. Il revendique essentiellement la région en tant que territoire et terroir, ses particularismes, donc sa langue. Il s'observe surtout en Bretagne et au Sud on l'a vu et se généralise suite aux événements de 1968. Voyons dès à présent dans

¹⁴⁶ *Ibid.* , page 545.

¹⁴⁷ *Ibid.* , page 548.

¹⁴⁸ VADERLORGE Loïc. *le Régionalisme. op. cit.* , page 696.

un nouveau chapitre, de quel contexte régional a bénéficié ou pâti le Francoprovençal, absent des revendications jusque là observées.

Chapitre 3 – Quel contexte régional pour la langue ?

Après avoir étudié les aspects culturels français qui ont pu avoir de l'importance quant aux langues régionales, voyons désormais l'échelle régionale. Pour illustrer la langue régionale qui nous intéresse, à savoir le francoprovençal, et comprendre quel contexte a pu l'influencer.

Un sentiment dauphinois ?

Il est délicat d'utiliser l'adjectif « dauphinois » car, comme nous l'avons dit au début, en précisant la délimitation géographique du sujet, nous nous basons sur les données de patoisants venant des Monts du Lyonnais. Ainsi le Dauphiné en tant qu'aire géographique ne correspond pas tout à fait aux bornes spatiales de notre sujet, mais excepté cela notre étude est basée sur les anciennes limites qui ont constitué le Dauphiné. Maintenant que nous avons précisé ce point, il est important d'en clarifier un autre. En effet, la Révolution française a sonné le glas du Dauphiné, la réorganisation administrative du territoire le démembré en trois départements : l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes. Le nom même de Dauphiné disparaît, Paul Dreyfus affirme dramatiquement qu'il « a sombré comme le font peu à peu, engloutis par la civilisation moderne, nivelant tout et chacun, les traditions, les coutumes, le folklore et tant de modestes trésors irremplaçables qui font l'originalité des vieilles provinces¹⁴⁹ ». Cela étant, le souvenir dauphinois reste vivace dans les langues et dans les cœurs ; le gratin dauphinois, *le Dauphiné libéré*, *l'Almanach Dauphinois*, le Musée dauphinois, les sept merveilles du Dauphiné, etc. Voyons maintenant comment à l'échelle régionale est vécue la question de la langue, du patrimoine linguistique et donc implicitement de la mémoire.

Les acteurs intellectuels d'une mémoire dauphinoise

Commençons par les premières institutions que se sont targuées de « dauphinisme », si l'on peut dire. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les sociétés savantes sont très populaires. L'Académie delphinale ne prend son nom qu'en mars 1789, alors qu'elle fut créée en 1772 en tant que société littéraire. Elle disparaît, puis refait surface en 1796 sous le nom de Lycée, elle change encore de titre (Société des sciences et des arts) pour

¹⁴⁹ DREYFUS Paul. *Histoire du Dauphiné*. France : PUF, 1972, page 7.

revenir à son nom d'origine. Son but est « d'encourager les lettres, les sciences, les arts et toutes études intéressant les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes qui constituaient l'ancienne province du Dauphiné¹⁵⁰ ». Ce phénomène de floraison de sociétés savantes étudiant le territoire dauphinois, s'est généralisé. C'est le cas dans les trois départements qui remplacent désormais le Dauphiné. Leur but est de mener des recherches sur les nouvelles circonscriptions territoriales, des recherches historiques, scientifiques, artistiques et littéraires. La Société d'étude des Hautes-Alpes a perduré jusqu'à nous depuis 1880. Elle s'intéresse à l'étude du territoire haut-alpin, au travers des domaines que nous venons d'énoncer. On observe le même phénomène dans la Drôme, où est créée la Société départementale d'archéologie et de statistique, ainsi qu'en Isère. En 1838 est fondée la Société de statistique des sciences naturelles et des arts industries qui devient en 1921, la Société scientifique du Dauphiné. Plus tard, en 1945, le Groupe d'études historiques, géographiques et folkloriques du Bas Dauphiné voit le jour à Crémieu. En 1983, il succède à l'association Patrimoines de l'Isère, qui fournit à un large public des informations et connaissances solides, attrayantes sur l'histoire et le patrimoine régional, notamment par le biais d'une revue annuelle, *La Pierre et l'écrit*. Marie-Françoise Bois Delatte précise que se sont multipliées ces associations patrimoniales œuvrant pour le patrimoine et l'histoire locale. Il s'agit selon elle « d'une marque tangible d'un impérieux besoin de nos contemporains de renouer avec leurs racines, sans que celles-ci soient forcément perçues comme dauphinoises¹⁵¹ ». Ainsi même si ces sociétés savantes ou associations s'évertuent à connaître et faire connaître la culture régionale, celle-ci n'est pas envisagée comme dauphinoise.

Au niveau des acteurs, il faut préciser le rôle des institutions culturelles : « elles sont garantes de la conservation de la mémoire dauphinoise¹⁵² ». La loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) marque la naissance officielle des archives départementales. Il en existe déjà dans chacun des trois départements en 1790. S'opère un véritable travail de collecte, classement, publication, etc. Il faut noter les figures importantes de Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey ; archiviste en chef du département en 1850, il opère la réunion des archives administratives du département, ainsi que les archives historiques de l'ancienne province du Dauphiné. Son successeur Auguste Prudhomme continue ses travaux ; il est

¹⁵⁰ Citation in FAVIER René (dir.). *Nouvelle Histoire du Dauphiné : une province face à sa mémoire*, Grenoble : Glénat : 2007, page 244.

¹⁵¹ BOIS DELATTE Marie-Françoise. In FAVIER René. *op. cit.*, page 245.

¹⁵² *Ibid.*, page 246.

considéré comme le fondateur des Archives de l'Isère qui ne cessent de se développer jusqu'à nos jours. Ensuite la Bibliothèque municipale de Grenoble ; fondée en 1772 « elle donne l'exemple d'une institution patrimoniale qui a vu évoluer sa vocation de conservatoire de la mémoire dauphinoise¹⁵³ ». Au XIXe siècle les collections ont atteint une telle importance que l'on enlève les fonds concernant la province d'Ancien Régime pour en faire une seule Bibliothèque du Dauphiné. C'est la naissance donc en 1844 du « Fonds dauphinois ». Sa richesse est due à la profusion et la grande variété des documents que l'on peut y trouver. Elle ne cesse de s'enrichir aux XIXe et XXe siècles. Toutefois les collections contemporaines ne sont pas si importantes que celle de l'ancienne province ; elles se sont centrées sur l'Isère, puisque de pareilles institutions existent déjà dans les deux autres départements elles construisent leur propre collection contemporaine.

Il convient enfin de présenter le Musée dauphinois. Fondé en 1906 par Hippolyte Müller¹⁵⁴, qui le décrit peu avant la fin de sa vie comme « un musée populaire reflétant les coutumes, les mœurs, les usages d'une population particulière et (...) la somme de l'histoire d'une région par l'objet¹⁵⁵ ». Ce musée, au départ consacré aux Alpes dauphinoises, a beaucoup évolué, désormais il est plus axé sur le département. Le Musée dauphinois est à l'origine d'une exposition sur les langues du Dauphiné. Toutefois avant de nous attarder sur le sujet, on peut dire que des institutions ont vu le jour pour préserver, conserver, mettre en valeur, le patrimoine dauphinois et sa mémoire. On observe ainsi une réelle volonté à vouloir affirmer cette mémoire dauphinoise, toutefois elle reste pour beaucoup de l'histoire régionale ayant des centres d'intérêts ciblés.

Exposer la langue au Musée dauphinois

Le Musée dauphinois, situé à Grenoble dans l'ancien couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, se consacre aux cultures et aux hommes qui ont fait cette région. En 1990 est organisée une exposition intitulée « Inventer le monde. Les Rhônalpins et leurs langages ». C'est Alain Carignon¹⁵⁶ qui préface l'ouvrage publié en parallèle à l'exposition :

¹⁵³ BOIS DELATTE Marie-Françoise. In FAVIER René. *op. cit.*, page 248.

¹⁵⁴ Hippolyte Müller (1865-1933), fondateur du Musée dauphinois, passionné de préhistoire, d'ethnologie et de science.

¹⁵⁵ Citation in <http://www.musee-dauphinois.fr/1090-1906-1932-hippolyte-muller.htm>.

¹⁵⁶ CARIGNON Alain, ancien maire RPR de Grenoble de 1983 à 1995.

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer que chacun des Dauphinois, et plus largement des Rhônalpins, il y a quelques décennies à peine, pratiquait quotidiennement une langue qui n'était pas le français (...) dévoilant aux visiteurs du Musée dauphinois une nouvelle face de notre histoire régionale, un aspect de notre patrimoine jusqu'alors très largement ignoré du grand public. (...) Et nous devons reconnaître aujourd'hui que notre identité régionale ne passe plus, comme en Provence ou a fortiori en Bretagne, en Catalogne ou dans le Pays Basque, par cet emblème sans égal qu'est la langue. Est-ce à dire que le Dauphiné n'a plus de personnalité culturelle ? Que notre identité régionale s'est dissoute et perdue dans ce grand ensemble que constitue la nation française ?¹⁵⁷

Cette exposition sur les langues régionales en Dauphiné a voulu mettre en valeur un patrimoine immatériel trop peu présent dans les mémoires, notamment dans celle des dauphinois. En effet, contrairement à certaines autres régions où le sentiment d'appartenance à une même entité territoriale, culturelle et linguistique est réel, la notion même de Dauphiné ne subsiste qu'au travers d'appellations comme nous allons le voir un peu plus loin. Comme le précise le linguiste Gaston Tuailon qui a participé à l'élaboration de l'exposition, celle-ci a pour but de « faire voir de l'audible et exposer du discret¹⁵⁸ ». Le francoprovençal qui s'étend sur une majeure partie du Dauphiné connaît des variations géographiques. Certains villages ont chacun leurs particularismes pour un mot de vocabulaire, une prononciation ; la langue varie d'un village à l'autre. Toutefois les ressemblances sont nombreuses et permettent une compréhension généralisée. La limite linguistique qui traverse le Dauphiné d'ouest en est et délimite l'occitan du francoprovençal a eu de l'importance dans les mentalités dauphinoises alors qu'elle n'en a plus aujourd'hui ; ainsi le sentiment d'appartenance s'amenuise avec le changement des délimitations administratives. Gaston Tuailon s'applique à expliquer « qu'une langue ne s'éteint jamais tout à fait ». La présence encore visible du patois, dans les noms de lieux notamment, aide à faire perdurer l'appartenance dauphinoise. « Les multiples patois locaux avaient un fonctionnement linguistique où se lisaient les qualités des hommes de la terre et des hommes de travail. Pour un homme de la terre, il faut dire et rappeler quel est le propriétaire du champ ou du pré. Les noms de lieux proclament souvent le nom de ce propriétaire¹⁵⁹ (...) ». Le patois a permis d'inscrire les noms propriétaires dans les noms de la terre¹⁶⁰.

¹⁵⁷ *Inventer le monde : Les Rhônalpins et leurs langages*. Grenoble : Musée dauphinois, 1990, page 3.

¹⁵⁸ *Méditation sur les langues régionales en Dauphiné*. In *Inventer le monde*. op. cit., page 9.

¹⁵⁹ *Ibid.*, pages 17-18.

¹⁶⁰ Les exemples suivants sont donnés par G. TUAILLON. Un lieu dit appelé Rossatière appartenait à une famille Rossat, Brunetière aux Brunet, Lieudieu ne désigne pas un endroit consacré mais un ancien *Claudiacum* c'est-à-dire la propriété de Claudius, ou en Dauphiné, la propriété du Liaude.

Quand Gaston Tuillon écrit pour l'exposition, il estime à 2000 le nombre de Dauphinois qui sauraient encore parler francoprovençal et prévoit que dans les trente premières années du XXI^e siècle la langue du Dauphiné s'éteindra. Pourtant cette exposition veut montrer par le prisme de la langue la vie quotidienne en Dauphiné, « ce qui ne frappe pas les regards, ce qui est humble, quotidien, discret¹⁶¹ ». On ne peut donc pas parler d'un sentiment dauphinois, du moins d'un point de vue linguistique ; la langue est quelque chose de discret, comme on l'a dit.



Figure : Couverture de l'ouvrage de l'exposition

Floraison d'appellations dauphinoises

Bien que ce sentiment dauphinois soit aléatoire, il n'empêche que le qualificatif dauphinois est quant à lui abondant. Ainsi on peut donc se demander quelles sont les raisons de son usage. Voyons d'abord dans quels il est employé.

Durant les XIX^e et XX^e siècles, bon nombre d'associations ont vu le jour. Des associations diverses et variées mais qui ont souvent en commun le qualificatif « dauphinois ». Elles sont aussi bien sportives (les Ailes dauphinoises, le Moto-club dauphinois, Trampoline club du Dauphiné), mais aussi culturelles (musique en Dauphiné,

¹⁶¹ Méditation sur les langues régionales en Dauphiné. In *Inventer le monde*. op. cit. page 17-18

la Delphinale, dont nous verrons les caractéristiques plus tard, Société des bibliophiles dauphinois, etc.), ainsi que scientifiques (Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, Société dauphinoise pour l'échange des plantes). On trouve également des associations agricoles : Société horticole dauphinoise, Syndicat apicole dauphinois. Le nombre d'exemples est relativement conséquent ; ils témoignent selon Marie Françoise Bois Delatte d'un besoin « vital de se raccrocher à une province désormais disparue et de s'en réclamer comme d'un ciment commun¹⁶² ». La référence bien que récurrente à cette mémoire dauphinoise est cependant souvent faussée, car les associations ne sont pas réellement dauphinoises. Elles concernent au mieux un département et non pas l'ensemble de l'ancien Dauphiné, et se résume souvent à une ville, notamment Grenoble. M.-F. Bois Delatte, présente l'exemple¹⁶³ du premier syndicat d'initiative fondé en France. Il s'agit en 1889 de celui « de Grenoble et du Dauphiné », alors que le Dauphiné touristique est souvent réduit à l'Isère et à ses montagnes. Cependant le qualificatif « dauphinois » se trouve justifié pour *l'Almanach dauphinois*¹⁶⁴, que nous avons déjà mentionné. Ce dernier est né en 1967 et s'intitule alors *l'Almanach du vieux Dauphinois*. Il relate les événements de l'année écoulée dans les trois départements. Il dresse aussi un calendrier des rassemblements qui rythment la vie du Dauphiné : foires, fêtes de village, etc. et comporte des rubriques sur l'histoire du Dauphiné, les personnages ou épisodes historiques, etc. Cette publication bénéficie d'un « large lectorat¹⁶⁵ » ; il s'agit d'un ouvrage relativement populaire qui véhicule ainsi une certaine pensée dauphinoise.

De même que l'appellation « dauphinois » abonde, l'utilisation de l'emblème, du blason du Dauphiné est importante. Notamment pour « le matériel de correspondance, de médailles, d'objet divers¹⁶⁶ ».

¹⁶² BOIS DELATTE Marie Françoise. In FAVIER René. *op. cit.*, page 243.

¹⁶³ *Ibid.*, page 243.

¹⁶⁴ Annexe 6 : Couverture de l'Almanach dauphinois, Volume II – page 9.

¹⁶⁵ BOIS DELATTE Marie Françoise. In FAVIER René. *op. cit.*, page 245.

¹⁶⁶ *Ibid.*, page 250.



Figure : Emblèmes de la Delphinale¹⁶⁷

La Delphinale est un acteur de cette mémoire dauphinoise. Celle-ci est créée à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble en 1968, « Événement typiquement isérois mais retentissement international¹⁶⁸ ». En 1965 quand le comité des Jeux olympiques a attribué à Grenoble le soin d'organiser les jeux de 1968, la ville ne possède pas de groupe folklorique pour représenter les arts et les traditions populaires du Dauphiné. Le maire Hubert Dubedout désigne des spécialistes pour se charger de cette affaire. Ainsi des recherches sont menées sur la période allant de 1830 à 1845 pour les costumes, car cette période est très riche. Quant à la danse, les recherches vont jusqu'à 1880. La documentation et la recherche aboutissent en 1966 à la naissance officielle de la Delphinale. Présente pendant les Jeux olympique, l'association perdure encore de nos jours. A travers les chants, la danse, les costumes, le théâtre elle s'emploie à faire découvrir le Dauphiné d'autrefois. Toutefois il est important de préciser que cette association n'embrasse pas le domaine des langues anciennes, hormis quelques bribes de texte au détour d'une chanson. Cette association est donc un acteur de premier plan pour la mémoire dauphinoise, mais une fois de plus cette mémoire n'est pas basée sur la langue.

Pour conclure on peut parler d'une véritable mémoire dauphinoise, mais celle-ci ne s'appuie pas sur la langue régionale. On se targue d'appartenir au Dauphiné, en citant les montagnes, les Sept Merveilles du Dauphiné¹⁶⁹, le gratin dauphinois ou encore la Grande Dauphine¹⁷⁰ ; mais la langue est passée aux oubliettes et trouve difficilement sa place dans ce sentiment dauphinois. Les associations de francoprovençal que nous étudierons plus tard ne se sont pas formées grâce à lui ; d'ailleurs parmi elles aucune ne porte l'appellation et distinction « dauphinoise ».

¹⁶⁷ Image in <http://www.ladelphinale.fr/>.

¹⁶⁸ BOIS DELATTE Marie Françoise. In FAVIER René. *op. cit.*, page 250.

¹⁶⁹ Annexe 5 : Image des 7 merveilles du Dauphiné, Volume II - page 8.

¹⁷⁰ La Grande Dauphine est une liqueur, fabriquée notamment à la Côte Saint-André par l'entreprise Cherry Rocher.

L'absence d'unité francoprovençale

Quand on évoque le patois de l'Isère, on parle de dauphinois, de patois grenoblois, mais jamais de francoprovençal. Seules les personnes averties savent que le patois parlé en Isère appartient à l'aire dialectale du francoprovençal. Certains locuteurs ne le savent que depuis quelques années. Cette notion est tout juste ancrée dans la conscience des dialectophones. Pour montrer à quel point cette idée d'aire francoprovençale est méconnue, on peut s'appuyer sur *l'Almanach du Vieux Dauphinois* devenue *Almanach du Dauphinois*. Dans ce dernier publié tous les ans depuis 1967, on trouve presque chaque année quelques rubriques en patois ; blagues, histoires, chansons, fables de Lafontaine traduit en patois, etc. Or le mot Francoprovençal n'y est presque jamais mentionné, à quelques très rares exceptions.

Héritage historique

L'aire d'extension géographique du Francoprovençal, comprend pour résumer la Suisse romande, le Val d'Aoste et quelques vallées alpines italiennes, la Savoie, les départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire, les trois-quarts de l'Isère, le sud du Jura. Cette zone manque d'unité à plusieurs titres. Tout d'abord parce qu'elle s'étend sur trois pays qui au cours de leurs histoires n'ont cessé d'essayer de se conquérir. Ainsi le territoire n'a jamais été gouverné et géré de la même façon. La Savoie, par exemple, qui n'a cessé de changer de mains est passée sous plusieurs autorités différentes ; ainsi elle ne pouvait pas se sentir unifiée à ses voisins. Depuis l'Antiquité, la zone entourant l'arc alpin est sujette à polémiques, guerres, conquêtes ; pour ne citer que les exemples les plus célèbres, on peut évoquer le passage des Alpes par Hannibal, César et sa conquête de la Gaule, les guerres d'Italie, ou encore la campagne d'Italie de Napoléon. Sans compter que du côté italien, le patchwork d'états s'est autogéré pendant de longues années avant l'unification tardive du pays. Pour des raisons historiques il est donc difficile d'avoir une conscience et un sentiment d'appartenance dans cette entité francoprovençale, d'autant plus que le patois n'est pas la langue d'usage des autorités ; or ce sont elles qui s'emploient à contrôler l'état. Jusqu'au XIXe siècle Les petites gens qui parlent patois ne savent pas que l'autre côté et même dans la montagne on parle comme eux. Seuls les colporteurs en sont conscients et sont également vecteurs de ce phénomène. Les villes qui ont le pouvoir de fédérer un

mouvement auraient pu le faire d'un point de vue culturel et linguistique. Cependant les parlers francoprovençaux disparaissent des villes dès le début du XIXe siècle.

Particularismes francoprovençaux

Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres langues régionales comme l'occitan, le breton et le basque, le francoprovençal n'a pas bénéficié des mêmes racines unificatrices et du même terreau revendicateur. En effet alors qu'en Bretagne et au Pays basque les revendications culturelles, linguistiques, voire territoriales sont conséquentes, il n'en est rien dans l'aire géographique francoprovençale. Il y a eu même aussi pour l'occitan des revendications linguistiques et un mouvement culturel menés en la personne de Frédéric Mistral, on l'a vu. Il n'y a jamais eu de revendications dauphinoises identitaires ou culturelles. C'est un peu plus le cas en Savoie ; pourtant la langue n'en est pas le fer de lance. Claude Longre, président de l'Association des Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais, lors d'un entretien affirme : « Il n'y a pas d'indépendantisme, tout au moins dans notre région, et même en Savoie, ils n'utilisent pas le Savoyard (comme ils disent), pour dire : on veut faire sécession¹⁷¹ ». Une absence de revendication due à un manque d'unité. Un manque d'unité qui s'illustre dans l'histoire de la région jouxtant l'arc alpin, mais aussi dans son évolution contemporaine. Les revendications régionalistes qui fleurissent en France dans les années 1970 ne semblent pas atteindre le Dauphiné ; du moins rien n'en ressort d'un point de vue de la doléance linguistique. Les disparités sociales et géographiques qui existent au sein de cette même zone ne constituent pas un climat favorable au rassemblement, à la volonté de s'unir. En effet la géographie et surtout la présence de la montagne tiennent le rôle de frontière, bien que surmontables elles sont un obstacle pour les peuples. L'aire francoprovençale est marquée par cette notion de relief : les Monts du Lyonnais qui font barrière à l'ouest de Lyon, les Alpes franco-italiennes, le Vercors, la Chartreuse. Ajoutons à cela les disparités sociales ; en effet un Lyonnais même s'il n'est pas né à Lyon, n'a rien à voir avec un Grenoblois et vice versa ; du moins c'est ce que chacun d'eux pense. Cette notion est encore plus valable quand on compare un Savoyard avec un Lyonnais, un montagnard avec un citadin. Il est difficile de demander à chacun d'eux de faire abstraction de cela, même si tous appartiennent à une même entité dialectale ; les distances mais aussi les façons de vivre qui les séparent sont trop

¹⁷¹ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude Longre, Volume II - page 56.

conséquentes. « Le sentiment d'appartenance linguistique porte sur des espaces plus restreints : fribourgeois, valaisan, valdôtain, savoyard, dauphinois, bressan, etc.¹⁷² ». Contrairement au breton ou à d'autres langues, le francoprovençal ne fait pas partie d'une culture globale véhiculant des images, des caractéristiques types, même pas de stéréotypes qui pourraient l'illustrer. Alors que pour toutes les autres langues on a généralement associé un costume, des chants traditionnels, un instrument de musique, des spécialités culinaires, des fêtes particulières, voire un sport.

Un monde en mouvement

Enfin une des derniers facteurs et non des moindres, qui porte un coup fatal à toute éventuelle union francoprovençale, c'est la modernisation. En effet, au départ notre zone d'étude est caractérisée par une grande importance de l'agriculture, système agro-pastoral dans les montagnes, industrie de la soie aux alentours, etc. Cependant la révolution industrielle, la modernité, la libéralisation des marchés et la libre circulation des hommes et des capitaux ont vite fait de la région Rhône Alpes un pôle attractif majeur. Nombreuses industries y ont été implanté, le réseau de communication s'est beaucoup développé, ainsi tout circule beaucoup plus vite. Cette attractivité a entraîné des migrations de populations, ainsi les gens qui connaissent de près ou de loin le francoprovençal, ou qui sont susceptibles d'en être les vecteurs partent, tandis que d'autres « étrangers » à la langue régionale arrivent. Ainsi le brassage des populations, conséquence de la mondialisation, ne favorise pas une union francoprovençale puisque pour une part de la population cette langue ne fait pas partie de leur culture d'origine. Ajoutons à cela que pour les nouvelles générations le patois n'est pas forcément un enjeu important. Ils seraient susceptibles d'être les futurs acteurs et défenseurs de la langue, mais le francoprovençal, objet de dérision, a bien du mal à faire face aux cultures concurrentes venues de toutes les parties du globe, un régionalisme contre lequel la world-culture ne peut grand-chose. Notamment avec l'arrivée en France de l'*American way of life* après la Seconde Guerre Mondiale.

Ainsi ces facteurs n'ont pas favorisé la naissance d'un sentiment francoprovençal, l'absence d'unité n'a pas pu opérer une prise de conscience chez les locuteurs, qui ont laissé le français prendre le dessus. D'après les conclusions du Gaston Tuailon rapportées

¹⁷² CERQUIGLINI Bernard (dir.). *Les Langues de France* ; Paris : PUF, 2003, page 117.

par Bernard Cerquiglini « la transmission naturelle (familiale) de la langue a à peu près totalement cessé¹⁷³ ».

¹⁷³ *Ibid.* , page 123.

Partie 2

-

Connaître le francoprovençal

Chapitre 4 – Présentation du francoprovençal

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le cas du francoprovençal. Dans ce chapitre nous allons le présenter plus en détail et nous tâcherons d'expliquer sa naissance, ses caractéristiques et d'en dresser une chronologie. Cette partie est bien sûr fortement basée sur les travaux linguistiques de Mgr Pierre Gardette et Gaston Tuaille, entre autres.

Historique

Origines

La première étape dans la chronologie du francoprovençal est la romanisation et la latinisation, celles-ci toutes deux consécutives des conquêtes romaines au-delà des Alpes. Lugdunum, l'actuelle Lyon, est basée dans un site géographique privilégié et est aimée des empereurs romains qui en font une capitale. Sous influence latine, la capitale des Gaules adopte la langue de César et d'Auguste ; les Gaulois deviennent des gallo-romains. Lugdunum est donc tournée vers l'Italie et vers les Alpes, mais son influence s'étend sur les territoires la séparant de l'arc alpin, tandis que les Monts du Lyonnais et les Monts du Forez sont comme une barrière naturelle vers l'ouest. C'est dans cette région du Rhône moyen que l'influence de Lugdunum est importante et va s'étendre formant la future aire dialectale. Lugdunum est indépendante du reste de la France ; son goût pour le beau latin en fait un centre de romanisation propre à lui-même. La population n'a conservé qu'une partie de ce latin, surtout son aspect poétique, ainsi qu'une partie de sa phonétique. Des choix qui se répercutent et qui se traduisent dans le parler francoprovençal.

Entre la fin de la période romaine et le XIIIe siècle s'étend une période de temps obscurs. La toute jeune langue qu'est le francoprovençal est soumise à trois grandes influences, les parlers du nord, les parlers du sud ainsi que les envahisseurs burgondes. L'influence des parlers du nord, c'est-à-dire des langues d'oïl est la plus conséquente, car elle a modifié l'aspect phonétique du latin de Lugdunum. A la fin de cette période romane, le francoprovençal est pour le moins constitué. Du Moyen-âge à l'époque contemporaine, le nord va continuer à influencer le francoprovençal. En effet, l'apparition du français, c'est-à-dire de la langue de Paris, dans les régions du domaine francoprovençal tend à modifier la langue locale. Par exemple le francoprovençal va peu à peu perdre le timbre

des voyelles finales, tandis que le vocabulaire aussi connaît de nouveaux apports. Par rapport à la période ancienne, celle-ci n'apporte rien de nouveau à la langue et comme on l'a vu dans notre partie historique, c'est plutôt le déclin de la langue qui caractérise ce moment.

Usage de la langue

Comme l'explique Bernard Cerquiglini¹⁷⁴, le francoprovençal a davantage été une langue orale compte tenu du peu de textes existants. Cependant ce n'est pas parce que nous ne les avons pas qu'ils n'ont pas existé. Au XIVe le français tend à s'imposer comme langue écrite au côté du latin. C'est avec l'Ordonnance de Villers-Cotterets que le latin cède sa place au français comme langue écrite, administrative et officielle. Au Moyen âge, à l'inverse de l'occitan et de ses troubadours le francoprovençal n'est pas vraiment une langue de littérature. Toutefois, on trouve des exemples qui attestent la présence de ce dernier dans le domaine de l'écriture. Ainsi, les œuvres de Marguerite d'Oingt¹⁷⁵, *le Speculum* et *la Vie de sainte Béatrix d'Ornacieux* pour le XIIIe siècle. Ajoutons à cela d'autres témoignages du francoprovençal médiéval comme les *Légendes en prose* relatant la vie de treize saints, ainsi que *La Somme du code*, texte juridique qui compile le codé théodosien. A partir du XVIe siècle, une nouvelle littérature dialectale apparaît, composée de comédies, satires, parodies, noëls, fables, chansons, etc. Circulant sous forme manuscrite, il s'agit d'une littérature engagée, polémique, débattant de sujets politiques ou religieux. Comme l'explique Stéphane Gal dans son article « *La satire chez Laurent de Briançon ou la revanche d'un provincial sur la Cour au XVIe siècle*¹⁷⁶ », le patois est généralement utilisé pour une littérature satirique ; il s'agit de la « langue de la protestation provinciale (...) contre l'ordre culturel du français, mais également contre l'ordre en général, qu'il soit religieux, social ou politique ». Stéphane Gal précise aussi, en tant qu'historien moderniste, que cette littérature dialectale n'est que peu exploitée par les historiens, surtout pour le francoprovençal. « Trop souvent reléguée au domaine de la farce, elle recèle pourtant d'innombrables informations, tant politiques, sociales que religieuses, souvent développées avec truculence, mais aussi avec finesse et réalisme ». Laurent de Briançon vit au XVIe siècle est écrit plusieurs poèmes en patois ; ce qui est

¹⁷⁴ *Ibid.*, page 120.

¹⁷⁵ Marguerite d'Oingt serait née en 1240 et meurt en 1310, religieuse de l'ordre des Chartreux, femme très cultivée, elle est probablement une des premières poétesses de France.

¹⁷⁶ Article in <http://www.europamoderna.com>.

significatif étant donné qu'il est premier consul de la ville de Grenoble. Ainsi le patois à cette époque est connu, parfois lu et écrit par différentes couches de la population. En 1793, Charles Pictet¹⁷⁷ de Rochemont publie un *Dialogue sur l'Assemblée nationale entre Jacquet et Jean-Marc*, en dialecte genevois. Pour Grenoble, Blanc la Goutte écrit un long poème sur les inondations qui dévastent Grenoble les 13 et 14 septembre 1733, *Grénoblo Malhérou*¹⁷⁸. Au XIXe siècle, des érudits locaux prennent en charge la création et la publication de recueils rassemblant des écrits des XVIIe et XVIIIe siècles, avec par exemple Jacques-Joseph Champollion-Figeac¹⁷⁹. Celui-ci publie un ouvrage intitulé *Nouvelles Recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France et en particulier sur ceux du département de l'Isère* en 1809. On trouve peu de textes non littéraires en francoprovençal au nord. Ailleurs la présence de grands pôles comme Lyon, Grenoble ou Genève favorise l'essor d'une langue de la cité.

Citons, pour la fin du XIXe et le début du XXe siècle, quelques auteurs patoisants majeurs, dont Bernard Cerquiglini¹⁸⁰ dresse la liste : Guillaume Roquille est ouvrier à Rives-sur-Giers et auteur de *Breyou et so disciplo*, long poème faisant le récit héroïque et comique de la révolte des canuts lyonnais, les chansonniers Philippon et Vacher, l'ouvrier Savel de Saint Chamond qui écrit la misère des ouvriers de la soie, le Gruérin¹⁸¹ Bornet avec son poème *Les Tzévreis* et enfin la poétesse savoyarde Amélie Gex.

Caractéristiques

Voyons maintenant quelles sont les caractéristiques de cette langue qu'est le francoprovençal. Ses caractéristiques linguistiques et géographiques puis les polémiques qui lui sont propres.

Aspects linguistiques

Cette partie sera courte car il n'y a pas lieu de faire une description phonétique, linguistique et dialectique détaillée. En effet nous apportons quelques éléments

¹⁷⁷ Charles Pictet de Rochemont (1755-1824) politicien, agronome, diplomate suisse, originaire du canton de Genève.

¹⁷⁸ Annexes 10 et 11 : Couverture et planche de l'ouvrage *Grénoblo Malhérou*, Volume II – pages 13-14.

¹⁷⁹ J-J Champollion-Figeac (1778-1867) archéologue français, originaire de Grenoble.

¹⁸⁰ CERQUIGLINI Bernard. *op.cit.*, page 121.

¹⁸¹ Gruérin : habitant de Gruyère.

compréhensibles pour des novices en linguistique. Les données ici rapportées sont issues de l'ouvrage de Bernard Cerquiglini¹⁸².

Tout d'abord le francoprovençal se caractérise par la présence de nombreux mots dont l'accent tonique est sur l'avant-dernière syllabe : *tsura* [ˈtsyra] chèvre, *filyi* [ˈfilji] fille. Ensuite par le passage de [a] à [i] ou à [e] après une consonne palatisée, c'est-à-dire quand la langue est près du palais. Troisièmement par l'amuïssement, c'est-à-dire la quasi disparition, comme en français des consonnes latines *p*, *k*, *t*, quand elles sont entre deux voyelles. Le francoprovençal connaît la diphthongaison. Il conserve quatre formes distinctes de l'article : masculin singulier, féminin singulier, masculin pluriel et féminin pluriel. A la première personne des verbes en *-o*, la troisième personne du pluriel est en *-on(t)*. On note la présence, comme dans beaucoup de langues romanes de deux types d'imparfait, l'un en *-av* pour les verbes du premier groupe, l'autre en *-e* pour les autres verbes. Un des caractères spécifiques de la scripta est l'utilisation, purement orthographique, de la lettre *z* pour indiquer que la voyelle finale d'un mot ne porte pas l'accent tonique : *La Clusaz* [la ˈklyza], et de la lettre *x* pour indiquer que la voyelle finale porte l'accent tonique : *Chamonix* [tsamoˈni]. Enfin, le lexique du francoprovençal se caractérise par son conservatisme de nombreux termes préromans. Voici un tableau comparatif qui permet d'illustrer et de situer la langue.

Latin	<i>vita</i>	<i>nepote(m)</i>	<i>stel(l)a</i>	<i>populu(m)</i>	<i>patre(m)</i>	<i>*cantant</i>
Français	<i>vie</i> [vi]	<i>neveu</i> [nəˈvø]	<i>étoile</i> [eˈtwal]	<i>peuple</i> [pœpl]	<i>père</i> [pɛr]	<i>ils chantent</i> [il ʃɑ̃t]
Franco-provençal	<i>via</i> [ˈvia], [vja]	<i>nevou</i> [nəˈvu]	<i>éteyla</i> [eˈtejla]	<i>poplo</i> [ˈpoplɔ]	<i>pare</i> [ˈparə]	<i>i tsanton</i> [iˈtsantɔ] [iˈθantɔ]
Occitan	<i>vida</i> [ˈβiðɔ] [ˈvidɔ]	<i>nebot</i> [neˈβut] [neˈbu]	<i>estela</i> [esˈtelo]	<i>pòble</i> [ˈpɔble]	<i>paire</i> [ˈpajre]	<i>cantan</i> [kanton ~ u(n)] <i>chantan</i> [tsan...]

Figure : Tableau comparatif¹⁸³

Extension géographique

La latinisation gallo-romane s'est élargie au-delà de la chaîne des plus hautes montagnes d'Europe, le Mont Viso, le Cervin, le Mont Blanc, (...). L'homme moderne, dont les idées sont conditionnées par la forme des États d'aujourd'hui, ne comprend pas les raisons de ce dépassement par delà les frontières qui lui semble incontestablement naturelle. Mais l'histoire

¹⁸² CERQUIGLINI Bernard. op. cit. , pages 117-119.

¹⁸³ *Ibid.* page 119.

n'a pas toujours tenu compte ce concept relativement récent de « frontières naturelles ». Depuis l'époque romaine jusqu'en 1713 (traité d'Utrecht) aucune frontière politique n'a séparé les deux versants du col du Mont Genève, celle qui sépare les deux versants du Mont Cenis et du Mont blanc date de 1860¹⁸⁴.

On l'a déjà mentionné plusieurs fois, ainsi il ne s'agit que d'un rappel, le domaine francoprovençal n'est ni une province, ni un pays démographique ; « ce n'est pas un pays ni une nation, c'est une route, c'est une ville¹⁸⁵ ». Il n'y a pas de délimitations, l'histoire bien plus que la géographie impose son existence. A l'époque où César franchit les Alpes, la région que nous qualifions de francoprovençale compte plusieurs peuples gaulois, plus tard au Moyen-âge la situation entre le comté de Forez, de Lyon, de Bresse, de Bugey, le Dauphiné et le duché de Savoie est un vrai puzzle. A notre époque, l'aire géographique dialectale francoprovençale se présente davantage comme une unité socio-économique. Aujourd'hui encore, les relations sont fréquentes entre Lyon et le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, et l'Italie. Il s'agit d'une zone en constante relation et communication. Lyon a toujours ce rôle capitalisant et central ; les flux convergent vers elle, qu'ils soient humains, matériels ou immatériels. Aujourd'hui les routes qui traversent le Bugey vers Genève en passant par la montée du Cerdon ou le tunnel du Chat, sont les témoignages de l'ancien réseau des plus vieux chemins de France. Ils existent déjà bien avant les Romains et font communiquer le bassin du Rhône avec celui du Pô. On retrouve alors le rôle important de la route pour la création de l'unité linguistique. Le réseau routier développé lors des conquêtes romaines est superposable à l'aire de diffusion provençale, partant de Lyon pour rejoindre Rome, en traversant les Alpes. Lorsque les régions industrielles et commerciales se sont organisées, les départements ont été regroupés dans la région Rhône-Alpes, sans que l'on sache que cela correspondait grosso modo au domaine francoprovençal français. L'expansion du domaine linguistique jusqu'en Italie du Nord s'explique par le fait que Rome est la capitale du monde lors de l'hégémonie romaine. Ainsi les routes qui partent de Lugdunum, capitale des Gaules, vont jusqu'à Rome. « Le domaine francoprovençal est donc le pays du Rhône moyen et de ses affluents, le pays des routes lyonnaises vers l'Italie¹⁸⁶ ». Ainsi le domaine d'extension historique du francoprovençal englobe la Suisse romande (à l'exception du canton du Jura suisse), le Val d'Aoste, ainsi que quelques vallées des Alpes italiennes, notamment du Piémont, la Savoie, les départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire, les trois-quarts de l'Isère, le sud du Jura

¹⁸⁴ TUAILLON Gaston. *Le Francoprovençal, Tome premier*. Musumeci éditeur, 2007.

¹⁸⁵ Mgr GARDETTE Pierre.

¹⁸⁶ Mgr GARDETTE Pierre.

français, ainsi que les villages de Faeto et Celle dans les Pouilles, province de Foggia, en Italie du Sud. Si l'extension autour de l'arc alpin est compréhensible au vu de ce qui a déjà été dit auparavant, il est nécessaire d'apporter pour les deux villages italiens des Pouilles quelques explications. On parle dans ces deux villages une variété de francoprovençal depuis environ sept siècles. Deux hypothèses existent quant à cette enclave linguistique. La plus courante veut que cette implantation soit le résultat de la sédentarisation au XIII^e siècle de soldats originaires du Dauphiné, envoyés par Charles Ier d'Anjou pour combattre les mercenaires musulmans. La deuxième piste est plus pertinente. Vers 1400, à la suite de la rigueur de l'Inquisition sévissant en Dauphiné, les Vaudois qui se sont enfuis dans les hautes vallées du Piémont, fondent de nouvelles colonies dans de petites villes des Pouilles donc Faeto.



Figure : Carte de l'aire linguistique francoprovençale¹⁸⁷.

Pour clore cette partie, voyons quelles sont les polémiques qui gravitent autour du francoprovençal en tant qu'appellation.

¹⁸⁷ Carte in <http://www.arpitania.eu/>

Polémiques

La principale polémique concerne l'appellation même du Francoprovençal. En effet, quand le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli nomme « franco-provençale », la langue qu'il vient de définir, il ne se doute pas des grands questionnements qui vont suivre. « J'appelle franco-provençal un type linguistique qui réunit, en plus de quelques caractères qui lui sont propres, d'autres caractères dont une partie lui est commune avec le français et dont une autre lui est commune avec le provençal, et qui ne provient pas d'une tardive confluence d'éléments divers, mais au contraire atteste sa propre indépendance historique, peu différente de celle par lesquelles se distinguent entre eux les autres principaux types romans¹⁸⁸ ». Première grande question due à cette appellation : faut-il écrire « franco-provençal » ou « francoprovençal » ? Comme le dit Gaston Tuailon, dans une langue « qui écrit sous-marin et souterrain, contre-chant et contredanse, contre-amiral et contremaître¹⁸⁹ », ce problème peut paraître insignifiant. Cependant on a commencé à l'orthographier avec un trait d'union, mais cela augmente les malentendus et les confusions contenus dans le nom lui-même, car ce groupe n'est pas un mélange de français et provençal, il possède des caractéristiques communes aux deux langues mais en possède des propres. Ainsi l'appellation opère malgré elle un consensus autour de l'objet qu'elle désigne. Car nombreux sont ceux qui croient que cette langue est du provençal ou une variété de français. D'autant plus que certains dialectophones, encore aujourd'hui, n'ont pas conscience d'appartenir à cet ensemble linguistique ; ils parlent patois, dauphinois mais pas francoprovençal. Notons que le manque d'unité, l'immensité de la zone et les différents aléas des différentes régions ont entraîné une fragmentation de la langue. L'intercompréhension est donc plus difficile selon certains endroits. Bien que cette dénomination ne soit pas satisfaisante, on est dans l'impossibilité de la remplacer par une appellation géographique par exemple. La présence de la langue sur trois pays ne facilite pas non plus la tâche ; vu qu'il n'y a pas d'unité étatique, on ne peut pas lui donner le nom de l'état ou d'un même peuple installé sur les trois pays et qui parlerait cette langue. Certains linguistes ont proposé d'autres appellations, mais toutes sont encore plus

¹⁸⁸ « Chiamo franco-provenzale un tipo idomatico, il quale insieme riunisce, con alcuni suoi caratteri specifici, più altri caratteri, che parte son comuni al francese, parte lo sono al provenzale, e non proviene già da una tarda confluenza di elementi diversi, ma ben si attesta la sua propria indipendenza storica, non guari dissimile da quelle per cui fra di lozo si distinguono gli altri principi tipi neo latini ». Ascoli en 1873, In TUAILLON Gaston. *Le Francoprovençal : progrès d'une définition*. Travaux de linguistiques et de littératures publiés par le Centre de philologie et de littératures romanes de l'université de Strasbourg, 1972, page 297.

¹⁸⁹ *Ibid.* page 296.

inacceptables comme *le lyonnais* et *le moyen rhodanien*. Toutefois dans les années 1970, le terme *arpitan* a été repris pour répondre au besoin de lever la confusion. Le mot, signifiant « montagnard », est formé sur la racine pré-indo-européenne *-alp*, qui a donné Alpes, alpage, et dont la variante moderne est *-arp*. Ainsi il s'agirait de la langue descendant des Alpes. Ce mot a été choisi pour sa ressemblance avec le nom de l'autre grande langue gallo romane, l'occitan. Ce terme n'est pas utilisé dans les publications universitaires mais il est quand même reconnu comme synonyme du francoprovençal. Il est toutefois utilisé dans certaines associations, notamment l'*Aliance Culturéla Arpitana*, « association politiquement neutre qui se donne notamment pour but de promouvoir des projets artistiques liés aux régions de l'Arpitanie, ainsi qu'à l'arpitan. Elle souhaite rendre cette langue visible sur l'espace public et s'engage à promouvoir l'idée d'une orthographe codifiée qui lui assurera une intercompréhension à l'écrit entre les différents dialectes de la zone linguistique¹⁹⁰ ».

Malgré cela, Gaston Tuailon préconise qu'après plus d'un siècle l'appellation doit être consacrée si mauvaise qu'elle soit. « Elle est acceptable pourvu qu'elle soit considérée comme une désignation arbitraire qui n'influe pas sur le sens de ce quelle désigne¹⁹¹ ».

Maintenant définissons et résumons ce qu'est le francoprovençal aujourd'hui.

Le francoprovençal aujourd'hui

Dans cette partie, nous ne parlerons pas des associations qui seront traitées ultérieurement. Nous abordons ici la langue dans de larges perspectives.

Les organismes

On ne trouve pas en France, d'émissions de radio ou de télévision en francoprovençal. Il n'y a pas non plus d'enseignement de la langue dans le primaire ou le secondaire. Dans l'enseignement supérieur, il est possible de suivre des cours de francoprovençal dans le cadre de cours de dialectologie ou de linguistique, ainsi qu'une initiation à l'Université de Lyon II, dans le cadre d'une unité de valeur « Langues et cultures régionales ». Les principales institutions qui interviennent dans le domaine de la recherche sont pour la ville de Lyon l'Institut Pierre-Gardette de l'Université catholique et

¹⁹⁰ <http://www.arpitania.eu>

¹⁹¹ TUAILLON Gaston. Le Francoprovençal, Tome premier. *op. cit.*, page 22.

le Centre de recherches et d'études anthropologiques de l'Université Lyon II. On trouve à Grenoble le Centre de Dialectologie de l'Université Stendhal et en Italie le Centre d'études francoprovençales d'Aoste. Cependant, en dehors de la recherche, il existe des associations ou organismes qui interviennent dans le domaine de la sauvegarde et de la promotion de la langue régionale. Ils jouent aussi, pour certains, un rôle dans l'édition et dans l'animation culturelle pour d'autres. Ils sont nombreux sur toute la zone dialectale, mais, pour ce qui est de notre zone d'étude, on peut citer les groupes suivants : le Conservatoire du Patois des Terres Froides, Lou Magnauds Terribles, Luz arpelauds, dans le département de l'Isère ; on trouve ensuite pour le département du Rhône, l'Association du Patrimoine, celui de la Maison du Patrimoine, Les Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais qui fédère une multitude de petites ou moyennes associations. Il en existe d'autres mais celles-ci sont celles avec lesquelles nous avons eu des échanges pour cette étude. Ces associations, nous le verrons plus tard jouent un rôle essentiel dans le francoprovençal d'aujourd'hui. En effet, elles ont l'avantage de rassembler les locuteurs, du moins ceux qu'ils le souhaitent, d'avoir une organisation pour travailler le patois, le faire connaître, de le rendre public. Ils existent encore des locuteurs, seulement ils ne sont pas visibles et à eux seuls ne suffisent pas à divulguer la langue. Pour les quelques locuteurs, souvent âgés d'une cinquantaine d'années au minimum, c'est la langue que l'on utilise quand on retrouve son conscrit, pour saluer un commerçant sur le marché, etc. « Le Pr Tuaillon estime que, dans la partie française de la zone francoprovençale, il n'y aurait qu'environ 1% de dialectophones, la plupart âgés de plus de 60 ans, c'est-à-dire environ 60 000 locuteurs. (...) En 1999, le francoprovençal a, sans doute, totalement disparu comme langue quotidienne sur de larges espaces¹⁹² ». Ainsi l'écho est très mince dans l'espace public ; toutefois parmi les locuteurs rencontrés dans le cadre de ce travail, nombre d'entre eux affirment se téléphoner, voir s'envoyer des courriels et des textos en patois.

Une certaine visibilité dans l'espace public

On l'a dit le francoprovençal est une langue régionale qui n'a pas sa place dans les médias, hormis quelques locutions dans un reportage sur les chaînes régionales ou sur la radio locale. Les associations ont donc un rôle important en prenant le relais. Elles organisent des spectacles, animent des repas ainsi que des manifestations diverses et variées. Elles établissent un lien avec le public, même s'il ne s'agit que d'actions très

¹⁹² CERQUIGLINI Bernard. *op. cit.*, page 123.

localisées et de faible ampleur. Toutefois l'information est relayée dans les journaux et gazettes locaux, parfois *l'Almanach dauphinois* ; c'est le cas pour l'édition de 2011. La radio aussi relaie l'information et la publicité, si une manifestation est organisée. Ainsi le patois est quand même ancré dans la conscience des gens pour peu qu'ils s'intéressent à la vie culturelle de leur village, du canton et des environs. Les journaux relaient l'activité des associations : déplacements, spectacles ou encore réunions.

De nombreux articles paraissent chaque semaine dans la presse régionale francophone soit sur les activités des associations liées à la langue régionale, soit sur la langue elle-même. Il existe également un nombre important de chroniques hebdomadaires en langue régionale, dans toutes les parties de la région. La Voix de l'Ain publie ainsi chaque semaine un extrait de Tintin en francoprovençal avec des commentaires linguistiques. Ces chroniques sont suivies régulièrement et appréciées par un nombre important de personnes¹⁹³.

Le deuxième élément important dans la visibilité du francoprovençal est le rassemblement annuel, organisé dans l'un des trois pays. On a déjà évoqué les rassemblements internationaux de francoprovençal et nous les verrons plus en détail dans un chapitre précis. Mais ils sont à mentionner ici car nécessaires dans la mise en avant de la langue et de la culture régionales.

Le dernier point qui sera mentionné ici quant à la présence du francoprovençal dans la vie de tous les jours, c'est la littérature. En effet, dernièrement dans des librairies ou grands magasins de la région, il a été donné d'observer sur les étagères de documentation régionale et locale ; de plus en plus d'ouvrages consacrés aux expressions dauphinoises. Phénomène qui s'observe à l'échelle nationale que ce soit pour l'argot, le breton, le ch'timi, etc. La publication de tels ouvrages ouvrent une nouvelle voie jusqu'à la langue, on prend conscience de l'existence des langues régionales. On aurait pu parler ici des expressions et mots issus du francoprovençal, utilisés dans la vie de tous les jours, mais les gens qui les utilisent ne savent souvent pas qu'ils emploient des mots patois. Même s'il est présent dans les bouches, il ne l'est pas toujours dans les consciences. Revenons donc à la littérature francoprovençale. Outre les ouvrages sur les expressions, dictons et proverbes dauphinois. Il est possible depuis quelques années de se procurer une méthode Assimil¹⁹⁴ en francoprovençal¹⁹⁵. La production littéraire est variée, comme en atteste la rubrique

¹⁹³ Extrait de *l'Étude Fora*, page 59.

¹⁹⁴ Assimil est une maison d'édition française et d'enseignement des langues fondée en 1929 par Alphonse Chérel. Cette même année, la maison d'édition publie « L'anglais sans peine » et pose les bases de la fameuse Méthode Assimil, destinée à l'auto-apprentissage des langues.

¹⁹⁵ Annexe 17 : Couverture de le Méthode Assimil, Volume II- page 20.

« librairie » du site de l'Aliance Culturéla Arpitana¹⁹⁶ ; méthodes, recueils de poésie, dictionnaires, romans et bien sûr bande-dessinées. Pour le moment, on en trouve peu à cause du coût de la production et de l'importance du travail. Ont été traduits en francoprovençal : *Gaston Lagaffe*, *Lucky Luke* et *Tintin*. Pour *Gaston Lagaffe*, l'éditeur Yorán Embanner, a signé un contrat avec les éditions Dupuis dans le but de traduire l'album n° 10 des gags de Gaston Lagaffe en sept langues, dont le francoprovençal ou arpitan, plus particulièrement celui de la Savoie, Gaston Lagaffe devenant Gust Leniolu¹⁹⁷. En juillet 2007, est publié « Maryo dobin pedu¹⁹⁸ » (marié ou pendu), épisode des aventures de Lucky Luke « *La corde au cou* ». L'humoriste Laurent Gerra, bressan d'origine et nouveau scénariste de Lucky Luke, a souhaité que son éditeur, Lucky Comics, publie une version dans son patois d'origine. Enfin pour ce qui est de Tintin, deux épisodes ont été traduits¹⁹⁹ : *Les Bijoux de la Castafiore* et *l'Affaire Tournesol*. Le premier traduit en 2006 est le précurseur du genre et ouvre la voie pour la traduction en francoprovençal de bandes dessinées. Le cas de *l'Affaire Tournesol* est intéressant. L'ouvrage est traduit en 2007 et publié en deux versions : *L'afère Tournesol* et *L'afère Pecârd*. Le premier est traduit en patois de Gruyère en Suisse, tandis que le deuxième fait une synthèse des différents facettes du francoprovençal ; tous les personnages se partagent une variété du francoprovençal ; vaudois, savoyard, valdôtain, lyonnais, etc. Cet album se prête tout à fait à l'exercice de la traduction puisqu'une partie de l'aventure de Tintin se déroule en zone francoprovençale ; ainsi les traducteurs ont fait coïncider les personnages avec la géographie présentée dans le scénario. Enfin, dernier petit détail et clin d'œil, le professeur Tournesol devient le professeur Pécard, rendant ainsi hommage au personnage réel qui inspira à Hergé la création du personnage de Tryphon Tournesol, le savant suisse Auguste Piccard, originaire du canton de Vaud, inclus dans le domaine francoprovençal.

¹⁹⁶ http://www.arpitania.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=63&Itemid=70

¹⁹⁷ Annexe 13 : Couverture de l'album Gaston LAGAFFE, Volume II – page 15.

¹⁹⁸ Annexe 12: Couverture de l'album de Lucky LUKE, Volume II – page 16.

¹⁹⁹ Annexes 14, 15 et 16 : Couvertures et planche des albums de Tintin, Volume II - pages 17 à 19.



Figure : Tryphon Tournesol alias Auguste Piccard²⁰⁰

Bien que peu reconnu, le francoprovençal, ou du moins ses acteurs, mettent en œuvre des projets pour le faire connaître au maximum en diversifiant ses formes et ses aspects. Maintenant que nous en avons dressé un portrait, permettant d'en savoir davantage et d'y voir un peu plus clair, voyons comment les langues régionales et surtout le francoprovençal se sont imposés dans les champs de l'historiographie et de l'histoire.

²⁰⁰ Images in Google image et <http://tintin.com>.

Chapitre 5 – Quels champs d'études pour les langues régionales ?

Dans ce chapitre nous évoquerons rapidement le rôle primordial du folklore dans l'étude des langues, puis la primauté des études linguistiques, pour nous questionner sur l'intérêt de l'historien à étudier ces langues. Nous invoquerons aussi l'immense œuvre de Mistral pour la cause occitane, puisqu'il s'agit d'un exemple unique et que son action a été essentielle pour l'avenir de l'occitan. Ainsi que l'exemple plus contemporain de Monseigneur Gardette et sa fondation, pour l'étude du francoprovençal.

Un commencement « folklorique »

Comme on l'a auparavant cité, Edouard Lynch²⁰¹ définit le folklore comme le recensement « de pratiques sociales et culturelles populaires : langues, costumes, pratiques rituelles ». Elles sont essentielles puisqu'au cœur de l'histoire culturelle. Ce folklore ou savoir du peuple, naît en Europe dans la seconde moitié du XIXe siècle.

La naissance d'une discipline nouvelle

La fin du XIXe siècle est marquée par la désagrégation des coutumes traditionnelles. C'est une période qui coïncide avec une première vague d'intérêt pour les études folkloristes et les études des pratiques populaires, liée à l'émergence de l'idée de *nation*. Ces études ne deviennent sérieuses qu'en 1870 ; Paul Delarue, grand folkloriste français, parle d'un « âge d'or²⁰² » de la recherche de 1879 à 1914. Marquées par l'essor de l'industrialisation et de l'urbanisation, ces études se focalisent sur les sociétés rurales : berceau des pratiques populaires mais aussi dernier lieu d'existence de celles-ci, elles sont « dépositaires par essence des savoirs traditionnels²⁰³ ». De nombreuses revues sont créées à cette époque. *La Revue Celtique* et la *Revue des langues romanes* en 1870. *Romania* est fondée deux ans plus tard, *Mélysine* en 1877 par Henri Gaidoz et Eugène Rolland. Nombreuses autres revues ne vivent que le temps de cet âge d'or, notamment la *Revue des traditions populaires* de Paul Sébillot qui meurt en même temps que son créateur.

Un des premiers actes fondateurs dans l'histoire de l'étude des langues, c'est la création de l'académie celtique en 1807, cela étant il s'agit d'une création isolée et éphémère.

²⁰¹ LYNCH Édouard. *Folklore*. In DELPORTE Christian (dir.), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*. Paris : PUF, 2010, page 335.

²⁰² WEBER Eugen. *op. cit.*, page 670.

²⁰³ LYNCH Édouard. *op. cit.*, pages 335-336.

L'engouement pour le folklore va s'apaiser pendant un demi siècle, avant d'apparaître de nouveau on l'a vu, à l'époque de Frédéric Mistral. Ce courant d'étude n'est pas cautionné par les milieux scientifiques, comme l'explique Christian Faure²⁰⁴, à cause de l'irrationnel qu'il véhicule. Toutefois, il s'agit véritablement d'une « Belle époque du folklore » pour la fin du XIXe siècle. Les académies régionales, qui sont créées, s'adonnent à de grandes collectes d'objets, coutumes, contes, etc. D'où la création de musées régionaux. Les années 1880 voient ainsi la création de collections folkloriques, dont on fait un peu plus tard des musées. Musée d'ethnographie et Musée des Arts et Traditions populaires. Tandis que le musée ethnographique du Trocadéro ouvre ses portes en 1895. La société de folklore français naît en 1929 et est l'aboutissement d'un projet qui commence en 1913 avec Arnold Van Gennep, Mauss, Rivet, Saintyves. S'opère alors une fusion avec la société française d'ethnographie. La *Revue du folklore français* est fondée un an plus tard. La France en 1937 ne compte que peu de musées régionaux, mais l'arrivée du Front Populaire va bouleverser le cours des choses. Le musée du Trocadéro est fermé puis ré-ouvert pour l'exposition de 1937, il devient désormais le Musée de l'homme, regroupant toutes les collections d'ethnologie et d'anthropologie. L'ethnologie folklorique est désormais régit par les musées nationaux, est donc crée un musée des Arts et des Traditions populaires, consacré à la France et aux cultures d'expression française, dirigé par Rivière et Ravagnac. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le musée compte un millier de correspondants à travers tout le territoire, issus de la société du folklore français et des divers regroupements et associations de type folklorique ou régionaliste. En 1937 à lieu au Louvre le congrès du Folklore.

Après 39-40, l'arrivée du régime de Vichy va apporter un souffle différent à l'ethnographie. On se rend compte qu'il s'opère à ce moment là un retour aux valeurs traditionnelles et aux traditions populaires. Il se traduit dans le domaine scientifique par une « consécration de l'ethnographie folklorique », selon l'expression de Christian Faure²⁰⁵. En effet de grands chantiers intellectuels sont menés ; trois grandes enquêtes sur l'habitat rural, le mobilier traditionnel et les arts et traditions populaires. Cependant l'intérêt exclusif qui est porté au monde rural, est en connivence avec l'idéologie du retour à la terre. « La France rurale devient un territoire ethnique à haut statut culturel. L'ethnographie rejoint le paradigme vichyssois qui affirme la supériorité de la France

²⁰⁴ FAURE Christian. *op. cit.*, pages 24-26.

²⁰⁵ FAURE Christian. *op. cit.*, pages 33-35.

rurale sur la France urbaine²⁰⁶ ». Toutefois, le folklore est désormais assimilé au conservatisme vichyssois, voire aux théories raciales de l'Allemagne nazie. Edouard Lynch²⁰⁷ explique que la disparition soudaine du folklore après la Seconde Guerre mondiale reflète son « essor tributaire de conditions sociales favorables ». Car au XIXe siècle le folklore est l'intérêt des élites et de la bourgeoisie de province ; l'université quant à elle n'a qu'un rôle mineur. Le folklore laisse ainsi sa place à l'ethnologie et les langues deviennent un objet d'étude en elles mêmes.

Les folkloristes au service de la langue

Le regain d'intérêt pour les langues opéré par ces folkloristes et ethnologues, au début du XIXe siècle est vivement critiqué ; puisqu'ils s'intéressaient à la « couche inférieure de la population et parce qu'ils étudiaient des patois indignes d'attention, et encore moins de respect²⁰⁸ ». Cependant, grâce à leurs travaux de collecte ils ont permis la sauvegarde écrite de la langue et des coutumes attachées à elle. Comme l'explique Herman Lebovics²⁰⁹, ces régionalistes sont souvent issus de la petite bourgeoisie éduquée et organisent des petites réunions où les savants se retrouvent pour étudier la langue régionale. Ces missions qu'ils mènent à travers leurs petites sociétés savantes, sont importantes pour la sauvegarde des langues et des particularismes régionaux. Elles présentent tout de même le risque de supprimer le pluralisme des dialectes locaux. Cependant, dans certains cas la langue a pu être codifiée, normée et surtout conservée dans des manuscrits. Le cas le plus emblématique de ces folkloristes, est celui de Frédéric Mistral. Il convient donc de préciser quel a été le rôle de ce dernier et les conséquences de son œuvre sur la langue occitane.

Fredéric Mistral, naît en Provence en 1830 et y passe une enfance bucolique lors de laquelle il tombera sous son charme. Licencié en droit à la faculté d'Aix en Provence mais n'étant pas inspiré par ses études, il retourne vivre dans le mas familial en 1851. Quelques années plus tard, il signe avec quelques amis poètes et patoisants la Déclaration de Font-Segugne, faisant serment de remettre à l'honneur la langue de leur terroir. Ils s'affublent du nom de *félibres*, ainsi naît le 21 mai 1854 le Félibrige. En 1859, F. Mistral publie son

²⁰⁶ FAURE Christian. *op. cit.*, page 36.

²⁰⁷ LYNCH Édouard. *op. cit.*, page 338.

²⁰⁸ WEBER Eugen. *op. cit.*, page 22.

²⁰⁹ LÉBOVICS Herman. *La « vraie France » : les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*. Paris : Belin, 1995, page 143.

premier poème, *Mireio*, Mireille en provençal ; sa vie aurait du rester celle de l'ermite de Maillane, mais son succès en fait une image reconnue du monde littéraire et de la Provence. Il reçoit en 1904 le Prix Nobel de littérature et dans la foulée se consacre à la création du *Museon Arlaten*, en provençal Musée d'Arles. On y trouve les collections d'objets, de costumes et d'histoires locales que le Félibrige s'est employé à réaliser. Ce musée est « destiné à conserver, raviver et perpétuer la vie et la culture provençales, menacées par la modernité en général et par la machine centralisatrice infernale du nouveau régime républicain²¹⁰ ». La cause provençale, ce « félibréisme » prend inévitablement un tournant politique dans sa protestation contre l'uniformisation que connaît la France, contre « l'empire nordique²¹¹ ». Les félibres veulent réveiller la conscience provençale, éveiller le patriotisme local par la littérature, ainsi s'opère un certain fédéralisme des provinces méridionales²¹². Cependant, Frédéric Mistral reste avant tout un poète et un contemplateur de la Provence, plus qu'un militant.



Figure : Frédéric Mistral²¹³

Aujourd'hui, le Félibrige existe toujours et est une association dont les objectifs suivent la trame directive lancée par F. Mistral, mais les moyens contemporains diffèrent et permettent de nouveaux types d'action.

²¹⁰ LEBOVICS Herman. *op. cit.*, page 142.

²¹¹ QUENEAU Raymond. *Les écrivains célèbres : le XIXe – le XXe, Tome 3*. Paris : éditions d'art Lucien Mazenot, 1953, page 78.

²¹² *Ibid.*

²¹³ Image in Google image.

Sauvegarder, illustrer, promouvoir la langue et la culture spécifiques des pays d'oc par l'intermédiaire de la littérature, du théâtre, de la chanson, du cinéma et tout particulièrement de l'enseignement et des médias. Faire connaître et reconnaître la culture d'oc auprès de l'opinion et des pouvoirs publics dans un esprit de complémentarité avec les autres cultures²¹⁴.

Frédéric Mistral et ses félibres ont donc été les précurseurs d'un institut de défense et de développement de la langue occitane. Leur œuvre perdure encore aujourd'hui témoignant la pugnacité et la volonté de Mistral.

La prépondérance des études linguistiques

L'œuvre des linguistes

La tâche des folkloristes et des ethnologues a donc été de collecter massivement toutes sortes d'informations concernant, les us et coutumes, les mœurs, les traditions et donc les langues. Leurs quêtes ont donc permis de sauvegarder de manière scripturale une partie ce patrimoine, qui avec les révolutions industrielles et les deux guerres mondiales, a profondément évolué, voire disparu. Ces travaux sont pour les linguistes de véritables sources ; ce sont eux à la suite des folkloristes qui reprennent le flambeau de l'étude des langues.

La linguistique, au sens large, englobe toutes les sciences du langage et concerne de nombreux domaines de recherche : la phonétique, la syntaxe, l'étymologie, la lexicologie, la dialectologie, etc. Ainsi, les langues régionales offrent de larges perspectives et champs d'études. L'étude des langues régionales s'est opérée selon deux niveaux : interne et externe ; l'échelle externe favorisant tous les aspects qui ne sont pas directement linguistique. Toutefois, la linguistique en tant que discipline scientifique favorise l'histoire interne de la langue, « appauvrissant fâcheusement la dimension historique²¹⁵ ». La linguistique structurale est mise en avant, rendant secondaire l'analyse chronologique, donc l'histoire de la langue. C'est pour cela que la production purement linguistique est abondante, notamment pour le francoprovençal. L'Institut Pierre Gardette ayant une importance considérable dans cette production scientifique. Cette dernière étant massivement composée d'atlas linguistiques, de recueils toponymiques, d'analyses phonétiques, de dictionnaires et d'enregistrement audio et vidéo pour la période plus

²¹⁴ www.felibrige.org .

²¹⁵ CERQUIGLINI Bernard. In BURGUIERE André. *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris : PUF, 1986, page 408.

contemporaine. Ces études linguistiques sont autant de pistes possibles pour la géographie et l'histoire locale. On a évoqué l'importance du Félibrige, véritable institut pour l'occitan ; tandis que pour le francoprovençal on peut mentionner : le Centre d'Études Francoprovençales « René Willien » en Val d'Aoste et l'Institut Pierre Gardette pour la France. Tous deux sont plus récents que le Félibrige et sont véritablement composés en centres et instituts scientifiques.

On trouve peu d'ouvrages relatant la vie et l'œuvre de Monseigneur Pierre Gardette ; toutefois grâce à de nombreuses évocations nous avons pu retracer sommairement son parcours. Pierre Gardette est né au début du XX^{ème} siècle en 1906. Après l'obtention de sa licence de lettres classiques aux facultés catholiques de Lyon, il est ordonné prêtre mais ne se destine pas à devenir un simple curé en campagne. Ses supérieurs le tournent vers l'enseignement. Après une courte période d'enseignement, il étudie la dialectologie à Grenoble et Paris et effectue de longues enquêtes dont résulteront ses publications sur les parlers locaux. Il soutient sa thèse en 1941 sur la morphologie des patois du Forez et devient professeur de philologie romane. Un an plus tard, il fonde l'Institut de linguistique romaine, qui porte son nom aujourd'hui. Il est en parallèle recteur des facultés de Lyon de 1945 à 1964. Par la suite, il entre au CNRS en tant que maître puis directeur de recherches et continue à publier de nombreux ouvrages, dont : *Les œuvres de Marguerite d'Oingt* (1965) et son *Glossaire des patois francoprovençaux* (1969). Monseigneur Gardette décède en 1973 et nombre de ses travaux seront publiés à titre posthume. L'institut Pierre Gardette, aujourd'hui encore, est dédié à la recherche et à la promotion des langues et cultures régionales de Rhône Alpes. Il dispose d'une importante bibliothèque consacrée au francoprovençal, ainsi qu'à l'occitan, et composée d'ouvrages scientifiques, de dictionnaires, d'études sur les parlers locaux, d'atlas linguistiques, d'enregistrements, etc. Des travaux qui souvent résultent des études faites par les chercheurs de l'Institut. *L'Atlas linguistique et ethnologique du lyonnais* est une œuvre majeure de M^{sg} Gardette et a servi de modèles pour toutes les régions françaises. Son objectif est de décrire les parlers francoprovençaux à l'est du Rhône. Dans ce but, une équipe d'enquêteurs de l'Institut, dont Pierre Gardette et Anne-Marie Vurpas, a sillonné la région pour relever plus de 3000 mots et expressions dans 75 villages différents. Il s'agit d'un énorme travail de compilation, encore beaucoup utilisé aujourd'hui. Une enquête similaire a été menée à l'ouest du Rhône : *Atlas linguistique du Jura et des Alpes*.



Figure : Monseigneur Pierre Gardette

De la linguistique à l'histoire

La confrontation de la linguistique aux sciences humaines s'est opérée plus tard à la fin du XXème siècle. « Il s'agit de savoir, pour chaque époque, qui parlait quoi, à qui, selon quels modes et par quels moyens. Se trouvaient ainsi problématisés le bilinguisme, le rapport dialecte-langue nationale, le passage de l'oral à l'écrit, le bon usage, les emplois esthétiques et littéraires. A l'histoire des formes, s'adjoignait une histoire des pratiques, et l'on esquissait la théorie de leur intersection²¹⁶ ». Parmi les travaux linguistiques que nous avons utilisés, notamment ceux de G. Tuillon, l'histoire a toute sa place. Bien qu'il s'agisse davantage d'une reconstitution chronologique et d'une explication des évolutions de la langue par les faits historiques. Il se cantonne aux périodes antiques, médiévales et modernes, ne traitant que très peu de la chronologie et des acteurs actuels. Pour le francoprovençal, on a déjà mentionné le fait qu'il n'est que très peu abordé par les historiens ; la seule histoire de cette langue qu'on trouve c'est cette histoire linguistique externe qui se borne à la chronologie et aux évolutions pour comprendre les variations de la langue. Cet état des lieux est valable pour la France, mais le Val d'Aoste est plus avancé en matière d'études francoprovençales. Récemment est paru un ouvrage sur les nouveaux

²¹⁶ CERQUIGLINI Bernard. In BURGUIERE André. *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris : PUF, 1986, page 409.

locuteurs patoisants en Vallée d'Aoste, dont nous reparlerons, ainsi que des études sur les locuteurs eux-mêmes.

C'est bien après les linguistes que les historiens se sont penchés sur les langues régionales. Hormis, les quelques marques d'intérêt lexicales témoignées par Lucien Febvre pour la *civilisation* et Marc Bloch pour le *fief* et la *féodalité*²¹⁷. Selon Bernard Cerquiglini, l'histoire des pratiques sociales et des formes symboliques peuvent apporter une nouvelle dimension à l'étude des langues et trouve un écho à l'étude purement linguistique. C'est pour cela que les historiens qui les étudient, les abordent toujours à travers le prisme d'un événement particulier. C'est le cas de Jacques Revel, Dominique Julia et Michel De Certeau qui abordent les langues régionales dans le contexte de la Révolution Française²¹⁸, ou encore Jean-François Chanet qui met en perspective les langues avec l'enseignement de la Troisième République. La langue n'est que rarement abordée en tant que tel par les historiens ; récemment Mona Ozouf a, au travers d'un livre à caractères autobiographique et prosopographique, expliqué la situation complexe du bilinguisme grâce à l'exemple de son père : breton, défenseur de la cause bretonne et instituteur de la République française. Le phénomène de décroissance du nombre de locuteurs qui touche certaines langues régionales et la diminution générale de leur utilisation, fait naître un nouvel intérêt chez les historiens. Ces choses, qui ne sont plus, deviennent des objets et sujets d'études. Or, l'intérêt est réel d'aborder le thème des langues régionales et des les étudier en profondeur car elles offrent des perspectives d'étude sur la notion de langue et d'identité nationale ou encore de patrimoine immatériel par exemple. Les locuteurs ont aussi beaucoup à faire savoir ; tout d'abord sur leur langue mais aussi sur la représentation qu'ils en ont, la façon dont ils ont vécu et vivent ce bilinguisme ou encore la conception qu'ils peuvent avoir de la politique linguistique nationale.

Notre travail s'inscrivant dans ces différentes trames de réflexion, il convient désormais de présenter les différents prismes historiographiques, par lesquels nous avons abordé le francoprovençal.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ De Certeau Michel, Dominique Julia & Jacques Revel. *Une politique de la langue: la Révolution française et les patois. L'enquête Grégoire*. Paris : Gallimard, 1975.

Chapitre 6 – Le francoprovençal à l’époque contemporaine : aller à sa rencontre

Lors de la présentation de nos sources, nous avons évoqué pas quels moyens le corpus de source a été créé. Nous sommes allée à la rencontre de ces dialectophones, notamment par le biais des associations dans lesquelles ils sont rassemblés. Comme le nombre d’ouvrages et de sources nous informant sur les dialectophones en eux-mêmes est relativement faible, notamment pour le cas du francoprovençal, il nous a fallu les rencontrer afin de constituer nous-mêmes nos sources. De ce fait, aller à la rencontre du francoprovençal et de ses locuteurs, c’est explorer plusieurs domaines de l’histoire culturelle. Tout d’abord l’histoire du temps présent, l’histoire orale ainsi que l’histoire régionale.

Des sources orales pour l’histoire

Nous avons déjà évoqué Pascal Ory quant à la définition et à la constitution du corpus en histoire culturelle. En effet, ses affirmations se trouvent ici justifiées puisque contrairement à l’histoire politique ou économique, on ne fait pas ici de l’histoire qu’avec des documents. « Il importe de donner toute leur place, d’une part aux archives privées (associations, entreprises, particuliers), de l’autre, et plus encore, à la totalité des sources documentaires possibles²¹⁹ ».

Une tardive reconnaissance

Tout d’abord, il convient de définir l’histoire orale ; pour cela nous nous basons sur la définition que propose Florence Descamps.

De l’anglais *oral history* ; discipline à part entière, née aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, qui recouvre aussi bien la constitution de collection de témoignages oraux à vocations patrimoniales que l’utilisation (quasi exclusive) par les historiens de sources orales pour la connaissance du passé. Terme importé en France dans les années 70, notamment en histoire sociale et en histoire politique²²⁰.

C’est à la fin des XIXe et XXe siècles qu’apparaissent et se développent des innovations techniques. Celles-ci changent considérablement les possibilités de conserver des documents et donc des sources. L’histoire, tout comme la société, est touchée par l’arrivée

²¹⁹ ORY Pascal. *L’Histoire culturelle*. Paris : PUF, Que sais-je ?, 2004, page 46.

²²⁰ DESCAMPS Florence. *Les sources orales et l’histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*. Collection sources d’histoire, Bréal, 2006, page 277.

de la photographie, de la radio, du cinéma et de l'enregistrement du son. Cependant la parole enregistrée ne s'impose que plus tard comme source historique. En effet, « ce n'est qu'au terme d'un long processus d'acclimatation et d'appivoisement qu'elle a réintégré la boîte à outils de l'historien²²¹ ». La source orale est l'apanage des sciences humaines et sociales, notamment l'ethnographie, la socio-anthropologie et la linguistique. Méprisée par l'historiographie, la tradition orale est également discréditée par l'école méthodique française. Celle-ci pointe du doigt le caractère anecdotique et folklorique de la source orale. Le document écrit prévaut à toutes les autres formes de sources.

A partir du XXe siècle, les autres sciences humaines et sociales s'instaurent en véritable disciplines scientifiques. Elles établissent donc leur mode de fonctionnement, dont leurs outils de travail. Les disciplines comme la dialectologie, la linguistique et l'ethnologie trouvent en la source orale, une immense richesse et potentialité d'informations. De ce fait, la méthode de l'enquête orale va être mise en place. C'est l'entre-deux-guerres qui a un rôle essentiel quant aux innovations méthodologiques des sciences humaines et sociales. S'opère un rapprochement entre sciences sociales et sciences humaines ; en témoigne la création de l'école des Annales en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre. Un dialogue s'instaure entre l'histoire et les sciences sociales, affirmé par un nouvel intérêt historique.

Le souhait de l'équipe des Annales de renouveler en profondeur les champs de la connaissance historique en développant une histoire économique et sociale, ainsi qu'une histoire des mentalités les conduit à faire éclater la notion de source (...) l'historien n'utilisera plus seulement les archives administratives, les documents écrits et les textes mais aussi l'archéologie, la photographie aérienne, les plans cadastraux, les objets, ...²²².

Bien qu'elle élargisse son champ d'observation et renouvèle ses sources, la discipline historique continue d'ignorer l'enquête orale²²³.

La Seconde Guerre mondiale met pourtant un terme à cette volonté et ce n'est que trente ans plus tard que la question du témoignage oral va se poser. De nouveau sous l'impulsion d'historiens de l'école des Annales, Fernand Braudel et Ernest Labrousse donnent aux études historiques une orientation économique, sociale, anonyme et statistique. C'est véritablement au milieu des années 1970 que les sources orales s'imposent en tant que telles. Pour reprendre l'expression de Florence Descamps, il s'agit d'une « sortie du

²²¹ DESCAMPS Florence. *op.cit.*, page 9.

²²² *Ibid.*, page 16.

²²³ JOUTARD Philippe. *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris : Collection Le temps et les hommes, Hachette, 1983, page 91.

purgatoire²²⁴ », qui bénéficie de la conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la diffusion de la technique de l'enregistrement sonore : le magnétophone naît en 1948 et se propage dans les années 60-70. Ensuite, on observe un rapprochement entre les disciplines de sciences humaines et de sciences sociales qui conduit à la diffusion de l'entretien oral et ce même en histoire. Ce goût de l'enquête orale, explique Philippe Joutard, « s'insère dans un mouvement plus vaste d'une recherche d'identité, d'un lien plus charnel et plus vivant avec le passé, d'un enracinement dans une lignée²²⁵ ». L'émergence de l'histoire des mentalités, la rénovation de l'histoire politique, l'influence de l'anthropologie historique ainsi que celle de la micro-histoire italienne, sont des facteurs qui légitiment la source orale. Dans la foulée de Mai 68, l'histoire américaine et l'histoire européenne arrivent en France, portées par cette volonté de faire une histoire aux échelles nouvelles. « Une histoire vue d'en bas, vouée aux minorités ethniques, aux dominés, aux petites gens et aux oubliés de l'histoire²²⁶ ».

Élaboration et usage de l'enquête orale

L'enquête est le terme utilisé par les sciences humaines et sociales pour désigner l'activité de collecte d'information et de production de matériaux que mène un chercheur sur le terrain, selon une thématique ou problématique déterminée. Les enquêtes orales existent depuis le XIXe siècle, mais elles n'ont donné lieu à enregistrement systématiquement par le magnétophone qu'à partir des années 60²²⁷.

L'intérêt ici d'élaborer un travail d'enquête et d'avoir recours à l'entretien, c'est de pouvoir interroger les présidents sur le fonctionnement de l'association, mais également d'obtenir des informations quant à la perception qu'ont les dialectophones de leurs associations, ainsi que la langue en elle-même. Nous avons donc réalisé un questionnaire-type, qui nous permet de donner un fil directeur à l'entretien, tout en permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'autres directions à la discussion et de personnaliser l'entretien en fonction du témoin. La première partie de l'entretien concerne la création de l'association : Comment ? Quand ? Avec qui ? Pourquoi ? A quelle occasion ? Etc. En plus de compléter la fiche d'identité de l'association, on en apprend davantage sur les motivations des fondateurs de l'association, sur l'éventuel contexte culturel et social de la commune. Il s'agit aussi d'un moment où la personne interrogée se livre sur son passé

²²⁴ DESCAMPS Florence. *op. cit.*, page 19.

²²⁵ JOUTARD Philippe. *op. cit.*, page 149.

²²⁶ DESCAMPS Florence. *op. cit.*, page 21.

²²⁷ *Ibid.*, page 277.

propre, en parlant de son apprentissage personnel du patois ou par exemple de l'éventuel rapport familial attaché à lui. De cette façon on découvre comment le patois s'est perpétué chez ces dialectophones. Ensuite nous les interrogeons sur les statuts de l'association²²⁸ qu'ils nous présentent et commentent ; de cette façon on découvre ce que met en place l'association par rapport à la sauvegarde et la promotion du patois. De ce fait, ils nous parlent ensuite de l'organisation de l'association : comment et à quelle fréquence les dialectophones se réunissent-ils ? Que se passent-ils lors de ces réunions ? Après cela, nous abordons la question de la production francoprovençale que réalise, ou ne réalise pas l'association. Comment se traduit et se répercute cette production ? Au vu de toutes ses réponses, nous demandons aux présidents si depuis sa création l'association a évolué : au niveau quantitatif, dans sa façon de travailler, dans la nature des adhérents, etc. Indéniablement, le francoprovençal étant une langue concernant trois nationalités différentes et de nombreux départements, nous avons demandé si les associations entretiennent des liens avec l'extérieur, que ce soit à l'échelle internationale, nationale, régionale, départementale ou encore cantonale. Le dernier thème que nous avons listé dans notre questionnaire est celui de la politique que nous examinons de nouveau selon différentes échelles. Pour conclure l'entretien, nous demandons aux présidents comment ils voient le futur pour le francoprovençal et les langues régionales. Cette dernière question étant une porte ouverte à différents questionnements et à des révélations personnelles de la part de la personne interrogée.

Grâce à l'élaboration d'une trame pour l'entretien, nous préparons ce que Florence Descamps appelle un entretien semi directif²²⁹ dont les maîtres mots sont « souplesse et adaptation », « l'entretien semi directif implique une démarche participative de la part des deux interlocuteurs ainsi qu'une part d'improvisation, de spontané, d'interactif et de créatif (...). Il laisse une grande autonomie au témoin qui évolue au sein d'une grille d'entretien souple²³⁰ ». Ainsi, grâce à notre grille de questions, nous avons une base commune, malléable et adaptable. L'avantage du questionnaire commun est de pouvoir croiser les témoignages ; l'entretien semi directif est intéressant quand on veut obtenir des informations sur une organisation et un groupe social, ici l'association et les

²²⁸ Annexes 21, 25 et 28, Statuts des associations, Volume II - pages 28-29, 36-37 et 59-61.

²²⁹ DESCAMPS Florence. *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : CHEFF, 2001, page 314.

²³⁰ *Ibid.*, page 315.

dialectophones francoprovençaux. L'élaboration de l'enquête s'inscrit dans un travail de documentation du sujet dont elle est complémentaire.

Après avoir étudié l'élaboration de l'enquête, voyons désormais quelle exploitation en est possible.

La source orale peut être mobilisée à différentes étapes du processus de recherche : au début, en phase de défrichage, lorsqu'on construit la problématique, lorsqu'on cherche à définir les limites de son sujet ou lorsqu'on élabore certaines hypothèses, lorsqu'on tente de saisir les enjeux de problème, lorsqu'on recherche la compréhension intuitive et globale d'une période ou d'un événement (...)²³¹.

Aujourd'hui l'utilisation des sources orales est approuvée et balisée ; d'après Florence Descamps, quatre principes régissent son utilisation²³² et en font une véritable source de la connaissance historique. Tout d'abord il faut la soumettre à la critique externe et interne. Il faut également la croiser à d'autres types de sources, d'autres points de vue et d'autres témoignages. Il faut ensuite « définir le souvenir comme une construction de l'esprit, comme une représentation actualisée du passé, mêlant éléments du passé et préoccupation du présent, morceaux de vécu, connaissances apprises et fragments d'imaginaire²³³ » et enfin comme étant avant tout un récit.

Ces enquêtes orales sont les principales sources que nous possédons concernant les associations, en complément des statuts officiels. Ainsi nous les utilisons pour tirer un portrait général de l'association francoprovençale. Ces témoignages localisés nous permettent de dresser un état des lieux et de mettre en relation notre zone d'étude au côté italien pour lequel nous sommes davantage documentés. C'est ce que nous verrons dans un chapitre présentant les associations rencontrées, ainsi qu'un autre abordant le francoprovençal du côté italien. Toutefois, ces entretiens sont des récits propres d'individus différents ; il faut donc faire face aux histoires, aux sentiments et aux émotions de chacun, « la parole des gens ordinaires modifie l'écriture de l'histoire²³⁴ » ; il faut alors « intégrer, restituer et articuler la diversité des points de vue » tout en les confrontant à une problématique commune et générale.

²³¹ DESCAMPS Florence. *Les sources orales et l'histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*. Collection sources d'histoire, Bréal, 2006, page 41.

²³² *Ibid.*, page 48.

²³³ *Ibid.*, page 50

²³⁴ *Ibid.*, page 56.

Concernant les questions posées sur le thème de la politique, les réponses que nous en avons tirées sont mises en relation avec des sources telles que le texte de la loi Deixonne ou encore la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. L'entretien oral nous permet aussi d'obtenir des renseignements pour répondre à une de nos hypothèses initiales : « le régionalisme a-t-il été un vecteur pour la création des associations ? ».

De ce fait, nous avons un double usage de la source orale, en amont et en aval de notre travail, notamment dans la détermination de la problématique et des hypothèses qu'elles ont ensuite illustrées et confirmées. La source orale nous permet donc de faire de l'histoire orale mais elle inscrit surtout notre travail dans le champ de l'histoire du temps présent et des représentations.

Le francoprovençal entre histoire du temps présent et histoire des représentations

Vers une histoire du temps présent

La chronologie de l'histoire du temps présent en histoire contemporaine, se justifie par l'existence de témoins vivants. « Il apparaîtrait donc évident que la parole de ces témoins soit recueillie et analysée dans le discours historique²³⁵ ». Grâce aux témoignages que nous avons rassemblés, nous faisons une histoire du temps présent puisque des locuteurs francoprovençaux existent toujours. Il convient, comme nous l'avons fait pour l'histoire orale, de retracer le parcours historique et historiographique de l'histoire du temps présent.

Cette histoire du temps présent ou histoire immédiate a, parallèlement à l'histoire orale, connu un réel discrédit jusque dans les années 70. En 1978 est en effet créé l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) officialisant la place de l'histoire du temps présent au sein de la recherche historique. L'histoire du temps présent existe déjà durant l'Antiquité comme en témoignent les écrits d'Hérodote, *L'Histoire des Guerres médiques*, et ceux de Thucydide *La Guerre du Péloponnèse*. Les historiens sont contemporains des faits et de nombreux témoins sont encore vivants. Le constat est le même pour le Moyen âge et l'époque moderne. C'est l'École méthodique qui au XIXe siècle va pointer du doigt cette histoire immédiate. À ce moment-là, l'histoire s'impose comme discipline

²³⁵ ROUSSO Henry (dir), ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian. *La France du temps présent : 1945-2000*. Paris : Belin, 2010, page 524.

scientifique ; ainsi les sources sont analysées de manière scientifique. Pour ces historiens, la distance temporelle qui sépare l'historien de l'événement étudié est un gage d'objectivité. Manipulée et romancée sous le Second empire et la Troisième république, ce n'est qu'après 1945 que le tournant s'opère en faveur de l'histoire immédiate. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce changement. Tout d'abord le choc de l'après-guerre : on cherche des témoignages, des explications ; un comité est créé afin d'étudier la Seconde Guerre mondiale. Ce phénomène est une exception mais il va être le vecteur et le terreau d'autres initiatives. René Rémond à la fin des années 50 publie un plaidoyer pour une histoire délaissée ; les journalistes pendant les années 60 vont jouer le rôle des historiens du temps présent en publiant des ouvrages sur des sujets d'actualités, comme par exemple André Fontaine²³⁶ et son ouvrage sur la Guerre froide. L'IHTP est créé en 1978, suivi de la revue *Le Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*. Au début des années 80, l'histoire immédiate fait également son entrée dans les programmes du lycée. Enfin le contexte particulier de la fin de la Guerre froide, des deux chocs pétroliers, de la montée du Front national en France ainsi que l'apparition du négationnisme font ressurgir en France la douloureuse mémoire des deux guerres mondiales et de la colonisation. Apparaît une réelle demande sociale de la population de connaître et d'écrire cette histoire récente et douloureuse. L'histoire du temps présent doit répondre aux enjeux mémoriels.

Même si les enjeux mémoriels sont moins conséquents quand on étudie le francoprovençal, ils ont leur place dans l'historicité de cette étude. Notre place dans l'histoire immédiate se justifie, on l'a dit, par nos sources et par l'existence de témoins. Or il faut prendre garde au présentisme que définit François Harlog²³⁷. Le présentisme en histoire est l'influence que peuvent avoir nos préoccupations présentes sur notre regard du passé ; cela incite à l'instrumentalisation du passé. C'est pour cela qu'il faut par exemple nuancer l'idée selon laquelle les instituteurs de l'école de la Troisième République sont les meurtriers des langues régionales. Cela étant, l'avantage que l'on a à faire de l'histoire immédiate c'est de ne pas faire de déterminisme car on ne connaît pas le devenir du sujet que l'on étudie. Bien que dans notre cas les langues régionales tendent à disparaître, notre trame de réflexion ne fait pas le condensé de tout ce qui a pu entraîner leur disparition mais au contraire se

²³⁶ André FONTAINE né en 1921 est un journaliste passionné par les relations internationales auquel il consacre nombre de ses ouvrages, articles et publications. Il rejoint en 1947 le journal *Le Monde* dont il devient le rédacteur en chef de 1969 à 1985, puis le directeur de 1985 à 1991.

²³⁷ François HARLOG est un historien né en 1946, qui occupe la chaire d'historiographie antique et moderne à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

consacre aussi à présenter les associations et les acteurs de cette reviviscence de la langue. Notre réflexion s'inscrit dans une trame qui dépasse le cadre de l'histoire immédiate dans le sens où nous avons retracé le parcours des langues depuis la Révolution française. Ici la notion de mémoire est importante puisque les locuteurs interrogés sont les acteurs d'une certaine mémoire, une mémoire francoprovençale, de la langue et d'un héritage commun en déclin qu'ils ne veulent pas voir disparaître. En histoire du temps présent, il faut faire des choix quant aux sources que l'on choisit, il faut faire parler les acteurs et les témoins et se servir des sources abondant dans la société civile. Ces sources permettent généralement de connaître l'état de l'opinion, les évolutions, les problèmes et les spécificités du sujet étudié. Ce qui explique que l'histoire du temps présent s'est orientée vers l'étude des opinions des représentations, des mémoires.

Une histoire des représentations et des mentalités.

Florence Descamps explique que les témoignages oraux ouvrent un domaine d'exploration vaste qui touche la vie privée mais aussi la vie familiale et communautaire ; ce qui est totalement vrai dans notre étude. En effet, les locuteurs se livrent sur leur vie privée et sur leur famille, puisque c'est souvent de là qu'ils tiennent l'héritage de la langue, ainsi que sur la communauté ou l'association dont ils font partie. Les entretiens nous renseignent également sur tout ce qui fait appel au savoir-faire, au savoir-vivre non écrit, celui qui se transmet de personne en personne par l'imitation, l'apprentissage au quotidien ou la parole, ici bien sûr, le francoprovençal.

Saisir les opinions civiques ou politiques des individus, leurs perceptions, leurs sentiments, leurs émotions, leurs affects, leurs passions, leurs rêves, leurs motivations, leurs justifications, leurs intentions, leurs (...) normes, leurs valeurs, leurs croyances, leurs cultures (...). En interrogeant les acteurs, il s'agit de plonger dans leur conscience (de saisir ce qui les meut et émeut), de reconstituer leurs stratégies d'action, de trouver des réponses à la question du « pourquoi » en la déclinant sous toutes ses variantes, « à cause de quoi ? », « en vue de quoi ? », et « au nom de quoi ?²³⁸ ».

Jean-Jacques Becker pour son ouvrage *Nouvelle Histoire de l'époque contemporaine*²³⁹ n'a pas eu un grand accès aux archives mais le plus important selon lui est de mettre l'accent

²³⁸ DESCAMPS Florence. *Les sources orales et l'histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*. Collection sources d'histoire, Bréal, 2006, page 35.

²³⁹ BECKER Jean-Jacques. *Nouvelle histoire de la France contemporaine : Tome 19, Crises et alternances 1974-1995*. Paris : Éditions du Seuil, 1998.

sur l'opinion des Français. Comment ont-ils vécu les événements ? Comment se sont-ils représenté les choses ? L'étude des représentations est privilégiée par les historiens du temps présent et s'inscrit dans la continuité de l'histoire culturelle. Les historiens de l'école des Annales ont beaucoup fait avancer ce domaine ; on peut citer les exemples de Georges Duby avec *Le Dimanche de Bouvines* et Philippe Ariès avec *L'Homme devant la mort*. Les Annales qui prônent une histoire vue de l'intérieur font naître une histoire élargie et poussée en profondeur. Une histoire des mentalités dont Lucien Febvre et Marc Bloch sont les initiateurs et qui sera un point de ralliement des scientifiques des sciences sociales et des sciences humaines. Cependant, ce n'est que dans les années 80 que l'histoire des mentalités s'impose en histoire contemporaine ; elle opère un « croisement fécond entre histoire des idées, histoire de l'opinion, histoire religieuse, histoire culturelle, histoire politique et histoire des groupes sociaux²⁴⁰ ». Selon les propos de Jacques Revel, l'histoire des mentalités « constitue moins une véritable sous-discipline à l'intérieur de la recherche historique qu'un champ d'intérêt et de sensibilité relativement vaste²⁴¹ ». Le principal attrait de l'histoire des mentalités, d'après Jacques Le Goff, « réside dans son imprécision, dans sa vocation à désigner les résidus de l'analyse historique, le je-ne-sais quoi de l'histoire²⁴² ». François Dosse²⁴³ complète ce portrait en précisant que l'historien entreprend l'histoire d'un objet qui ne semble pas en avoir une.

Nos entretiens oraux sont donc indispensables pour cet aspect de l'histoire mais d'autres sources et d'autres données nous sont utiles pour comprendre et deviner les fondements de la pensée et du point de vue des différents acteurs en lien avec la condition de la langue régionale. Ainsi, quand nous analysons les programmes des différentes antennes nationales des radios de France Bleu, l'absence ou la présence des langues régionales est révélatrice de la façon dont est perçue et traitée la langue régionale dans un domaine donné de l'espace public. Cette observation est valable sur l'ensemble des médias, ainsi que dans les programmes scolaires par exemple. Jacques Le Goff définit la mentalité d'un individu comme ce qu'il a de « commun avec d'autres hommes de son

²⁴⁰ DESCAMPS Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : CHEFF, 2001, page 115.

²⁴¹ REVEL Jacques. *Mentalités*. In BURGUIÈRE Jacques (dir). *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris : PUF, 1986, page 450.

²⁴² *Ibid.*, page 455.

²⁴³ DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas. *Historiographies, concepts et débats, Tome 1*. Gallimard, 2010, page 222.

temps²⁴⁴ » ; ainsi on peut cerner les idées qui caractérisent certains groupes sociaux ; nous percevons la mentalité d'autres acteurs que les locuteurs quant à la question de la présence des langues régionales dans l'espace public.

Parmi tous les documents que nous avons dans notre corpus de sources, on peut par exemple préciser que ceux qui concernent les rassemblements internationaux de francoprovençal, sont de véritables sources quant à la façon dont les locuteurs perçoivent, gèrent leur manifestation et célèbrent le francoprovençal, qui apparaît alors comme le vecteur d'un véritable lien social. Cependant comme l'explique François Dosse en énonçant les propos de Geoffrey E. R. Lloyd, il faut prendre garde à ne pas doter « telle ou telle société d'une mentalité commune, on court le risque de généralisations abusives et de minimiser les multiples variations individuelles²⁴⁵ ». Notamment dans notre cas où le francoprovençal n'est pas pensé de la même façon selon que l'on est en France, en Italie ou en Suisse.

Pour conclure, notre travail traverse différents courants de l'histoire qui en font pleinement un sujet d'histoire culturelle. Précisons en dernier lieu un point que nous n'avons pas détaillé : l'histoire locale. Il faut apporter une nuance à cette notion d'histoire locale car « toute histoire locale est micro-histoire attachée aux petits faits, à l'événement minime. Mais en même temps, toute histoire locale est histoire totale²⁴⁶ ». En effet les aspects locaux que nous étudions sont à remettre dans un cadre régional, national, voire international, surtout dans notre cas où le francoprovençal est partagé entre trois pays et que son sort de langue régionale dépend de décisions nationales et internationales.

Il ne faut pas opposer histoire locale et histoire générale, mais éclairer les rapports qu'elles entretiennent et les rapports qu'elles se procurent. (...) Une bonne interprétation des faits que l'historien local va découvrir au cours de sa recherche nécessite évidemment qu'il soit informé de l'évolution générale²⁴⁷.

Voyons désormais les résultats de nos recherches abordés à travers différents prismes de l'historiographie.

²⁴⁴ CHARTIER Roger. *Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et inquiétudes*. Paris : Albin Michel, 1998, page 38.

²⁴⁵ DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas. *op. cit.*, page 230.

²⁴⁶ CROIX Alain, HUYVARC'H Didier. *Guide de l'histoire locale : faisons notre histoire!*, Paris : éditions du Seuil, 1990, page 27.

²⁴⁷ *Ibid.*, page 28.

Partie 3

-

Vivre le francoprovençal

Chapitre 7 – Une vie associative

Nous présentons dans cette partie les associations francoprovençales de l'ouest de la zone ; c'est-à-dire celles se situant en Isère, dans le Rhône, dans la Loire ainsi que dans l'Ain. Pour cela nous nous référons sur les rencontres que nous avons pu avoir avec les associations ou avec leurs présidents et de toute la documentation dont nous avons bénéficié. Pour les autres associations la documentation est plus limitée, toutefois des mises en relation peuvent être effectuées.

Portrait et caractéristiques

Les trois exemples associatifs que nous avons présentés des particularismes qui rendent leur étude intéressante. Tout d'abord la structure même de l'association est différente pour les trois cas, ce qui entraîne de nombreuses différences de fonctionnement et de typologie des adhérents par exemple. Avant de commencer à étudier leur cas plus en profondeur, il convient d'énoncer leurs noms : le Conservatoire du Patois des Terres Froides dont l'abréviation est CPTF, les Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais : AFLP et Lou Magnauds Tarribles : LMT.

Une naissance tardive

Le point commun qu'ont ces trois associations est leur création relativement tardive dans la chronologie des langues régionales. Nous l'avons vu leur déclin commence réellement après la Seconde Guerre mondiale, or les associations ne se sont officiellement formées qu'au tournant du XXI^e siècle. Généralement, elle résulte d'une rencontre ou d'un événement inopiné qui a pu créer l'occasion de se poser la question d'une éventuelle prise en main de la langue au niveau communal. Le président de l'association CPTF M. Armand Quillon²⁴⁸ explique que c'est lors d'un banquet organisé par le CCAS²⁴⁹ de sa commune, qu'il a raconté une histoire en patois et qu'une personne l'a interpellé en lui soumettant l'idée de se rencontrer pour parler patois. D'ici a grandi l'idée de rassembler des patoisants pour échanger et partager. L'anecdote est la même pour le président de l'AFPL M. Claude Longre ; c'est lorsqu'il achète un fromage dans son village natal et qu'il salue le

²⁴⁸ Annexe 20 : Entretien avec M. Armand QUILLON, Volume II- pages 23 à 27.

²⁴⁹ CCAS : Caisse Communale d'Action Sociale, il s'agit d'un organisme qui exerce ses compétences à l'échelle de la commune, il est rattaché aux collectivités territoriales et incarne la politique sociale des élus locaux. Il intervient dans les domaines de l'aide et de l'action sociale.

commerçant en patois qu'il se rend compte que quelque chose peut être fait. Après s'être fait confirmé le fait que la langue n'est pas morte dans cette région, émerge alors dans l'esprit de Claude Longre l'idée de rassembler les locuteurs pour éviter que tout se perde²⁵⁰. Le cas des Monts du Lyonnais où se trouve Claude Longre est différent, car de façon très locale et peu développée, quelques personnes se retrouvent déjà pour parler patois dans différents villages.

C'est alors que les choses se précisent, on décide de réunir les patoisants qu'ils le souhaitent en l'annonçant dans les journaux locaux : *Le Progrès* et *l'Essor* pour Claude Longre et *le Dauphiné Libéré* pour Armand Quillon. Parallèlement à cela, on se renseigne pour savoir comment fonctionnent ces groupes dans le cas des Monts du Lyonnais ; Claude Longre, ancien professeur d'allemand et habitué du milieu universitaire, va consulter les spécialistes de l'Institut Pierre Gardette à Lyon pour savoir comment initier ce projet. Du côté isérois, il existe déjà l'Association de « Lu z'arpelauds » à Saint Romain de Surieu ; une association « pour la sauvegarde et la promotion de la langue régionale en Nord Isère²⁵¹ » créée depuis peu à laquelle Armand Quillon va demander des conseils. Ainsi après avoir pris connaissance du fonctionnement de la langue qui s'est élaboré dans les Monts du Lyonnais, Claude Longre et bon nombre de patoisants organisent un rassemblement de toutes ces initiatives locales qui souffrent d'isolement et d'un manque de dynamisme. En 2003 après une assemblée générale l'association naît officiellement, les groupes qui existent déjà s'y rallient tout en continuant à évoluer de leurs côtés, tandis que de nouveaux petits groupes vont apparaître. Dans les Terres Froides à Flachères la première réunion prouve que les locuteurs sont là et qu'ils ont envie de faire quelque chose. De ce fait, pendant un an les réunions mensuelles s'enchaînent voyant croître le nombre de participants ; la décision est alors prise de créer en 2000 une association intitulée au départ « Conservatoire du patrimoine des Terres Froides » pour être rebaptisée en 2004 sous le nom de Conservatoire du patois des Terres Froides. A partir de là, respectivement les associations vont s'organiser administrativement et élaborer des méthodes de travail pour retrouver, retravailler et réveiller la langue. Désormais le CPTF compte une cinquantaine de membres, un nombre qui n'a cessé d'augmenter durant les années suivant sa création mais depuis quelques années la moyenne d'âge croît et les

²⁵⁰ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- pages 42-43.

²⁵¹<http://webinbox.info/fr/webinbox/association/38/38452/LU-Z-ARPELAUDS-ASSOCIATION-POUR-LA-SAUVEGARDE-ET-LA-PROMOTION-DE-LA-LANGUE-REGIONALE-EN-NORD-ISERE.html>

quelques nouveaux adhérents remplacent ceux qui partent. Ainsi, numériquement l'association stagne et la moyenne d'âge ne fléchit pas. De son côté l'AFPL compte une centaine d'adhérents variant de la même façon que le CPTF ; toutefois pour reprendre les expressions de son président l'association bénéficie d'une « arrivée de sang neuf » car dans les communes voisines notamment à Saint Romain en Jarez dans la Loire, « le patois est une affaire de jeunes²⁵² ».

L'association Lou Magnauds Terribles quant à elle est née en 2008, son statut est particulier puisque elle ne compte que quatre membres. Son destin est différent des deux autres car parmi elle, trois des membres ont déjà fait parti d'un groupe de patois. Il s'agit là de la création d'une véritable troupe d'animation francoprovençale puisqu'on trouve deux acteurs chanteurs et deux musiciens. Le schéma de publicité par le biais de la presse locale et d'assemblées générales organisées que nous avons pu observer n'est pas valable pour cette association.

L'importance de la situation géographique

Pour illustrer les noms de lieux que nous venons d'énoncer et pour comprendre l'importance que la géographie peut avoir sur le fonctionnement et la configuration de ces associations, nous présentons sur les pages suivantes deux cartes. L'une situe les associations connues et actives du département de l'Isère, tandis que l'autre est consacrée au département du Rhône.

L'espace qui relie le Rhône à l'Isère et Lyon aux Alpes est caractérisé par son intense développement en axe de communication ; route Napoléon, réseau ferroviaire, autoroutes, aéroports, etc. Comme il s'agit d'un espace situé entre deux métropoles importantes, il bénéficie du développement des services et de la proximité de deux pôles d'emploi importants. Il s'agit donc d'une zone importante de flux, de migrations, d'échanges et de mouvements. Confrontée à tous ces phénomènes, la langue a eu du mal à survivre et quand elle y est arrivée c'est dans la campagne ou des endroits moins urbanisés. Ce dont témoigne la présence d'associations à La Mure au sud de Grenoble, à Saint Romain de Surieu près de Roussillon, à Flachères dans les Terres Froides ainsi qu'à Saint Hilaire de la Côte. On sait qu'il y a eu de l'activité de la part d'associations ou de groupes dans la vallée du Grésivaudan et près de Bourg d'Oisans ; toutefois cela n'étant pas

²⁵² Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- page 45.

justifiable aujourd'hui rien n'est mentionné sur la carte. De ce fait l'Isère de par son statut de carrefour, de récepteur et d'émetteur de flux a une position défavorable pour les langues régionales. Ce que nous pouvons constater en vue du nombre d'associations francoprovençales se trouvant en Isère.

Du côté des Monts du Lyonnais l'exemple est encore plus significatif. On observe en effet à l'ouest de Lyon un véritable tissu associatif francoprovençal régit par l'AFPL. Si le Francoprovençal a persisté dans les Monts du Lyonnais c'est pour la raison inverse qui a l'a fait disparaître en Isère. On remarque qu'à Lyon il n'existe aucune association francoprovençale. Claude Longre parle de région « dépatoisée²⁵³ », alors que c'est ici dans l'ancienne capitale des Gaules que la langue est née et que c'est ici que se trouve le principal centre de recherche scientifique en matière de linguistique francoprovençale. Pourtant la ville a eu raison de la langue. On note toute de même la présence de deux associations dans les banlieues lyonnaises en direction de l'Isère. Il s'agit de l'Association du Patrimoine de Genas : Genas d'hier et d'aujourd'hui, et de la Maison du Patrimoine de Toussieu, d'après les quelques informations que nous tenons des présidents de l'AFPL et du CTPF. Il semble que ces associations soient relativement récentes. Cependant la langue régionale n'y est pas forcément la seule préoccupation, tout comme certaines associations de l'Isère notamment celle de la Mure.

Si la plupart des groupes locaux sont constitués en associations, certains sont des groupes informels ou des sections d'associations aux intérêts plus larges, souvent des associations s'intéressant au patrimoine local en général (histoire, musique et danse traditionnelle, toponymie...). Ces groupes informels ou ces sections s'éteignent parfois au bout de quelques années ou connaissent des périodes d'éclipse, mais elles peuvent aussi vivre longtemps de façon très discrète²⁵⁴.

L'aspect géographique des Monts du Lyonnais a sauvé la langue. Claude Longre explique qu'il s'agit d'une région relativement pauvre en industrie et l'activité principale y est l'agriculture. Elle n'est traversée d'aucun axe de transports importants et bien que proche de Lyon, ses hauteurs en font un lieu relativement préservé. Toutefois, les villages des Monts du Lyonnais communiquent entre eux : « J'ai remarqué que dans les villages de plaines, souvent, les gens n'avaient pas de rapport entre eux alors que dans les régions montagneuses il y a une grande fraternité²⁵⁵ ». Ce qui illustre le fait que la langue soit

²⁵³ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- page 50.

²⁵⁴ Extrait de *l'Étude FORA*, page 67.

²⁵⁵ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II -page 47.

restée et que quand l'AFPL est née, beaucoup de groupes et de locuteurs l'ont rejoint tout en gardant leurs habitudes associatives. Il y a une réelle conscience du collectif et de l'associatif dans les Monts du Lyonnais, un phénomène qui s'est longtemps appliqué au monde agricole mais qui a su se réincarner dans l'associatif culturel.

Ainsi, la situation géographique est primordiale quant à l'existence de ces associations et surtout quant à leur fonctionnement. Le réseau des Monts du Lyonnais a profité à l'AFPL alors que ce n'est pas le cas dans le département de l'Isère, bien que des liens existent entre le CPTF et les associations de Genas et Toussieu.

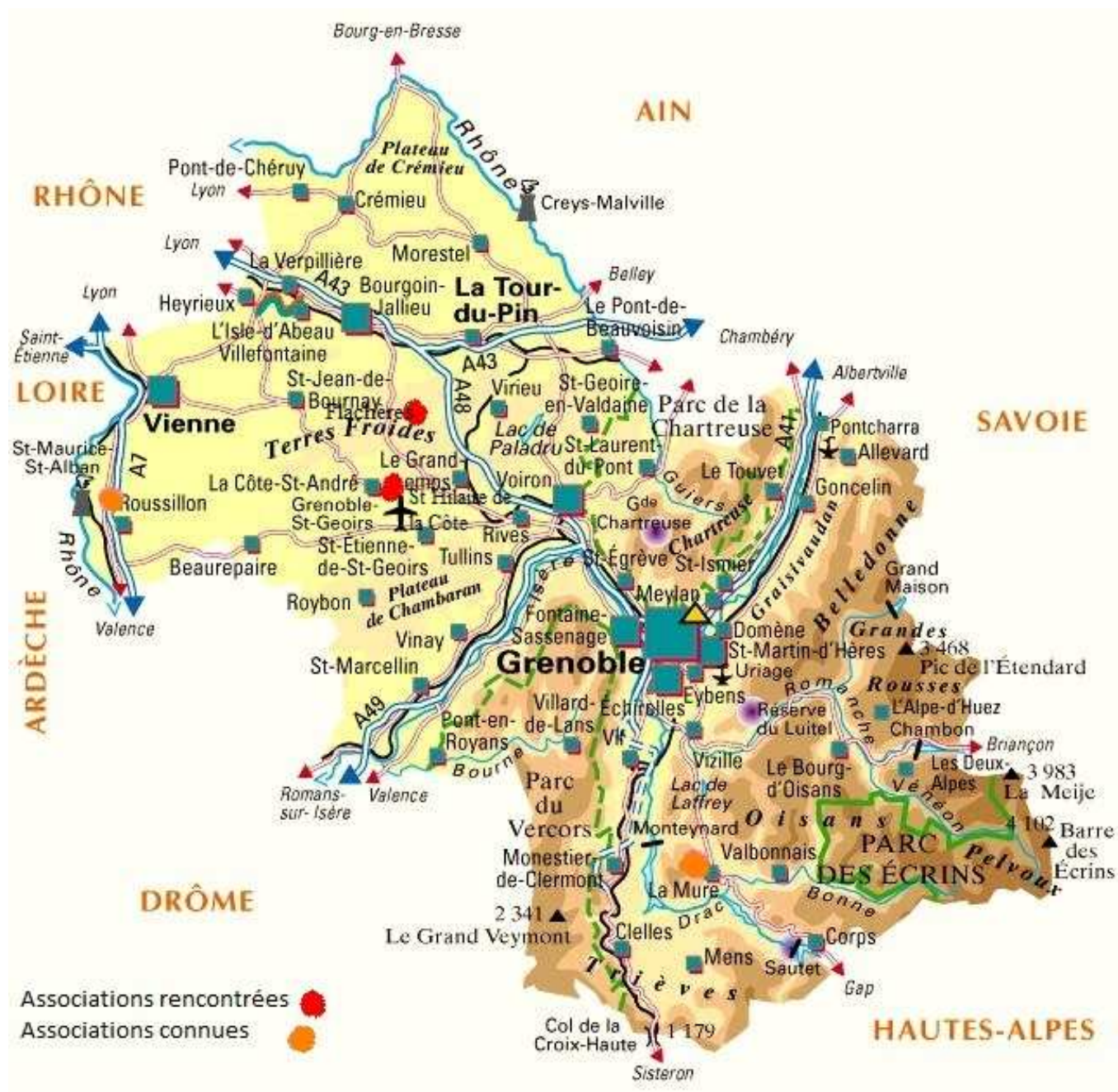


Figure : Localisation des associations dans le département de l'Isère

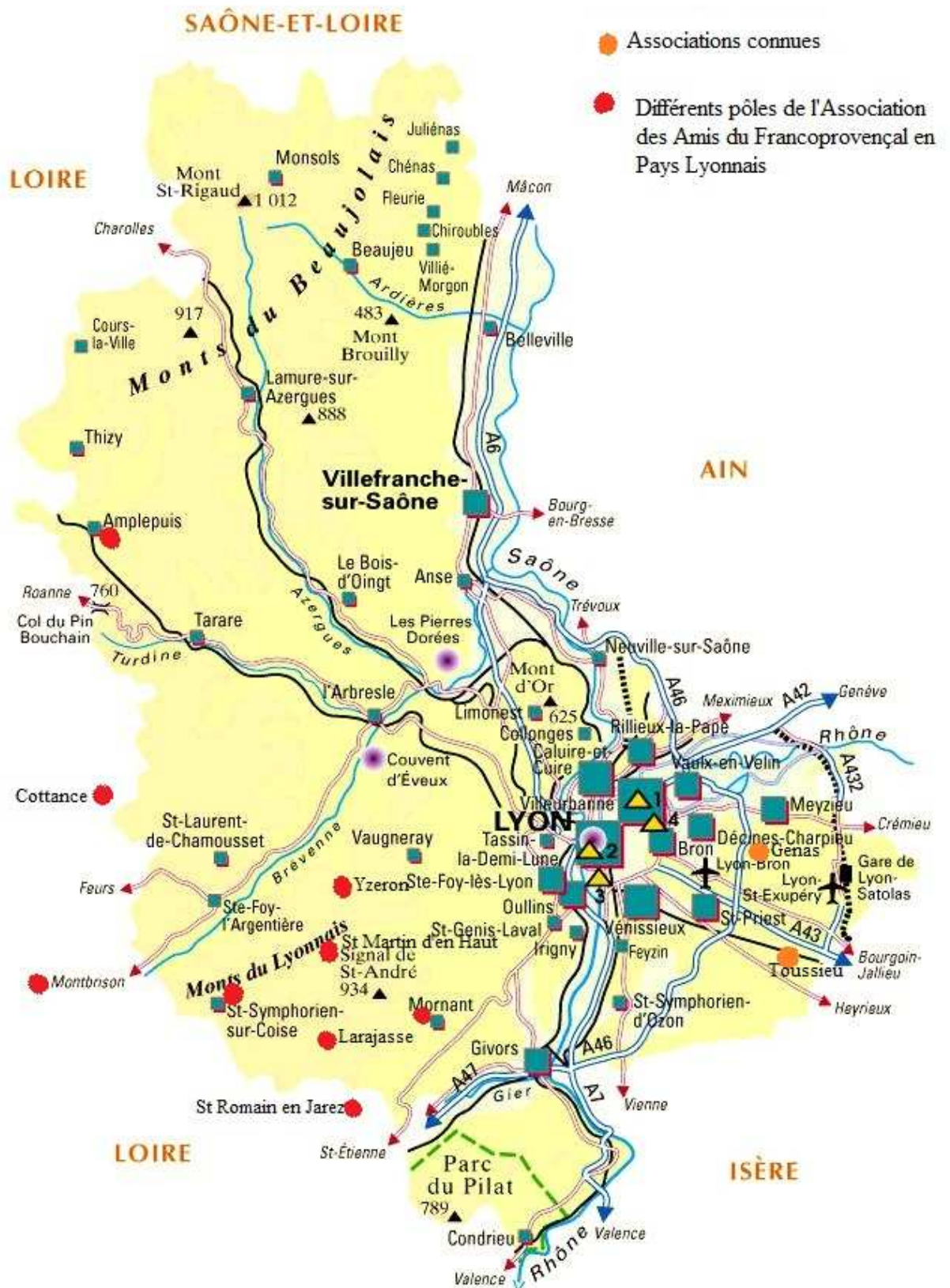


Figure : Localisation des associations dans le département du Rhône

Typologie des adhérents

La nature et le nombre d'adhérents diffèrent selon les associations. Il s'agit généralement de personnes âgées, à la retraite, mais on peut aussi trouver des membres plus jeunes.

L'étude FORA²⁵⁶, pilotée par l'Institut Pierre Gardette et commanditée par la Région Rhône Alpes, définit les membres d'associations comme des militants. Militants car ils fréquentent des associations dédiées à la langue et qu'ils y jouent un rôle très actif ou non. Ils ont une image positive de la langue. L'avantage que l'on a à étudier ces associations c'est que l'on y trouve des locuteurs de tous niveaux ; les linguistes de l'Étude FORA proposent une division de la catégorie des locuteurs²⁵⁷. Il y a les locuteurs traditionnels ou locuteurs natifs qui ont la langue régionale comme langue maternelle ou co-maternelle, ceux-ci ne fréquentent pas toujours les associations. Six catégories de locuteurs sont ainsi désignées mais parmi celles dont les locuteurs fréquentent les associations. Il y a aussi les locuteurs tardifs, ceux-ci ont acquis leur connaissance de la langue plus tard et l'usage de la langue dans cette catégorie est un choix personnel. Enfin on trouve les locuteurs passifs qui comprennent la langue mais ne la parlent pas. Il faut cependant apporter une nuance à cette conception ; les données résultent d'une auto estimation comme en témoignent les réponses des sondages de l'étude FORA. De ce fait, cette catégorie est à appréhender de façon plus souple. Suite aux entretiens avec Claude Longre et Armand Quillon, on peut affirmer que des locuteurs de ce type se trouvent dans leurs associations, cherchant simplement à revivre des souvenirs et pas forcément à s'engager pour la langue.

Concernant l'âge, le sexe et le milieu social des adhérents une fois de plus le constat est divers mais une dominante s'impose. L'activité principale des Monts du Lyonnais est l'agriculture, il est ainsi normal que l'on retrouve une majorité d'adhérents issue du monde agricole souvent à la retraite ou s'en approchant. Le constat est le même pour le CPTF mais la tendance s'inverse.

Au départ, les membres de l'association étaient issus vraiment du monde agricole sans pour autant être vraiment des paysans. Il y a avait un ancien boulanger, un ancien épicier, il y avait des gens déjà d'un âge amis qui avaient eu des professions différentes. Mais petit à petit se sont ajoutés (...) des anciens instituteurs, des cuisiniers, des gens qui ont travaillé à la SNCF, qui

²⁵⁶ Étude Francoprovençal et Occitan en Rhône Alpes.

²⁵⁷ Extrait de *l'Étude FORA*, page 38.

ont travaillé à la poste. Je veux dire aujourd'hui c'est vraiment, il n'y a pas que le monde agricole qui est avec nous²⁵⁸.

La retranscription de l'entretien avec Armand Quillon témoigne de l'aisance et de la facilité qu'il a à s'exprimer ; de la même façon le parcours professionnel de Claude Longre prouve que les locuteurs ne sont pas tous des agriculteurs, ni des personnes ne parlant pas le français. L'association LMT en est le parfait exemple puisqu'aucun des membres ne pratique une activité professionnelle en lien avec le monde agricole : « Il y a deux professeurs à la retraite, un professeur de musique et un de mathématiques, une personne qui travaillait dans le domaine bancaire et donc moi-même, qui suis toujours en activité dans le secteur automobile²⁵⁹ ». Les sondages de l'étude FORA montrent que les pourcentages les plus élevés de personnes se déclarant parler la langue régionale, se rencontrent chez les retraités, suivis des artisans, puis des cadres et des agriculteurs. Notons également que les hommes se déclarent d'avantage que les femmes. En effet, le nombre d'hommes est toujours supérieur au nombre de femmes dans les associations. Il s'agit d'estimation de la part des présidents car il n'y a pas de statistiques mais de manière générale les présidents estiment que les hommes sont beaucoup plus présents dans l'association. Phénomène qui est bien illustré par l'association LMT où les quatre adhérents sont des hommes. Toutefois on essaie de favoriser d'avantage la femme au sein de l'association. Par exemple pour le CPTF elles sont nombreuses à monter sur scène pour les spectacles ; tandis que pour l'AFPL elles sont parfois protagonistes.

Alors même la dernière fois (à Montchal) c'est uniquement les hommes qui sont intervenus, les femmes étaient là comme des jeunes filles à leur premier bal, des femmes de 60 70 ans, je sentais qu'elles auraient pu parler mais elles ne l'ont pas fait parce qu'il y a des préventions. D'abord c'était la femme peut-être dans l'ancien temps, il y a cinquante ans qui faisait le courrier, qui était en contact alors que les hommes allaient au café (...) et patoisait à qui mieux mieux (...). Et donc chez nous dans le lyonnais avec l'AFPL depuis très longtemps donc, les femmes se sont mis au diapason des hommes et c'est quelques fois elles les meneuses. Et je trouve que socialement ça fait un progrès, nous on réussi ce qu'on réussi pas forcément dans d'autres domaines. Donc il y a beaucoup d'adhésions de couples (...)²⁶⁰.

Les sondages de l'enquête FORA quant à l'âge des membres des associations de Rhône Alpes donnent les résultats suivants : 7,1% des membres ont moins de quarante ans, la catégorie des quarante-soixante ans regroupe 23,1% du total, les soixante-soixante dix ans représentent 38,2% et enfin les plus de soixante dix ans comptent 31,6% des adhérents. Le

²⁵⁸ Annexe 20 : Entretien avec M. Armand QUILLON, Volume II - page 25.

²⁵⁹ Annexe 24 : Entretien avec M. Pascal ROY, Volume II - page 33.

²⁶⁰ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II - page 47.

doyen du CPTF a 86 ans et la grande majorité des adhérents a plus de soixante ans, hormis quelques exceptions : de rares adhésions d'adolescents il y a quelques années et le fait de faire monter des enfants sur scène tous les ans. Pour LMT la tranche d'âge des adhérents est de cinquante à soixante-cinq ans environ, alors que pour l'AFPL on l'a vu l'association bénéficie d'un apport plus conséquent de jeunes adhérents. « Il y a quand même des gens assez jeunes dans le lyonnais, des gens de quarante-cinquante ans cela se trouve aussi. Il y a des jeunes c'est individuel, mais enfin qui apprennent et qui finissent par se débrouiller²⁶¹ ». L'âge des adhérents dépend aussi beaucoup des activités de l'association. Par exemple pour LMT, il s'agit d'une troupe d'animation ; en conséquence les membres sont plus jeunes. Il en est de même pour l'association Luz Arpelauds qui organise un important spectacle tous les deux ans. On peut également citer l'exemple de l'AFPL qui se rend et travaille dans les écoles et les collèges, permettant ainsi d'éveiller de potentiels futurs locuteurs et adhérents. Puisque les activités ont des répercussions importantes sur les associations intéressons nous donc maintenant à leur organisation.

Quelle reviviscence pour le francoprovençal ?

Dans cette partie nous allons étudier quels sont les engagements des associations pour la langue et notamment comment l'association s'y prend-elle pour mener à bien son rôle ?

Statuts et engagements

La consultation des statuts officiels de l'association nous permet d'appréhender la façon dont est traitée la langue mais surtout quels engagements sont pris à son égard. Les associations ont toute pour but de vouloir sauver la langue mais les moyens mis en œuvre diffèrent et sont alors révélateurs de la nature même de l'association ; notamment LMT qui a les caractéristiques d'une troupe d'animation.

L'objectif premier est donc de « sauvegarder et développer l'usage du francoprovençal, lutter contre sa disparition²⁶² » et « assurer son renouveau²⁶³ ». De cette façon les associations prennent un engagement envers le statut de la langue régionale ainsi que celui du locuteur ; elles vont contribuer à donner une nouvelle image au francoprovençal, à le rendre vivant et actif. La transmission est la deuxième notion

²⁶¹ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II - page 47.

²⁶² Annexe 28 : Statuts de l'AFPL, Volume II - pages 59-61.

²⁶³ Annexe 25 : Statuts de LMT, Volume II - pages 36-37.

importante que l'on retrouve dans les statuts ; LMT précise que cela se fera par le biais de la scène : « transmission de ce patrimoine par des animations : sketches et saynètes en patois, chansons en patois et chansons traditionnelles²⁶⁴ ». L'AFPL de son côté préconise l'édition d'un bulletin et la création d'autres supports pédagogiques : « Publier un bulletin et participer à des réalisations telles que recueils, Cd-rom, DVD et autres supports et spectacles vivants²⁶⁵ » ; le CPTF spécifie aussi qu'il faut « diffuser autour de nous l'envie d'apprendre²⁶⁶ ». L'idée d'apprentissage personnel est évoquée par LMT et le CPTF, les adhérents doivent ainsi « mettre leur connaissance à jour et réapprendre en commun²⁶⁷ » ; cette notion de pédagogie est importante car de cette façon les locuteurs venant de différentes communes composent les uns avec les autres, avec le vocabulaire qui diffère d'un village à l'autre. Passer outre cette notion de différence linguistique est fondamentale, les locuteurs faisant parti d'une association y arrivent d'avantage que les autres ; le concept de langue commune est favorisé. LMT de son côté insiste sur le « développement chez ses membres de la connaissance historique, culturelle et artistique du patrimoine linguistique de leur région²⁶⁸ ». Enfin le dernier élément que l'on trouve est dans les statuts de l'AFPL. Celle-ci met un point d'honneur à la création de contacts avec les autres associations, communautés et locuteurs francoprovençaux, et à l'organisation de rencontres locales, régionales ou internationales.

Parmi tous les groupes ou associations qui s'intéressent aux langues régionales, la place qui leur est accordée dépend naturellement des objectifs que ces associations se sont donnés. (...) Parmi celles qui se consacrent exclusivement à la langue, on peut observer très fréquemment un phénomène assez curieux et significatif : en domaine francoprovençal, la langue d'animation des rencontres ou mêmes de soirées est très souvent le français. Beaucoup d'animateurs ou d'adhérents, y compris ceux qui comprennent mais ne parlent pas, en ont conscience et le regrettent. Pourtant, malgré leurs efforts, le français s'impose presque toujours²⁶⁹.

Leur engagement est donc partiel puisque les rencontres sont animées en français, alors que les adhérents sont, pour une majorité, capables de suivre et de participer en francoprovençal.

²⁶⁴ Annexe 25 : Statuts de LMT, Volume II - pages 36-37.

²⁶⁵ Annexe 28 : Statuts de l'AFPL, Volume II - pages 59-61.

²⁶⁶ Annexe 21 : Statuts du CPTF, Volume II - pages 28-29.

²⁶⁷ Annexe 21 : Statuts du CPTF, Volume II - pages 28-29.

²⁶⁸ Annexe 25 : Statuts de LMT, Volume II - pages 36-37.

²⁶⁹ Extrait de *l'Étude FORA*, page 68.

Quelle organisation ?

Les associations diffèrent par leurs structures et leurs statuts, il est donc évident que l'on rencontre des types d'organisation hétérogènes. Voyons donc comment s'organisent ces structures quant à leur façon de travailler.

La liste des associations que nous avons pu trouver sur le site internet du Comité de Liaison de l'Ouest Francoprovençal (CLOuèF), permet de rendre compte de l'organisation des associations. Toutefois cette liste datant de 2008 est à nuancer car de nouvelles associations ou de nouvelles organisations ont pu être mises en place. De façon générale c'est la réunion mensuelle qui l'emporte, c'est le cas pour l'association de St Trivier de Courte ainsi que celle de St Étienne du Bois, toutes les deux se situant dans l'Ain²⁷⁰ ; le CPTF et Lus Arpelauds en Isère ; l'Atelier patois de la MJC de St Martin d'en Haut et Los Amis du Dzordes dans le Rhône. Le groupe de Genas que nous avons déjà évoqué se réunit quant à lui tous les deux mois alors que celui de Toussieu, également situé en banlieue lyonnaise, se rassemble tous les quinze jours. L'association LMT est la seule à avoir une activité hebdomadaire.

La position d'antenne que possède l'AFPL en réunissant les différentes organisations des Monts du Lyonnais, lui confère une organisation toujours variée. La base en est une réunion hebdomadaire du Conseil d'Administration ; ce CA est à l'image de la configuration de l'association puisqu'on y trouve des membres de toutes les associations qui font partie de l'AFPL. Le reste est peu régulier et s'organise en fonction des différents événements de l'année qui s'organisent des les Monts du Lyonnais ou ailleurs dans la zone francoprovençale. Les administrateurs participent et animent des réunions et ateliers locaux ; ils sont à disposition des associations locales, pas forcément francoprovençales, qui font appel à eux pour animer un repas, une fête ou une quelconque manifestation. L'AFPL s'applique aussi à la publication d'un bulletin : *Lo Creuseu*. *Lo creuse* en patois c'est la petite lampe à huile que l'on suspendait à la cheminée avant l'arrivée de l'électricité. Sa flamme vacillante semblait toujours sur le point de s'éteindre mais la mèche trempée dans l'huile l'en empêchait. Claude Longre lors de son entretien nous explique que c'est pour cela qu'ils ont choisi le nom de cet objet pour leur bulletin, « on a l'impression qu'elle va s'éteindre (...) et le feu remonte donc c'est symbolique ! ²⁷¹ ».

²⁷⁰ Annexe 4 : Carte des associations de l'Ain, Volume II - page 7.

²⁷¹ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II - page 43.

Nous étudierons ce bulletin plus en détail quand nous aborderons la production des associations.

L'association LMT qui se réunit une fois par semaine, organise sa réunion en deux étapes. La première partie est consacrée à la vie du groupe, c'est à ce moment là par exemple qu'est élaboré le calendrier des représentations. La deuxième partie correspond à la répétition des chants et des saynètes. Il s'agit d'un moment de révision mais aussi de composition ; un des deux musiciens propose des musiques et les deux acteurs doivent en écrire les paroles. La répétition est la mise en commun de ce que chacun « mijote²⁷² » et prépare de son côté, qu'il s'agisse d'histoires, paroles de chanson, détails de mise en scène ou arrangements musicaux.

Le CPTF organise également ses réunions en deux étapes, la première pour la vie de l'association : les nouvelles des autres associations, ce qu'il se passe dans la zone francoprovençale, manifestations à venir, bilans des dernières, etc. La deuxième partie, plus studieuse, est consacrée au travail de traduction. Pour chaque réunion un thème est choisi, généralement associé à la vie rurale : le potager, les fenaisons, l'hiver ou encore la foire. Les adhérents travaillent donc autour de ce thème en cherchant par petits groupes tout le vocabulaire ou les expressions qui y sont rattachées. Ensuite les recherches sont mis en relation dans le but de comparer le vocabulaire et ainsi d'apprendre. Quand ce n'est pas du vocabulaire, les locuteurs travaillent sur un texte écrit au préalable en français ; ils le traduisent et chacun en lit une phrase dans le but une fois de plus de comparer les résultats, d'entendre et d'apprendre de nouveaux mots. Lorsque le spectacle annuel se rapproche, le programme et le rythme des réunions mensuelles changent. Celles-ci sont désormais consacrées au spectacle : choix du thème, écriture et mise en commun des sketches, etc. Les acteurs se réunissent plus souvent pour répéter leurs sketches, ainsi que pour s'entraîner à chanter les chants qui composent le spectacle.

Les réunions rythment la vie de l'association de façon ponctuelle mais les manifestations auxquelles elles sont invitées instaurent un véritable calendrier. Que se soit pour animer une foire locale, une fête villageoise, un festival, les journées du patrimoine, une soirée dansante ou encore aller chanter dans une maison de retraite, les patoisants n'ont pas d'a priori, le but étant de partager un moment de convivialité et par la même de faire connaître l'association. Lors de nos entretiens, nous avons demandé aux présidents s'ils

²⁷² Annexe 20 : Entretien avec M. Pascal ROY, page 33.

constataient une évolution et une modernisation depuis la naissance de leur association, notamment dans la façon de travailler.

C'est ce dernier point que nous allons traiter dans cette partie. Pour commencer toutes les trois ont un site internet, plus ou moins actualisé fréquemment mais compte tenu par exemple de la moyenne d'âge pour le CPTF, il s'agit d'un événement significatif. Le passage à l'informatique est généralement l'élément principal de cette modernisation. Les nouvelles technologies permettent de sauvegarder des informations sous une forme nouvelle, « dans le temps on avait que la plume et on écrivait²⁷³ » maintenant par exemple l'AFPL enregistre les locuteurs chantant et parlant francoprovençal. Ces fichiers audio sont très importants et complètent les textes, les traductions et les grammaires en francoprovençal ; si la langue vient à disparaître il sera plus facile de la redécouvrir avec ce genre de matériaux. C'est pour cela que les associations le font et qu'elles enregistrent aussi tout le travail sous format numérique, dans le but de ne rien perdre mais surtout parce que l'informatique est l'outil principal de nos civilisations. Cette modernisation informatique est la preuve que même si le patois est une affaire de personnes âgées, celles-ci accordent leur travail avec leur époque.

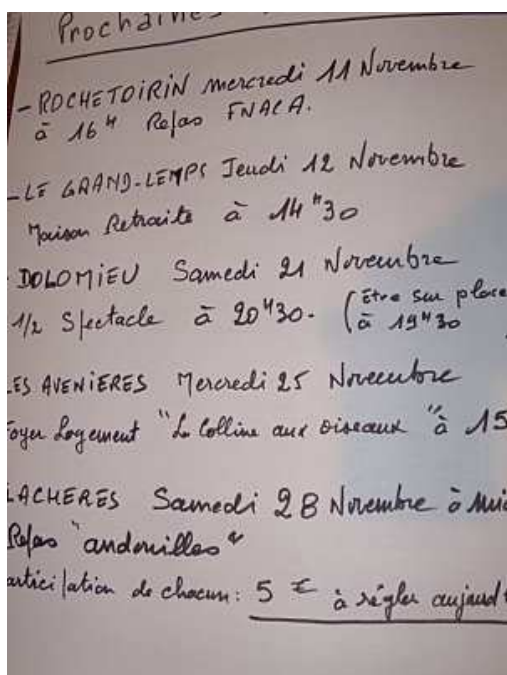


Figure : Réunion et programme pour le Conservatoire du Patois des Terres Froides²⁷⁴

²⁷³ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- page 48.

²⁷⁴ Images in <http://conservatoire-patois-terres-froides.over-blog.com/>

Les impacts sociaux culturels

Le premier de tous les impacts qu'ont ces associations, c'est d'assurer la visibilité et l'animation du francoprovençal à l'échelle locale. Grâce à toutes les manifestations qu'elles organisent ou auxquelles elles participent, les associations assurent une certaine reconnaissance et popularité au près du public local. Leur rôle d'animation dépasse ainsi la sphère des adhérents. En effet, les associations se déplacent facilement, notamment dans les maisons de retraite où elles sont très appréciées. Elles permettent à ces personnes de revivre un moment de leur jeunesse et de sortir du quotidien. Armand Quillon lors de nos rencontres évoque plusieurs fois l'importance d'aller à la rencontre de ce public et pas seulement pour la bonne action.

Une douzaine de patoisants sont allés mettre un peu d'ambiance à Roybon. Que certaines personnes âgées étaient heureuses, ont applaudi, ont même demandé : vous revenez quand ? Une après-midi bien sympathique que les résidents ont bien apprécié²⁷⁵. Quinze membres du conservatoire du patois des terres froides, sont allés mettre un peu de chaleur dans le cœur des résidents de la maison de retraite de Saint Chef. Certes, il n'y avait pas besoin de les réchauffer, vu le temps, mais c'était un vrai plaisir des yeux de les voir chanter en même temps que le groupe, rire devant les histoires drôles et applaudir à tout moment, tout simplement participer. La petite troupe déguisée a eu un peu chaud, mais s'est bien démenée en groupe ou individuellement²⁷⁶.



Figure : Les patoisants du CPTF à la maison de retraite²⁷⁷

Les animations auxquelles participent les associations rencontrent peu d'échecs, les salles sont souvent pleines. On peut lire sur le site internet du CPTF à propos de la

²⁷⁵ Citation in <http://conservatoire-patois-terres-froides.over-blog.com/article-36532277.html>

²⁷⁶ Citation in <http://conservatoire-patois-terres-froides.over-blog.com/article-35261119.html>

²⁷⁷ Image in <http://conservatoire-patois-terres-froides.over-blog.com>

représentation du spectacle en 2010 : « samedi soir salle comble on a même rajouté les strapontins ». La demande est réelle comme en témoigne le calendrier de l'association LMT, entre représentations privées et publics le groupe est beaucoup sollicité ; preuve du succès du francoprovençal à une certaine échelle. Toutefois l'étude FORA modère cette idée car le nombre de personnes comprenant le patois diminue, ainsi les patoisants ont dû insérer du français dans leur spectacle pour élargir le public²⁷⁸.

Le deuxième point important c'est la sociabilité qui entoure l'association francoprovençale. En effet, cette dernière est un vecteur important de lien social ; c'est un lieu de convivialité qui permet à des personnes isolées d'être en contact régulièrement. Aussi elles permettent des rencontres inter générationnelles « Le plaisir des rencontres régulières est une fin en soi, les après midis ou les veillées sont vécues comme un moment de convivialité, la langue assurant la connivence entre tous²⁷⁹ ». Les présidents se rejoignent sur cette idée, la convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots de l'association, ces valeurs sont transmises par le francoprovençal. Les chercheurs de l'étude FORA spécifient que les locuteurs trouvent une certaine reconnaissance en rejoignant ces associations. « Elles y trouvent un cadre gratifiant car elles sont reconnues pour leurs compétences linguistiques et elles retrouvent là un rôle social en devenant experts de la langue²⁸⁰ ».

Le maintien du patrimoine est un impact important de cette reviviscence du francoprovençal. Elle permet de le maintenir mais aussi de la faire vivre, de ce fait on l'a vu il est reconnu ou découvert par la population locale. Ensuite il convient de parler de la transmission, il est difficile d'en mesurer les résultats exacts, mais elle s'opère quand même. L'AFPL assure la transmission du francoprovençal par ses ateliers, sa pratique de la grammaire, de la conjugaison et la découverte du vocabulaire. C'est ce que nous explique Claude Longre puisqu'il anime ce genre d'atelier, « je leur montre, finalement ils m'ont payé un tableau, un grand tableau blanc, j'ai un feutre, je l'accroche et je leur montre. Comme il y a des élèves il faut leur donner une conjugaison (...) à tous les temps et tous les modes²⁸¹ ». Le CPTF travaille par le biais de la traduction mais la répétition de sketches est aussi le moyen d'apprendre des expressions et du vocabulaire. LMT, qui compte deux patoisants accomplis, assure la transmission à deux niveaux ; tout d'abord aux membres du

²⁷⁸ Extrait de *l'Étude FORA*, page 71.

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II-page 56.

groupes, les deux musiciens en effet apprennent des chansons en patois et à force de répétition et de composition sont immergés dans la langue et en saisissent des expressions. Ensuite vient le tour du public. LMT, avant ses représentations, s'emploie à distribuer un petit tract²⁸² au dos duquel on trouve un petit lexique et quelques couplets de chansons traduits en français afin que les gens participent mais aussi apprennent ou se remémorent le patois.

L'ouverture aux autres associations et la participation aux rassemblements internationaux entretiennent un réseau francoprovençal. Ce tissu associatif a donc des répercussions au niveau de la mobilisation qui s'organise autour de la langue. Toutefois l'étude FORA dresse le constat suivant quant aux associations francoprovençales de France. Bien que leur nombre soit important et que leur rôle ajouté à celui des adhérents soit essentiel, il est nécessaire d'améliorer leur visibilité et leurs moyens d'actions : notamment mettre à disposition, créer des matériaux pédagogiques et concevoir un centre de ressources en ligne dédié au francoprovençal²⁸³.

Une véritable production francoprovençale

Cette production assure la visibilité de la langue. Sa présence sur des affiches associatives, sur les rayons des librairies ou encore dans les musées permet de l'ancrer dans la conscience collective : sans compter les expositions qui sont créées pour les rassemblements de francoprovençal. On a déjà évoqué celle du Musée Dauphinois en 1990, mais lors de nos recherches nous avons appris qu'une exposition s'est déroulée en mars 2007 dans la Loire, au musée du Vieux Saint Étienne et une exposition sur la littérature forézienne en francoprovençal, intitulée « Tintin parle Gaga, survol de cinq siècles de littérature en parler forézien ». Cette exposition a été réalisée dans le cadre de la parution de l'album *L'afère Pécard* déjà mentionné. Toutefois les exemples de ce genre sont rares ; lors de notre chapitre sur la présentation du francoprovençal nous avons déjà évoqué la littérature, notamment les bandes dessinées. Elles seront donc abordées de façon peu exhaustive ici. Intéressons nous maintenant à la production écrite des associations.

²⁸² Annexe 26 : Tract de LMT, Volume II- page 38.

²⁸³ Extrait de *l'Étude FORA*, page 73.

Entre traductions, bulletins et dictionnaires

On l'a dit, la traduction est une des activités essentielles de ces associations, tout d'abord parce que c'est un exercice qui permet aux locuteurs de travailler la langue mais aussi car elles permettent de rassembler sur différents thèmes de nombreuses expressions et mots de vocabulaires. Enregistrées, elles sont des données essentielles pour le futur de la langue. Dans le cas du CPTF elles sont enregistrées, le but initial étant de rassembler le plus de mot possible sur des thèmes de la vie quotidienne. Le CPTF depuis sa création a rassemblé plus de 10 000 mots et expressions²⁸⁴. D'autres associations entreprennent ce genre de projet avec la volonté d'éditer un dictionnaire ou bien une monographie sur le parler local. Chose que l'on a pu observer avec l'ancienne association « Autrefois pour tous » dans la vallée du Grésivaudan ; nous avons découvert un recueil intitulé *Garder la trace du temps, le Patois en Graisivaudan*²⁸⁵, dans lequel se trouve un lexique, un dictionnaire, de la conjugaison et des proverbes associés aux différents mois de l'année. Les associations de l'AFPL, aussi, publient des petites brochures de chroniques, de souvenirs et de textes anciens traduits en francoprovençal. L'AFPL ne publie pas directement sauf pour son bulletin *Lo Creuseu* que nous avons déjà évoqué. Depuis la création de l'association en 2003, on compte une vingtaine de bulletins qui paraissent de façon irrégulière²⁸⁶. En effet, on compte deux bulletins pour l'année 2003, trois pour l'année 2004 et quatre pour l'année 2005 alors que 2006, 2007 et 2008 se contentent de deux publications par an. On y trouve différentes histoires écrites et traduites par les membres de l'AFPL, un rapport d'activité de l'association, la présentation des projets et un calendrier des événements à venir dans le monde francoprovençal²⁸⁷. L'AFPL a le projet de créer un site rassemblant de nombreux enregistrements et un dictionnaire audio pour créer un système d'auto apprentissage disponible à tous sur internet. Certaines associations possèdent des enregistrements de locuteur²⁸⁸, cependant ceux si sont menacés par le manque de moyen et de connaissances des associations pour numériser et faire connaître la langue, ajoutons à cela que la production est éditée dans un nombre limité. La diffusion limitée ne bénéficie pas aux bibliothèques, médiathèques et librairies locales qui ne connaissent pas l'existence de ces documents.

²⁸⁴ http://espace-documentaire.cg38.fr/uploads/Document/70/WEB_CHEMIN_35541_1215088786.pdf

²⁸⁵ Annexes 18 et 19 : Livret édité par l'association *Autrefois pour tous*, Volume II -pages 21-22.

²⁸⁶ http://nontra.lingua.free.fr/Bulletins/bulletin_1.htm

²⁸⁷ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, page 43.

²⁸⁸ Extrait de *l'Étude FORA*, page 69.

On peut donc affirmer qu'une production écrite voir auditive existe, toutefois son rayonnement reste limité. La production écrite est essentielle pour garder une trace du patrimoine immatériel qu'est la langue, mais son authenticité et sa valeur n'en est que plus grande quand elle est accompagnée d'enregistrements. Les associations ont parfois l'occasion de se prêter à des expériences uniques, c'est le cas du CTPF qui en mai 2007 s'est vu contacter pour participer au projet du chef d'orchestre Thomas Tilson²⁸⁹. Ce dernier veut alors réaliser un documentaire sur Hector Berlioz, compositeur de la Symphonie Fantastique et originaire de la Côte Saint André. Pour cela l'équipe technique, venue en Isère, s'applique à un travail de collecte.

«Tout ce qui se rapporte à la vie d'Hector Berlioz ... et à son époque (...) Après avoir filmé en long et en large la vie d'Hector Berlioz, jeudi était un grand jour tant pour l'équipe que pour les stars du jour ! En effet, par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme de la Côte Saint André, il a été fait appel à l'association «Le Conservatoire du Patois des Terres Froides» (...) pour entonner «La Marseillaise» sur les marches conduisant à l'Église de Saint André (...) Ensuite le ton est devenu un peu plus léger puisque le moment était venu de changer, en patois, «La Vogue de Saint-Alban» avant d'entamer une partie de boules²⁹⁰.

Ainsi, la production écrite permet de sauvegarder et d'archiver la langue mais la rencontre avec le public tant qu'elle est possible est privilégiée par les associations ; elle permet une certaine pérennité : la langue n'est donc pas simplement reléguée au statut d'archive.

Le Francoprovençal sur scène

Certaines associations francoprovençales ont pour objectif de faire entendre et de mettre en scène la langue lors de représentations publiques, notamment LMT comme nous l'avons vu ainsi que Luz Arpelauds. Le fonctionnement de l'association repose sur la préparation de leurs spectacles. Pour les autres associations comme le CTPF, il s'agit d'un investissement important et l'événement majeur de l'année. Il n'y pas de spectacles directement dirigés par l'AFPL. Tout comme la production écrite, ce sont les associations à leur niveau qui organisent des représentations.

Pour LMT on l'a vu le spectacle voit s'enchaîner chansons et saynètes. Les chansons sont généralement connues du public, des standards des années 60 et 70, ainsi que des chansons plus anciennes ou contemporaines sont reprises ainsi le public se sent tout de suite familier

²⁸⁹ Thomas Tilson dirige l'Orchestre Symphonique de San Francisco depuis 1995, il est aussi compositeur et pianiste. Il est à l'origine de documentaire musicaux notamment sur Hector Berlioz et la Symphonie Fantastique.

²⁹⁰ Annexe 23 : Article extrait du journal *Le Courrier* du 25 mai 2007 sur le CPTF, Volume II- page 31.

avec la chanson même si celle-ci est en patois. Pascal Roy nous explique par exemple que la chanson de Johnny Hallyday *J'ai oublié de vivre* devient *J'ai oublié la Louise*. Le rire et la bonne humeur sont l'essence même de tous les spectacles que l'ont nous a présenté. Le but étant de faire passer au public un bon moment et de faire revivre à certains des souvenirs d'enfance. Le CPTF par exemple choisit chaque année un thème différent concernant la vie de village. Ainsi la scène transformée en place du village voit s'enchaîner des sketches et des chansons sur le thème par exemple du mariage, de la *vogue*²⁹¹ ou encore le temps des cerises.

Le succès de ces manifestations prouve que le public est récepteur, mais face à quel public les associations se produisent elles ? Nous savons déjà qu'elles rencontrent des personnes âgées dans les maisons de retraite et de rétablissement, des personnes qui souvent connaissent de près ou de loin le francoprovençal. Pour en savoir d'avantage nous avons posé la question durant nos entretiens. D'une manière générale les réponses que nous avons obtenues précisent qu'il s'agit d'un public souvent initié au francoprovençal. Des gens, qui ont été familiarisé avec la langue par l'intermédiaire de leurs grands parents, se sentent concernés même s'ils le comprennent plus qu'ils ne le parlent. D'ailleurs, pour eux, il s'agit de patois et non de francoprovençal, à moins qu'il ne s'agisse d'un public averti. Du fait de son implantation dans un milieu campagnard, l'association du CPTF attire un public venant des communes voisines mais aussi de villes plus conséquentes comme Voiron, Bourgoin-Jallieu et Grenoble. Les novices ne sont cependant pas exclus du public, c'est le constat qu'ont les présidents des associations Ils se manifestent en venant poser des questions à la fin de la représentation²⁹², ils viennent parce qu'ils y trouvent un intérêt et un certain plaisir²⁹³ ; c'est pourquoi LMT a mis en place un spectacle pédagogique²⁹⁴ en expliquant le vocabulaire essentiel avec les sketches et les chansons. Le public est donc relativement éclectique même au niveau de l'âge, bien qu'essentiellement composé de personnes âgées, la part des 30-50 ans est importante²⁹⁵. On trouve aussi quelques fois des familles avec des enfants²⁹⁶ bien que la prime jeunesse se fasse rare dans ce type de manifestations.

²⁹¹ La vogue en patois signifie la fête (patronale) et/ou la foire.

²⁹² Annexe 20 : Entretien avec M. Armand QUILLON, Volume II- page 25.

²⁹³ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II - page 49.

²⁹⁴ Annexe 24 : Entretien avec M. Pascal ROY, Volume II- page 33.

²⁹⁵ Annexe 20 : Entretien avec M. Armand QUILLON, Volume II- page 25.

²⁹⁶ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- page 49.

La plupart de ces spectacles est enregistrée sur DVD où l'ont été sur cassette vidéo. La production audio-visuelle est donc réelle mais elle perdure dans un cercle étroit d'adhérents ou d'amis d'adhérents. On ne les trouve pas dans les médiathèques locales bien que celles-ci ne soient pas contre et souhaiteraient posséder ce genre de documentation. Les chercheurs de l'étude FORA concluent et proposent que la région et les collectivités locales assurent le développement de cette production et son insertion dans les milieux importants de la vie locale : les écoles, les médiathèques, les bibliothèques mais aussi les centres de documentation des collèges et des lycées.

Malgré la grande diversité de ces associations toutes ont la volonté de la reconnaissance de la langue. Elles s'organisent pour empêcher que la langue périclite ; faire partie d'une association ce n'est pas seulement retrouver ses racines c'est aussi, pour utiliser l'expression d'un locuteur que nous avons rencontré, « leur apporter du terreau et de l'eau pour qu'elles grandissent ». Développer la production francoprovençale, se fait différemment selon les associations, cependant un événement annuel permet à celles-ci de se rejoindre. En effet, par leur participation aux Rassemblements Internationaux de Francoprovençal, les associations font vivre un événement conséquent pour le monde francoprovençal. Que se soit d'un point de vue numérique ou psychologique, il s'agit de la manifestation la plus importante organisée dans l'aire francoprovençale. Pour cet événement, sont aussi produits de nombreux supports qui sont distribués mais aussi disséqués lors des conférences des RIF. Après les associations, intéressons nous désormais à ces rassemblements.

Chapitre 8 – Le clivage Est-Ouest de l’aire francoprovençale

Nous avons précisé et défini le clivage qui divise la zone francoprovençale à la lumière des propos de M. Claude Longre. Les principaux acteurs de la langue à l’ouest de la zone sont les associations. Toutefois, au sein même de la région Rhône-Alpes un clivage existe, opposant la région urbanisée de Lyon à celle montagneuse des deux Savoie. Le schéma « zone est contre zone ouest » à l’échelle internationale de l’aire francoprovençale, s’applique aussi à l’échelle régionale. Dans ce chapitre nous allons donc présenter les éléments qui justifient la qualification de Far-West pour l’ouest francoprovençal. Ensuite, nous présenterons la place qu’occupe la langue dans les politiques, notamment locales ; pour finir sur l’exemple significatif que représente le rassemblement international de francoprovençal, en mettant en perspective celui de 2007 qui a eu lieu dans les Monts du Lyonnais avec ceux d’Aoste et de Carema en 2008 et 2010.

Pourquoi le Far-West francoprovençal ?

L’enseignement du francoprovençal en Savoie

Contrairement au reste de la région Rhône Alpes, la Savoie a développé très tôt son action en faveur du francoprovençal. En effet, dès les années 1970 des instituteurs initient leurs élèves à la langue qu’ils nomment le savoyard²⁹⁷. Les élèves ont alors l’occasion de présenter leur travail lors de spectacles de fin d’année. Au début des années 1980, des cours débutent dans quelques collèges des deux Savoie, à raison d’une heure par semaine. Des contacts sont établis avec la Fédération des groupes de langue savoyarde Lou Rbiolon, permettant ainsi aux élèves de s’exprimer avec de véritables locuteurs et non plus devant un public de parents d’élèves. Des correspondances sont mises en place avec le Val d’Aoste, citadelle du francoprovençal²⁹⁸, pour échanger et permettre aux élèves de s’ouvrir à des perspectives internationales. La dernière décennie a vu croître le nombre d’initiatives en faveur de l’enseignement du francoprovençal. A l’image du Concours Jean-Baptiste

²⁹⁷ BRON Marc. *L’enseignement scolaire du francoprovençal : l’exemple du savoyard en Savoie*. In *Langues et cité : le francoprovençal*. Bulletin de l’observation des pratiques linguistiques, Janvier 2001, numéro 18.

²⁹⁸ Expression de Saverio FAVRE in *Langues et cité, le francoprovençal*. Bulletin de l’observation des pratiques linguistiques, Janvier 2001, numéro 18.

Cerlogne en Val d'Aoste, que nous évoquerons dans notre prochain chapitre, est créée le concours scolaire de savoyard Constantin et Desormaux ; 200 à 300 élèves y participent chaque année. Certaines écoles bénéficient désormais d'une séance par semaine de cours de langue, celle-ci y est abordée de façon plus légère que dans les collèges où les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} trouvent un véritable apprentissage de la langue. Dans certains lycées, on recense également des élèves s'intéressant à la langue régionale ; de mêmes certains futurs enseignants ont suivies des séances d'initiation aux IUFM de Chambéry et Bonneville. Les enseignants de francoprovençal sont réunis en une association : l'Association des Enseignants de Savoyard/francoprovençal. L'AES est membre du Conseil académique des langues régionales de l'Académie de Grenoble. La moyenne annuelle pour la période 2004-2010 est de 275 élèves répartis sur huit établissements. Cependant il faut préciser que la présence de cet enseignement est due à la personnalité des enseignants, que ce soit pour les écoles primaires, les collèges ou les lycées. Bien que partiel, cet enseignement est soutenu et accompagné. En effet, les locuteurs naturels ont pris part à l'engagement volontariste des enseignants. Nous avons déjà évoqué la Fédération des Rbiolons, mais l'Institut de la Langue Savoyarde joue également un rôle important. Il s'agit d'un centre de ressources et de diffusions de documents francoprovençaux, bénéficiant du soutien de la Région Rhône-Alpes. Des associations de parents d'élèves se joignent aussi à la cause francoprovençale, en organisant spectacles et fêtes. Toutefois, la portée de ces différentes actions est à nuancer puisque le ministère de l'Éducation nationale ne reconnaît toujours pas le francoprovençal.

Depuis des dizaines d'années, des demandes sont adressées au ministère de l'Éducation nationale pour que le francoprovençal puisse être choisi par les élèves comme option aux examens comme le Diplôme national du brevet ou le Baccalauréat. Lettres, entrevues au ministère, demandes des parlementaires, pétitions avec des milliers de signatures, délibération de conseils municipaux, les Savoyards ne sont pas entendus. (...) Cet état de fait nuit grandement à l'enseignement du francoprovençal en Savoie, car les élèves ne continuent pas une option qui n'est pas valorisée aux examens²⁹⁹.

On peut donc conclure que la Savoie et la Haute Savoie sont plus avancées que le reste de la zone française concernée par le francoprovençal. En matière d'enseignement, donc de transmission et de reviviscence, la langue régionale est une cause qu'une partie de la population savoyarde semble avoir fait sienne. De nouveau, c'est l'État, ici incarné dans

²⁹⁹ BRON Marc. *L'enseignement scolaire du francoprovençal : l'exemple du savoyard en Savoie*. In *Langues et cité : le francoprovençal*. Bulletin de l'observation des pratiques linguistiques, Janvier 2001, numéro 18, page 7.

le domaine de l'éducation, qui porte préjudice au statut officiel de la langue et donc à sa prise en charge et sa mise en valeur.

Maintenant que le particularisme savoyard a été expliqué, il convient de présenter de façon plus générale les éléments qui différencient l'est de l'ouest francoprovençal. Bien que la France ne reconnaisse par l'action menée en Savoie et Haute Savoie, nous les incluons dans l'ouest francoprovençal, avec le Val d'Aoste puisque l'action menée en faveur du francoprovençal y a débuté plus tôt qu'à l'est où nous avons effectué nos enquêtes.

La lente mise en place d'une activité francoprovençale.

Il a été remarqué suite à nos enquêtes que l'apparition des associations à l'ouest se fait tardivement et de façon clairsemée, contrairement à la Savoie et notamment au Val d'Aoste, ce que nous verrons dans le chapitre suivant. Dans cette aire que nous qualifions de Far-West et qui correspond grosso modo à l'ouest de la région Rhône-Alpes, deux langues se partagent le territoire ; le francoprovençal évidemment mais aussi l'occitan dans une partie de la Drôme et de l'Ardèche. L'Étude FORA qui dresse le bilan de ces deux langues, montre que la situation des langues est bien différente. Or la politique linguistique régionale ne fait pas de distinction entre les deux langues, et l'occitan concerne une partie beaucoup plus réduite que le francoprovençal sur la région Rhône-Alpes. « La situation se distingue principalement dans deux domaines, l'enseignement et le tissu associatif. L'occitan est enseigné depuis déjà longtemps dans le sud de Rhône-Alpes (Drôme et Ardèche), et l'effet de cet investissement, pourtant relativement limité, car le nombre d'établissement dispensant un tel enseignement a toujours été assez faible et tend de plus à diminuer, est cependant mesurable dans certaines tranches d'âges³⁰⁰ ». Tandis que le francoprovençal, non reconnu officiellement comme une langue régionale, ne peut prétendre à un enseignement officiel. Les initiatives savoyardes sont la preuve d'engagements personnels et non officiels, bien que l'Académie de Grenoble apporte un peu de soutien à ces actions trop rares.

Lors de nos entretiens oraux et notamment lorsqu'était abordé la création de l'association, Armand Quillon et M. Claude Longre nous ont évoqué la difficulté de se lancer dans pareil projet. En effet, peu d'entre eux ont entendu parler de ce qui se passait en Savoie ou de l'autre côté des Alpes. Il est donc difficile de mettre en branle la défense

³⁰⁰ BERT Michel. *Situation sociolinguistique du francoprovençal : l'étude FORA*. In *Langues et cité : le francoprovençal* Bulletin de l'observation des pratiques linguistiques, Janvier 2001, numéro 18, page 5.

de la langue, ajoutons à cela que les premiers membres sont souvent issus du monde agricole dont le niveau d'étude est relativement faible et contrairement à la Savoie où l'indépendantisme à habituer les esprits à se rassembler et à lutter pour une cause commune et régionale, il n'est pas facile de fédérer les patoisants qui favorisent la convivialité à l'engagement. Cela étant beaucoup de ceux qui au départ n'ont été que de petits groupes sont devenus des associations importantes et connues du public local ; encore que de nombreux groupes existent mais « ne sont pas constitués en associations³⁰¹ ». Le tissu associatif permet de palier au problème de la transmission de la langue. L'Étude FORA révèle que la grande majorité des Rhônalpins capable de s'exprimer en francoprovençal est âgée d'au moins 60 ans, ce qui signifie que la transmission maternelle de la langue a cessé³⁰². La timide apparition des non locuteurs dans les associations qu'ils soient jeunes ou non, permet la création de nouveaux patoisants. Toutefois cela ne permet pas le remplacement de la disparition des locuteurs vieillissant ; tandis que pour le Val d'Aoste on peut véritablement parler des néo-locuteurs. Ils forment une catégorie à part entière, hétérogène multiple, abordée ultérieurement.

Il faut donc nuancer et relativiser sur le statut de Far-West ou dortoir du francoprovençal. Le statut particulier de l'AFPL démontre qu'une véritable volonté de fédérer les patoisants et de faire avancer le statut de la langue existe. M. Claude Longre nous a expliqué que dans l'Ain également les groupes tendent à se regrouper et entretiennent de nombreuses relations entre eux, ainsi qu'avec des groupes des départements limitrophes. Le rassemblement international ayant eu lieu en 2007 dans les Monts du Lyonnais prouve que l'ouest francoprovençal est bel et bien vivant et que de nombreuses initiatives sont mises en place pour développer cette partie de la zone francoprovençale. M. Claude Longre nous explique que l'AFPL « avait décidé de créer des liens et ce festival d'Yzeron c'était pour inviter tous les gens de l'ouest francoprovençal³⁰³ ».

L'élément important qui influe sur le statut de la langue est bien sûr la politique locale, régionale et nationale. L'enquête FORA a permis de communiquer et d'exprimer une certaine demande envers la langue, « il existe une demande importante des Rhônalpins

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE Volume II- page 49.

(locuteurs ou non d'une langue régionale) de mesures en faveur du francoprovençal en Rhône-Alpes³⁰⁴ ».

Le francoprovençal en politique

Dès le début des années 1990, le linguiste américain Michael Krauss (1992) a attiré l'attention du public sur le fait qu'au moins 50% des 6000 à 10 000 langues parlées dans le monde risquaient de disparaître avant la fin du 21^{ème} siècle, un chiffre pouvant monter à 95% si rien n'était fait. Depuis ce moment, le champ d'investigation des 'langues en danger' a pris un essor considérable, et des voix se sont fait entendre aux quatre coins de la planète pour promouvoir la défense de cet héritage. Institutionnellement, l'UNESCO s'est fait le porte-parole des locuteurs de ces langues en voie de disparition³⁰⁵.

Dès l'après guerre, l'Europe a fait des langues régionales une de ces priorités en protégeant les minorités. En 1999, le Conseil de l'Europe a proposé la signature d'un texte sur lequel il travaillait depuis 1992 : la Charte Européenne pour les Langues Régionales ou Minoritaires. Il s'agit pour le Conseil de l'Europe, dont la France fait partie, de l'appareil législatif de protection des langues minoritaires. Mais la France ne l'a pas pour autant ratifié. En juillet 2008, un nouvel article est ajouté à la Constitution française : « les langues françaises appartiennent au patrimoine de la France³⁰⁶ ». Cependant de nombreuses régions comme la Bretagne, l'Alsace ou encore la Corse n'ont pas attendu cet ajout pour mettre en œuvre une politique de soutien envers leurs langues. Ce n'est que depuis quelques années que la région Rhône-Alpes s'est investie dans la valorisation de ses langues régionales ; l'Étude FORA en est le point de départ.

Quels engagements pour la région Rhône-Alpes ?

C'est en 2007 qu'un appel d'offre est lancé en vue de la « réalisation d'une étude sur les langues régionales (occitan et francoprovençal) en Rhône-Alpes³⁰⁷ ». Cette étude est établie en deux étapes ; la première phase a eu pour but de dresser un état des lieux des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes et de rendre compte des attentes et des espoirs des habitants de la région en la matière ; dans la deuxième étape ont été préconisés les termes d'une politique pour la Région³⁰⁸. Nous allons donc au jour des résultats de l'étude

³⁰⁴ BERT Michel. *Op.cit.*, page 5.

³⁰⁵ Extrait de *l'étude FORA*, pages 92-93.

³⁰⁶ *Ibid.*, page 93.

³⁰⁷ BERT Michel. *Op.cit.*, page 5.

³⁰⁸ *Ibid.*

présenter les engagements de la région en matière de politique linguistique, en les recoupant avec les informations que nous avons obtenues lors des entretiens oraux.

L'étude FORA est la première pierre posée par la Région Rhône-Alpes quant à sa politique linguistique. « Dans son mandat 2004-2010, la majorité régionale annonçait qu'elle jetterait les bases d'une politique en faveur des langues et des cultures régionales³⁰⁹ ». Le 9 juillet 2009, la Région décide d'apporter officiellement son soutien à ces langues et reconnaît « l'intérêt social, culturel et patrimonial du francoprovençal (...) ³¹⁰ ». M. Claude Longre évoque l'importance de ce jour dans l'histoire du francoprovençal ; la valorisation, la reconnaissance et la promotion des langues seront désormais aussi l'adage des autorités régionales. Dès lors ont été élus un référent pour les langues régionales et conseiller scientifique, de même qu'a été mis en place un comité de suivi de la politique en faveur des langues. La sensibilisation est le maître mot de la politique mise en place par la Région. Nombreux sont les Rhônalpins qui ignorent même jusqu'à l'existence de ces langues ou pensent que cette cause ne constitue pas un objectif politique, comme l'explique le Directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes Abraham Bengio. Ainsi, il a été décidé de faire de la communication autour de l'Étude FORA pour que le grand public soit touché par elle : conférences, documentation, etc. La sensibilisation s'est aussi opérée auprès des jeunes et du milieu associatif en basant l'argumentation sur les aspects positifs du plurilinguisme. De nombreux dispositifs se sont mis en place, notamment dans le domaine artistique et culturel ; tous sont appelés à s'ouvrir à ce nouvel horizon, de même que sont favorisées les structures et publications francoprovençales : édition, théâtre, audiovisuel, musique, etc. Les domaines du tourisme et de l'aménagement du territoire sont aussi concernés par ce changement, la Région souhaite favoriser la signalétique bilingue comme cela se fait dans le Pays Basque entre autre, valoriser les produits régionaux et tout ce qui attire à la région par le biais de la langue locale.

Il s'agit d'un véritable engagement, important et indispensable si on veut préserver la langue régionale. Toutefois, nous ne sommes pas encore en mesure de juger les résultats de cette politique. Le seul constat que nous pouvons avancer repose sur les échanges que nous avons eu avec les présidents des associations. Comme ils font partie des

³⁰⁹ BENGIO Abraham. *La politique de la Région Rhône-Alpes en faveur de ses langues régionales*. In *Langues et cité, le francoprovençal, op.cit.*, page 8.

³¹⁰ *Ibid.*

protagonistes, nous les avons questionné sur les relations qu'ils entretiennent avec les politiques que se soit à petite et grande échelle. Seul l'AFPL semble avoir quelques liens avec les politiques. M. Claude Longre de par son statut et son engagement est amené à les rencontrer et à échanger avec certains d'entre eux. Soulignons aussi que géographiquement il est plus en mesure de le faire puisqu'il est près de Lyon et que c'est là que se trouve entre autre l'institut Pierre Gardette, Jean-Baptiste Martin et qu'a eu lieu l'assemblée du 9 juillet 2009. Pour les deux autres associations les rapports sont faibles, voire inexistants. Le président du CPTF évoque des relations cordiales où les sourires sont souvent entendus, « j'ai l'impression que le patois porte à rire³¹¹ ».

Programme et directives proposés par l'Étude FORA

L'Étude FORA a clairement démontré l'importance et la nécessité d'agir en faveur des langues régionales, « l'urgence d'entamer une action forte, transversale (incluant les diverses collectivités territoriales de la région) et impliquant les familles et la population régionale dans son ensemble³¹² ». Avant de présenter un programme complet, les chercheurs de l'Étude FORA préconisent la mise en place d'un conseil scientifique « chargé de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de Rhône-Alpes en faveur de ses langues régionales³¹³ ». En lien avec ce conseil scientifique, un chargé de mission veillera et participera aux opérations de valorisation et de promotion, assurera la liaison entre les différents acteurs locaux et mettra en place un centres de ressource en ligne³¹⁴ ». Une fois que ces deux mesures sont mises en place, la Région peut envisager la création d'un Bureau Rhônalpin des langues francoprovençale (et occitane) qui serait chargé d'appliquer la politique votée par les élus régionaux, tout en étant en collaboration constante avec les associations.

Toutes les préconisations et champs d'action que proposent les scientifiques de l'Étude FORA sont rassemblées par thématiques, dont la première est la transmission. En effet, la transmission familiale a disparu et elle n'est pas non plus assurée par l'école, hormis quelques exceptions savoyardes, puisque le francoprovençal n'est pas reconnu légalement. Ainsi, l'action se ferait sur ces deux plans ; favoriser la transmission familiale en informant les parents et grands-parents et en créant des supports pouvant les aider dans

³¹¹ Annexe 20 : Entretien avec M. Armand QUILLON, Volume II- page 27.

³¹² Extrait de *l'Étude FORA*, page 99.

³¹³ *Ibid.*

³¹⁴ *Ibid.*

ce but là. La création de crèches bilingues comme il en existe en Bretagne ou au Pays-Basque peut être une forme déviée de la transmission familiale. La transmission scolaire suppose une reconnaissance légale du francoprovençal, il faut donc irrémédiablement soutenir la demande faite au Ministère de l'Éducation nationale. Par la suite des conventions avec les Académies de Grenoble et Lyon doivent être envisagées pour assurer un enseignement complet et réel de la langue au même titre que l'espagnol ou l'italien.

Le deuxième champ d'action que veulent investir les chercheurs est celui de la recherche et de la formation. La recherche bien que présente dans la Région Rhône Alpes grâce à l'Institut Pierre Gardette et au Centre de dialectologie de Grenoble, doit être investie davantage. D'autre part, agir dans le domaine de la formation sous entend l'application d'un plan de formation des différents acteurs de la politique linguistique : personnels régionaux et associatifs, responsables associatifs, enseignants, etc.

La thématique suivante intitulée 'visibilité et diffusion' comporte de nombreux terrains d'investigation. Tout d'abord, l'accent est mis sur la socialisation de la langue, il faut la réhabiliter et lui donner une place dans l'espace public. Les propositions pour mener à bien cette action sont multiples : valoriser les locuteurs d'une langue régionale, valoriser l'image de la région, permettre un usage quotidien de la langue, etc. Le deuxième aspect important est la création artistique en langue régionale qu'il faut encourager, que ce soit dans le domaine de l'audiovisuel, du théâtre, de la musique, etc. S'en suit logiquement le domaine des médias et de l'édition dans lequel la Région doit introduire d'avantage la langue afin d'en assurer la visibilité et l'audibilité. Enfin, la visibilité et la diffusion sont également assurées par le patrimoine et donc les musées. Nous avons déjà évoqué l'exposition de 1990 au musée Dauphinois de Grenoble, or depuis 21 ans rien n'a été entrepris. Ainsi, on recommande la réalisation d'une nouvelle exposition qui pourrait circuler dans les différents pôles culturels de la Région et la création de documentation et d'un kit utilisable pour les petites structures souhaitant consacrer une partie de leur espace à la langue régionale.

La cohésion sociale doit être envisagée par le biais du francoprovençal ; pour cela l'Étude FORA évoque deux champs d'action qui sont la santé, les services aux personnes et les mesures intra-générationnelles qui s'en suivent. En effet, certains malades selon leur âge, leur pathologie ou parfois les deux sont beaucoup plus aptes ou plus à l'aise dans leur langue maternelle. De ce fait, familiariser une partie du personnel de la santé publique à la langue régionale en ayant au préalable recensé les besoins linguistiques potentiels des

patients pourrait être envisagé. De même pour l'aide et les services aux personnes, les professionnels sont souvent en relation avec des personnes âgées parlant le patois. De cette manière introduire la langue dans ces relations quotidiennes ou hebdomadaires permet la discussion voire une certaine connivence entre les deux. On peut de cette façon créer du lien social entre les générations, nous avons par exemple évoqué l'action des associations dans les maisons de retraite.

Le programme d'action proposée dans l'Étude FORA s'achève sur la catégorie 'économie et tourisme'. La langue, selon les chercheurs, a toute sa place dans l'économie régionale et peut même y contribuer, « elle est la langue de travail dans de nombreuses exploitations agricoles ou dans l'artisanat³¹⁵ ». La création d'un label régional trilingue et la valorisation des appellations vernaculaires des produits locaux sont par exemple deux mesures permettant l'intégration du francoprovençal. Enfin, pour ce qui est du tourisme la langue régionale à son rôle à jouer, « on voyage pour trouver quelque chose que l'on n'a pas chez soi, quelque chose de différent (...) la langue valorise la région en lui donnant une valeur ajoutée culturelle³¹⁶ ». Trois types d'actions peuvent être menés, en plus de l'action patrimoniale que nous avons déjà évoqué : la diffusion d'une brochure dans les offices du tourisme et les acteurs touristiques, la signalisation bilingue et un travail complémentaire avec les parcs naturels.

Nous venons d'évoquer et résumer les propositions pour une politique linguistique régionale de l'Étude FORA ; il s'agit d'un « chantier important » et un « pari sur l'avenir³¹⁷ ». Toutefois, la nécessité de pareils travaux est réelle puisque les locuteurs tendent à disparaître. Il convient de faire évoluer les mentalités, d'éveiller un intérêt à la pratique de la langue régionale et réhabiliter les locuteurs.

Se rassembler pour faire vivre la langue

Les rassemblements internationaux de francoprovençal appelés aussi « Fêtes du patois » ou encore « Fêtes du francoprovençal » ont lieu tous les ans, généralement au mois de septembre. Le lieu change chaque année entre les trois pays de l'aire francoprovençale, bien que majoritairement les rassemblements aient lieu en France et en Italie. En 2006

³¹⁵ Extrait de l'Étude FORA, page 115.

³¹⁶ *Ibid.*, page 116.

³¹⁷ *Ibid.*, page 117.

c'est la ville de Cogne en Italie qui accueille le rassemblement, Saint Symphorien dans les Monts du Lyonnais en 2007, Carema dans le Piémont italien l'année suivante, Bourg Saint Maurice en 2009, Aoste en 2010 et cette année le rassemblement a lieu dans la Chartreuse savoyarde aux Entremonts. Nous nous baserons essentiellement sur ces rassemblements passés et à venir puisque du fait de leur proximité temporelle, il est facile de s'en procurer la documentation et les présidents qui y ont participé avec leurs associations peuvent témoigner. Nous expliquerons de manière générale ce que sont ces rassemblements, puis nous mettrons en perspective les rassemblements qui se sont déroulés en France et Italie.

Une organisation type

La fête, selon la définition de Rémi Dalisson³¹⁸, est une constance des sociétés en général. Ce n'est que tardivement que les historiens s'intéressent à elle et ce à travers le prisme du folklore, du religieux mais rarement du politique. Toutefois, elles sont devenues des objets d'histoire culturelle ainsi que sociale, « puisqu'elles allient émission et réception, transferts et politiques symboliques pour former une sociabilité originale³¹⁹ ». Il est donc intéressant d'étudier ces manifestations révélatrices de la sociabilité francoprovençale.

Rémi Dalisson explique que la fête est régie par un découpage temporel précis, « au matin la didactique civique officielle, et parfois religieuse, avec ses usages formels comme les discours (...), ou emblématiques comme les inaugurations et les banquets. L'après midi était consacré aux loisirs (...) ». Phénomène que nous pouvons observer pour les différents rassemblements car leur déroulement est sensiblement le même tous les ans. Si l'on compare les différents programmes que nous avons, on remarque que le samedi matin est réservé à l'accueil des groupes. Tandis que l'après midi les patoisants peuvent, soit découvrir la ville qui les accueille, des visites organisées ont lieu des lieux emblématiques et représentatifs de la culture locale, soit assister au colloque et réunion qui ont lieu avec les spécialistes de la question francoprovençale. En 2007, le colloque s'intitule « la revitalisation du patois »³²⁰, en 2008 il s'agit de rencontres et débats en francoprovençal sur les thèmes suivants : « le francoprovençal à la radio » et « Les vins du domaine

³¹⁸ DALISSON Remi. *Article Fête*. In DELPORTE Christian (dir), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *op.cit.* , pages 326-329.

³¹⁹ *Ibid.* , page 326.

³²⁰ Annexe 29 : Programme du rassemblement de Saint Symphorien sur Coise, Volume II- pages 62-63.

francoprovençal », ainsi qu'une présentation des nouveautés éditoriales³²¹. En 2009, l'Association des Enseignants de Savoyard/francoprovençal (AES) anime également un colloque. En 2010, c'est cette fois une table ronde sur le thème « langue et identité³²² ». De manière générale à la fin d'après midi, on favorise le mélange des groupes autour de marchés de produits locaux et d'animations comme des ateliers de métiers anciens par exemple. Tous les groupes se retrouvent ensuite pour un repas commun, où tous se mélangent et interviennent, prolongeant la soirée par une veillée, un spectacle ou un bal populaire. Le dimanche matin, une messe en patois est célébrée, suivie d'un défilé en costumes de tous les groupes.



Figure : Groupes lors du défilé pour le Rassemblement à Carema en 2008.

Les discours officiels des autorités sont prononcés avant le repas, où tous les groupes se retrouvent de nouveau. L'après midi est consacré aux interventions, souvent musicales, des groupes. Les patoisants peuvent de ce fait échanger et rencontrer des locuteurs venant de toutes la zone francoprovençale.

Au niveau de l'organisation même d'un tel événement, M. Claude Longre nous a évoqué le travail de longue haleine que cela nécessite. En effet, on compte un millier de personnes en moyenne à ces rassemblements. Cela sous entend donc des structures capables d'accueillir autant de personnes, une organisation importante et autant de main d'œuvre pour veiller au bon déroulement de la fête. Les enjeux sont donc considérables et ce à différents échelles, c'est ce sur quoi traite notre prochaine partie.

³²¹ Annexe 31 : Programme du rassemblement de Carema, Volume II- pages 65-66.

³²² Annexe 35 : Programme du rassemblement d'Aoste, Volume II- pages 70-71.

Enjeux et conséquences

L'un des enjeux principaux de l'existence de ces rassemblements, c'est tout d'abord la visibilité du francoprovençal. Grâce à eux, le patois peut être vu, entendu puisque ces fêtes du francoprovençal sont ouvertes au public. Elles permettent de prouver que le patois n'est pas une langue morte et que beaucoup se rassemblent et s'organisent pour cette cause. Le rassemblement est l'évènement majeur du calendrier francoprovençal, la langue y est plus vivante que jamais. Leur préparation et conception génèrent la création de documentation, d'expositions et nombreux projets artistiques. Les organisateurs se doivent de tenir leur rôle d'hôtes et de faire connaître leur région, ainsi que la place qu'y occupe le francoprovençal. Les groupes, qui participent, présentent chansons, saynètes ou poèmes en francoprovençal. Il s'agit donc d'un véritable point culminant quant à la production francoprovençale. La reviviscence est assurée par la visibilité et la création orale ou écrite.

D'autre part, le rassemblement est le moment de l'année où se rencontrent les spécialistes du francoprovençal des trois nationalités. On a évoqué la place de cette réunion en présentant le déroulement de la fête. Le francoprovençal y est abordé selon différents thèmes, ainsi les scientifiques et les locuteurs, qui sont invités à participer, peuvent échanger et faire évoluer le débat en proposant de nouvelles modalités d'action et trames de réflexion. De ce fait, ces rassemblements permettent de faire avancer la question du statut de la langue en établissant des projets, notamment la traduction de bandes dessinées en patois ou création d'une web radio francoprovençale. De plus, le caractère et l'identité internationale du festival qui sont mis en avant, ainsi que celle de la région qui l'accueille reflètent l'importance des différentes échelles à prendre en compte. C'est ce qu'explique Caroline Moine³²³ dans sa définition du festival : « L'histoire de chaque festival montre de fait combien différentes échelles sont à prendre en compte pour tenter de saisir l'identité d'un festival et l'engagement de ses acteurs, des enjeux locaux aux enjeux internationaux. (...) Lieu de représentation et de sociabilité, le festival est également un lieu de transnationalité³²⁴ ».

Enfin, il convient de souligner l'aspect social de ces rassemblements qui ont la force de fédérer les locuteurs. Toutes les associations que nous avons rencontrés ont déjà

³²³ MOINE Caroline. *Article festival*. In DELPORTE Christian (dir), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *op.cit.*, page 322.

³²⁴ *Ibid.*.

prit par à ce genre de manifestations, de manière régulière ou non. Chaque président en à souligner l'importance que se soit pour la vie de l'association, de la langue mais aussi et surtout pour les locuteurs eux-mêmes. La convivialité et l'importance de se retrouver, trouvent une nouvelle dimension lors de ces rassemblements. Claude Longre explique que pour certains des adhérents, partir pour ces fêtes est une expérience unique qu'ils n'avaient jamais pu réaliser auparavant. De plus, il est important d'encourager les associations à s'ouvrir aux autres ; des jumelages et des ententes voient ainsi le jour. « Les occasions de rencontres sont donc très appréciées, la Fête internationale est attendue avec impatience par la plupart des associations du domaine francoprovençal³²⁵ ». Le président Claude Longre, attaché à ces manifestations et aux aspects positifs qu'elles ont sur la langue et les gens, nous a déclaré : « la langue nous rassemble et ça c'est quelque chose de tout à fait particulier, une langue et 36 cultures, et je trouve que c'est beau³²⁶ ».

Le rassemblement, festival ou encore Fête du patois a donc un rôle important puisqu'il réussit à fédérer de nombreux groupes de francoprovençal et met un terme à ce clivage temporairement. Il rythme l'année francoprovençale, porte de nouveaux projets et permet l'ouverture des associations entre elles. La situation évolue d'ailleurs et des événements comme la Fête Internationale du Francoprovençal, (...), favorisent cette synergie. Le très grand succès de la rencontre de 2007 à Saint-Symphorien sur Coise (...) ou de celle de 2008 à Carema (...) permettent de créer ou d'entretenir des liens entre associations³²⁷ ». C'est à l'Italie que l'on doit l'initiative de ces rassemblements qui au départ ne réunissaient que les groupes du Val d'Aoste et du Piémont. Après avoir étudié ce clivage est/ouest qui s'illustre aussi sur la question du rassemblement francoprovençal, il convient de mettre en perspective le Far-West francoprovençal à la « citadelle du francoprovençal³²⁸ ».

³²⁵ Extrait de *l'Étude FORA*, page 86.

³²⁶ Annexe 27 : Entretien avec M. Claude LONGRE, Volume II- page 46.

³²⁷ Extrait de *l'Étude FORA*, page 69.

³²⁸ Expression de FAVRE Sevario in *Langues et cité, le francoprovençal, op.cit.*, page 10.

Chapitre 9 – Le cas particulier du Val d’Aoste : « citadelle du francoprovençal »

« Le Val d’Aoste est une réalité plurilingue où plusieurs codes linguistiques coexistent, s’étant ajoutés au fil du temps et occupant chacun une place différente sur le plan juridique, politique, culturel et de la pratique langagière³²⁹ ». Le Val d’Aoste est la région italienne la plus concernée par le francoprovençal, c’est donc elle la plus documentée. Nous avons déjà précisé que le francoprovençal en Italie concerne le Val d’Aoste, ainsi que quelques vallées du Piémont et deux villages situés dans le Sud de l’Italie. En revanche nous traiterons ici davantage le cas du Val d’Aoste puisque les acteurs principaux du francoprovençal s’y trouvent, qu’il est entièrement concerné par la langue contrairement au Piémont et que compte tenu de sa proximité géographique il est facile de l’aborder.

Le parcours des langues dans l’histoire du Val d’Aoste

De César à Victor-Emmanuel II

Dans cette partie, il convient de retracer les grandes lignes de l’histoire du versant oriental des Alpes depuis l’époque romaine, à partir des ouvrages de Gaston Tuaille.

Les deux versants de l’arc alpin n’ont pas été conquis par Rome à la même date. En effet, de 58 à 51 avant notre ère, Jules César conquiert les Gaules occidentales en traversant les Alpes. La Gallia Cisalpina (Italie du Nord), où il établit ses quartiers d’hiver ne sera rattachée aux possessions romaines qu’en 25 avant notre ère, par Auguste. Ainsi, les peuples alpins tombent sous la soumission romaine, toutefois un statut leur est officiellement accordé par les Romains : *les Gentes Alpinae*³³⁰. Le fait que les peuples du versant oriental adoptèrent la langue du versant occidental, Gaston Tuaille l’explique par la géographie des lieux.

Pour atteindre en Maurienne l’altitude de Suse, le voyageur qui va du Piémont en Savoie doit encore descendre la vallée de l’Arc sur plus de 50 kilomètres. La pente plus douce du côté occidental offre aux implantations humaines de plus vastes terres. Majoritairement, les

³²⁹ DUNOYER Christiane. *Les Nouveaux Patoisants en vallée d’Aoste : de la naissance d’une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l’intérieur d’une communauté plurilingue en évolution*. Présenté par l’Assessorat de l’éducation et de la culture Région autonome Vallée d’Aoste, 2010, page 9.

³³⁰ TUAILLON Gaston. *Le Francoprovençal, Tome premier*. Musumeci éditeur, 2007, page 97.

habitants de l'ouest ont du imposer leurs usages aux montagnards moins nombreux accrochés à l'abrupt versant oriental. Cette explication matérielle pourrait, du col du Tende au Grand-Paradis, fournir une explication suffisante au dépassement linguistique à l'est des Alpes. Les rois francs ont ajouté la force de leur épée³³¹.

Les Lombards installés en Italie du Nord tentent à la fin du VI^{ème} siècle d'agrandir leur royaume sur les Alpes et la Provence. Toutefois, le petit fils de Clovis, Gontran répond à cette attaque et en 574 les Lombards reconnaissent l'autorité franque sur le versant orientale des Alpes. Après l'an mil, les querelles entre la maison de Savoie et les Dauphins vont se focaliser sur les possessions alpines. La dynastie des Savoie établit son autorité à l'est des Alpes dans les vallées des deux Doires, à Aoste et à Suse. Tandis que les Dauphins comtes d'Albon étendent leur territoire sur les vallées proches du col du Montgenèvre et d'autres vallées du Pô. Lorsque le Dauphiné est rattaché au royaume de France en 1349, les contentieux avec la Maison de Savoie ne cesseront alors qu'en 1713 au traité d'Utrecht, lors duquel la maison de Savoie retrouve son territoire que la France occupe depuis le début de la Guerre de Succession d'Espagne. Cependant ce n'est véritablement qu'en 1860 lors du rattachement de la Savoie à la France que la frontière est établit sur les Alpes. Jusque là les différentes motivations des souverains vont faire varier le statut de la langue ; par exemple Emmanuel Philibert de Savoie qui après avoir remporté la bataille de Saint Quentin en 1557 retrouve et réorganise ses États en établissant règle générale stipulant que les papiers officiels doivent être écrits dans les deux langues connues et pratiquées : l'italienne en Piémont et la française en Savoie et dans la Vallée d'Aoste.

De part et d'autre de la crête des Alpes, la longue coexistence des montagnards dans le même État explique le dépassement linguistique qui nous paraît aujourd'hui étrange. Au cours des vingt siècles qui nous séparent de la conquête des Alpes par Auguste, le territoire qui constitue aujourd'hui le domaine francoprovençal du bassin du Pô n'a été séparé de la Savoie que pendant un siècle et demi, exactement depuis 1860. Pendant la période de la latinisation et de la formation des langues romanes, la Savoie, la Vallée d'Aoste et le Piémont montagnard étaient politiquement réunis. Cette longue histoire commune explique que le versant oriental des Alpes, aujourd'hui italien, a eu, jusqu'à l'époque moderne, la même histoire linguistique que le versant occidental de la Savoie et du Briançonnais³³².

Jusqu'en 1860, le français a toujours été la langue de la Vallée d'Aoste, enseigné dans les écoles et utilisé par l'administration, les pouvoirs locaux et la justice. Pour autant on reconnaît l'utilisation de la langue nationale, langue du commerce et des relations

³³¹ TUAILLON Gaston. *op. cit.*, page 98.

³³² *Ibid.*, page 100.

nationales, tant qu'elle ne supplante par la langue française. Or c'est à partir de 1860, que les querelles s'engagent, tout d'abord à l'échelle locale entre Giovenale Vegezzi Ruscalla, député au parlement qui publie un texte justifiant la substitution de l'italien au français, et le chanoine Edouard Bérard défenseur de la cause valdotaine³³³. Ce premier affrontement n'est que le début d'une longue contestation qui oppose Valdôtains et Italiens jusqu'à la Libération en 1945 et qui reflète le combat entre nationalisme et particularisme.

De l'unification italienne à l'autonomie valdôtaine

L'unité italienne et l'annexion de la Savoie à la France suite au Traité de Turin en 1860 ont eu de nombreux impacts sur le particularisme valdotain, notamment l'aspect linguistique. La Vallée d'Aoste se retrouve privée de son autonomie politique et administrative ; la politique centralisatrice du nouvel État tend à éliminer tous particularismes qu'ils considèrent comme des anomalies quant à la réalisation de l'unification italienne. L'unité du pays ne peut s'opérer sans une unité linguistique. Le ministère de l'instruction publique supprime la langue française de l'enseignement. A partir de ce moment là, les valdotains s'unissent pour protester contre le gouvernement ; leur action amène le ministère à changer de position en 1962 et à rétablir le français. Nous avons déjà évoqué l'offensive de Giovenale Vegezzi Ruscalla dans son libelle³³⁴, réclamant un enseignement en italien exclusivement et la traduction en italien des noms de communes du Val d'Aoste. La réaction des valdotains incarnée en la personne du Chanoine Édouard Bérard, auteur de la brochure en réponse à celle de Ruscalla permet une certaine suspension de l'unification linguistique. Toutefois l'action contre l'enseignement du français dans les écoles valdotaines reprend en 1873. Dix ans plus tard, le conseil scolaire de la province de Turin décrète que l'enseignement du français ne sera dispensé qu'en dehors des heures de classe. Suite aux violentes contestations provoquées par cette décision, le ministère décide alors que dans les écoles primaires l'enseignement sera divisé de façon égale entre l'italien et le français³³⁵.

³³³ BROCHEREL Jules. *Le Patois et le la langue française en vallée d'Aoste*. Neuchâtel : éditions Victor Attinger, 1952, pages 155-156.

³³⁴ *Diritto e necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcune valli della provincia di Torino*.

³³⁵ TRINGALI Massimo. *Vallée d'Aoste, Région Autonome*. Au soin de la Présidence de la Région autonome Vallée d'Aoste, 2007, page 35.

Au début du XXe siècle, la *Ligue valdôtaine*³³⁶ organise et incarne la défense des prérogatives linguistiques. Après la première Guerre Mondiale, les Valdôtains, qui ont payé un tribut de sang élevé, voient en le discours du président Wilson un changement positif s'amorcer. Ceux-ci bien qu'ayant été loyaux envers l'armée italienne ne fraternisent pas avec les alliés allemands et la milice fasciste³³⁷. Alors l'auto-détermination des peuples défendue par le président américain trouve un écho positif chez les Valdôtains. « Wilson, fidèle à ses principes démocratiques, poursuit son idéal qui consiste à arriver à une fédération des peuples et à favoriser toutes les aspirations d'indépendance des nationalités³³⁸ ». Inévitablement la cause linguistique s'est donc ralliée à la cause régionaliste.

C'est ainsi que le 7 avril 1919, la Ligue valdôtaine qui cherchait à associer la défense de la langue française à la diffusion des idées régionalistes, adressa à Monsieur Vittorio Emanuele Orlando, président du Conseil des ministres et chef de la délégation italienne au congrès de la paix de Versailles, une *Pétition pour les revendications linguistiques de la Vallée d'Aoste* qui contenait différentes propositions pour une autonomie linguistique et administrative de la Vallée d'Aoste. (...) Ces requêtes n'aboutirent à rien et ne pouvaient assurément pas être accueillies par le fascisme qui, pendant ce temps là, était en train de monter au pouvoir en Italie. Le 19 décembre 1923, une délégation de la Ligue valdôtaine se rendit à Rome pour présenter à Mussolini une pétition en faveur de l'autonomie linguistique et administrative (...). Le duce fit de vagues promesses vite démenties par les méfaits pratiqués par le nouveau régime dictatorial contre les libertés et les droits linguistiques des Valdôtains³³⁹.

L'action de la Ligue Valdôtaine est reprise par *le Groupe valdôtain d'action régionaliste* et par la *Jeune Vallée d'Aoste*. Le premier est fondé en 1923 sous la direction de Joseph-Marie Alliod, le Groupe valdôtain d'action régionaliste a pour objectif « d'organiser une résistance à l'envahissement progressif de l'italien au détriment du français et de regrouper les jeunes afin de les préparer, de notre mieux, à la lutte inévitable et très prochainement pour la conquête de nos libertés régionales³⁴⁰ ». Cependant le mouvement ne dure pas longtemps, menacé par les autorités. Le flambeau est repris par la *Jeune Vallée d'Aoste*. Créée en 1925 par l'abbé Joseph-Marie Trèves et Émile Chanoux, ce groupe d'action régionaliste devient rapidement clandestin et réunit étudiants, ouvriers,

³³⁶ La Ligue Valdôtaine ou Comité pour la conservation de la langue française dans la Vallée d'Aoste est une organisation qui réunit l'élite intellectuelle de la Vallée d'Aoste, fondée en 1909 par le docteur Anselme Réan. Elle publie un bulletin et organise des cours de français de 1921 à 1926 ; en 1912 elle publie un bulletin unique rassemblant la collaboration ou la simple adhésion des grands hommes de la culture en faveur du l'usage du français en Vallée d'Aoste.

³³⁷ CERUTTI Augusta Vittoria. *Le pays de la Doire et son peuple*. Musumeci éditeur, 1995, page 167.

³³⁸ Citation du journal *Le Pays d'Aoste*. In TRINGALI Massimo, *op. cit.*, page 36.

³³⁹ TRINGALI Massimo. *op. cit.*, page 37.

³⁴⁰ *Ibid.*, page 38.

paysans, prêtres et enseignants. Son but est de lutter contre l'oppression fasciste, défendre l'usage de la langue et persuader les Valdôtains de faire du Val d'Aoste une région autonome³⁴¹. « La situation empira soudain, lorsque, à l'horizon de la politique italienne, le brouillard étouffant du fascisme surgit³⁴² ». Le 22 novembre 1925, le français est aboli des écoles valdôtaines ; un an plus tard les noms français des rues et des villes sont remplacés par des noms italiens, de nombreux journaux sont supprimés, tout cela dans le but de supprimer toute trace de la langue française. Au lendemain de l'armistice, l'occupation allemande de la Vallée d'Aoste s'organise en même temps que la Résistance. Émile Chanoux³⁴³, que nous avons déjà évoqué, en est le chef. La lutte est caractérisée par une volonté politique de voir la défaite du nazisme et du fascisme, mais aussi de faire de la Vallée d'Aoste un territoire autonome. La Déclaration de Chivasso rassemble les revendications autonomistes des populations des différentes vallées alpines et établit les bases théoriques de leur autonomie. Les annexionnistes et les séparatistes s'opposent quant à la question du devenir du Val d'Aoste ; les premiers souhaitant un rattachement du territoire à la France, tandis que les seconds et notamment Federico Chabot prônent une Vallée d'Aoste autonome mais à l'intérieur de l'État italien. Après la Libération en mai 1945 et le retrait des troupes armées, le Val d'Aoste entre en négociation avec l'État italien pour obtenir l'autonomie. Celle-ci est déclarée le 9 septembre 1945 par Humbert de Savoie, lieutenant général du Roi ; le Val d'Aoste est ainsi la première région italienne à bénéficier de l'autonomie. Le Statut de la Vallée d'Aoste est promulgué en une loi constitutionnelle le 26 février 1948, dans laquelle l'État italien reconnaît le français comme langue officielle de la région. Au niveau local, le francoprovençal ou valdôtain est reconnu et enseigné dans les écoles. Intéressons nous désormais à la place qu'occupe le francoprovençal dans la vie quotidienne valdôtaine et dans le cœur des valdôtains.

³⁴¹ *Ibid.*, page 40.

³⁴² BROCHEREL Jules. *op. cit.*, page 179.

³⁴³ Émile CHANOUX (1906-1944) est un penseur, écrivain, homme politique, co-auteur de la « déclaration de Chivasso », chef de la résistance valdôtaine il est arrêté et torturé le 18 mai 1944 et est retrouvé mort le lendemain.

Quel statut pour le francoprovençal ?

La vitalité de la langue

« La Vallée d’Aoste constitue la seule grande région du domaine francoprovençal dont le dialecte pourra survivre longtemps encore, malgré la rage de détruire le passé qui a accompagné la modernisation galopante du XXe siècle³⁴⁴ ». Les affirmations du G. Tuaille se trouvent aujourd’hui avérées puisque bien que menacé, le francoprovençal subsiste avec plus de vivacité de l’autre côté des Alpes. Pratiqué à toutes les échelles de la vie quotidienne et même en politique, il bénéficie d’un contexte et d’un milieu qui lui sont favorables : « parlé couramment non seulement au sein des familles autochtones, mais aussi dans les lieux publics, les bureaux, les banques, les magasins³⁴⁵ ». C’est la proximité linguistique et phonétique au français plus que l’italien qui a aussi permis l’adoption de la langue par les valdôtains. Toutefois, un recul de cette pratique est observé chez les jeunes bien que de nouveaux locuteurs font leur apparition ; nous verrons plus tard que se sont eux qui portent le flambeau de la cause francoprovençale.

Comme en France, le francoprovençal a été victime de l’industrialisation, du tourisme et de la modernisation, ainsi que d’évolutions spécifiques et locales comme l’abandon des campagnes, le dépeuplement de la montagne et surtout la priorité de l’italien comme langue de l’information et de la communication nationale. Le francoprovençal a aussi été contré par l’école des années 60 et 70, « formidable élément de dissuasion à l’égard du patois, en désignant ce dernier comme l’un des principaux responsables de l’échec scolaire, ce qui a poussé bien des parents à parler italien à leurs enfants³⁴⁶ ». De nombreuses institutions et organisations ont donc vu le jour pour palier au déclin de la langue : le Charaban en 1958 dans le domaine théâtral, le Concours Cerlogne en 1963 dans le domaine scolaire, le Centre d’Études Francoprovençales « René Willien » en 1967, et les Fêtes du Patois à partir de 1978³⁴⁷. L’administration régionale et l’Assessorat de l’éducation et de la culture jouent également un rôle essentiel dans la sauvegarde, la promotion et la valorisation de la langue « affublée de l’appellation minoritaire³⁴⁸ ». Dans

³⁴⁴ Citation de Gaston TUAILLON in *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d’Aoste, page 10.

³⁴⁵ CERUTTI Augusta Vittoria. *op. cit.*, page 187.

³⁴⁶ *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d’Aoste, page 11.

³⁴⁷ DUNOYER Christiane. *Les Nouveaux Patoisants en vallée d’Aoste : de la naissance d’une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l’intérieur d’une communauté plurilingue en évolution*. Présenté par l’Assessorat de l’éducation et de la culture Région autonome Vallée d’Aoste, 2010, page 12.

³⁴⁸ *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d’Aoste, page 11.

son ouvrage A.V. Cerutti précise que les habitants d'origine francoprovençale en Val d'Aoste représentent 60% de la population totale³⁴⁹. Tandis qu'une enquête réalisée par la Fondation Chanoux en 2003 révèle que 67,4% de la population connaît le francoprovençal, 81,8% le comprend et 45,8% le parle³⁵⁰. On peut réellement affirmer qu'un clivage existe entre la France et l'Italie quant à la vitalité du francoprovençal. Les habitants de la Vallée d'Aoste ont réellement conscience de ce patrimoine et du bilinguisme (voire trilinguisme) qui font la particularité de leur région. Voyons désormais plus en profondeur qu'elles sont les associations, organismes et fondations qui permettent cela.

Une véritable institutionnalisation pour la langue

Nous avons déjà évoqué le Charaban, la Fondation Chanoux, le Concours Cerlogne ainsi que le Centre d'Études Francoprovençales « René willien ». Toutefois il existe nombre d'associations indépendantes dont le but est de favoriser le francoprovençal ; on a également évoqué le rôle primordial de l'Assessorat de l'éducation et de la culture et de l'Administration régionale. Il convient donc de présenter et de préciser le rôle de ces initiatives. Elles doivent leur naissance à l'Administration régionale qui a déployé une importante activité pour la sauvegarde de la langue. Les moyens d'actions de l'administration sont divers, soit elle soutient les organismes dont le but est de sauver la langue, soit elle entreprend ses propres projets. Les associations, bien que fondées sur le bénévolat, fonctionnent grâce aux financements assurés par la Région³⁵¹.

Les principales associations œuvrant pour la cause francoprovençale et bénéficiant d'un statut favorable sont les suivantes. Tout d'abord, *Le Comité des Traditions Valdôtaines* fondé en 1948, son but est de défendre l'ethnie valdôtaine et d'en maintenir et faire revivre les traditions. *Le Charaban* ou Théâtre populaire en patois fondé en 1958 dont l'action est de promouvoir et faire revivre la culture populaire traditionnelle valdôtaine par le biais notamment du théâtre. *Le Centre d'études francoprovençales « René Willien »* fondé par René Willien³⁵² en 1967 a pour but de promouvoir les études et les recherches dans le domaine des langues valdôtaines et de l'ethnologie. *La Fédérachon Valdoténa di Téatro Populéro* créée en 1979 et regroupant 22 compagnies dispersées sur la région qui

³⁴⁹ CERUTTI Augusta Vittoria. *op. cit.*, page 187.

³⁵⁰ *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*. Aoste : Fondation Émile Chanoux, 2003.

³⁵¹ *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d'Aoste, page 11.

³⁵² René WILLIEN (1915-1979) est un défenseur engagé du patois, il y consacre une grande partie de sa vie en créant le musée Cerlogne, ainsi que le concours du même nom, il est aussi le fondateur de la compagnie du *Charaban*.

promulguent une pratique du patois sous de nombreuses formes. Enfin, l'Association Valdôtaine des Archives Sonores instituée en 1980 pour constituer les archives sonores valdôtaines en recueillant tout le matériel sonore ayant trait à la réalité de la Vallée d'Aoste³⁵³.

Alors que nous venons de présenter sommairement les associations, voyons dès lors les initiatives prises par l'Assessorat de l'éducation et de la culture. L'engagement que tient l'Assessorat vis-à-vis de la langue s'est traduit de différentes manières et a des conséquences positives, toutefois en 2010 il poursuit son action pour ne pas lâcher prise. *Le Concours Cerlogne* que nous avons déjà évoqué, s'organise en collaboration avec *Le Centre d'études francoprovençales « René Willien »*, il permet de mettre en avant le francoprovençal et la civilisation alpestre dans le Val d'Aoste par l'intermédiaire de l'école. La 48^{ème} édition a réuni 4000 participants. On trouve aussi une *École populaire de patois*³⁵⁴, celle-ci propose depuis 1995 des cours de connaissance orale pour débutants mais aussi d'approfondissement et de perfectionnement pour les initiés, des stages intensifs et des séjours linguistiques. L'Assessorat organise aussi depuis deux ou trois ans le *Festival des peuples minoritaires* où se rencontrent des cultures et identités différentes. Il participe, bien entendu, et œuvre au bon fonctionnement des rassemblements internationaux de francoprovençal, quand ceux-ci ont lieu en Val d'Aoste. La Fête valdôtaine et internationale des patois revient tous les quatre ans à la Vallée ; à l'occasion du rassemblement de 2010 à Aoste, l'Assessorat a prit part à de nombreux projets. On peut citer l'exemple de l'exposition *Les lieux du patois*, ou encore la revue *La voix des peuples minoritaires*, ainsi qu'une étude scientifique sur le système plurilingue valdôtain donc nous sommes servis pour ce travail : *Les Nouveaux Patoisants*.

Le francoprovençal en Vallée d'Aoste bénéficie donc d'une aide importante, ancrée dans les pouvoirs régionaux et les consciences. Ainsi son statut diffère de la place qu'on lui donne en France et en Rhône Alpes. Le dernier point sur lequel le Val d'Aoste se distingue de nouveau est la présence et l'apparition d'une nouvelle catégorie de locuteurs.

³⁵³ *Le Patois, langue du cœur. Op.cit.* page 12.

³⁵⁴ Annexe 38 : tract l'école du patois, Volume II- page 75.

Les nouveaux locuteurs

On l'a dit la pratique du patois s'affaiblissant dans les années 60 et 70, de nombreuses initiatives se sont mises en place. Il ne faut plus seulement conserver le patois, il faut aussi l'apprendre à ceux qui ne le connaissent pas. L'École populaire éveille les intérêts : « on veut apprendre à parler, on veut perfectionner ses connaissances, on veut connaître la graphie pour aborder le francoprovençal ...³⁵⁵ ». Ces nouveaux patoisants se distinguent par rapport à leur statut, leurs motivations et la représentation qu'ils ont de la langue ; Christiane Dunoyer explique que l'apprentissage et ou la pratique d'une langue s'insère dans un processus de construction identitaire dont elle est le point de départ.

Les motivations de ces nouveaux locuteurs sont variées, en effet on peut simplement vouloir apprendre le francoprovençal pour comprendre ce qui se dit dans certaines conversations, sans avoir à demander de l'aide. Mais la motivation évolue, le locuteur initié veut alors se faire comprendre en patois, de cette façon les défis s'accroissent. Les motivations d'ordre culturel ou sentimental peuvent être fortes, dans ce cas là l'apprentissage de la langue n'est pas une contrainte. De même que les motivations, le regard sur la langue change. Le patois souvent abordé comme quelque chose de simple et de sympathique, devient finalement une véritable difficulté car il possède sa grammaire, sa conjugaison, etc.

En France, faire le choix de parler cette langue n'est pas forcément facile. En effet le regard des autres pèse sur l'individu. « Aucun apprenti ne passe par cette phase sans se poser la question du regard des autres³⁵⁶ ». La notion de l'utilité est courante dans les observations qui sont faites aux locuteurs ; toutefois les locuteurs francoprovençaux présentent une certaine gratification en constatant l'apparition de cette nouvelle catégorie, « que des alloglottes venus d'ailleurs, apprécient ce qu'on aime et ce qu'on est³⁵⁷ ». Dans le contexte linguistique particulier qui caractérise l'Italie, faire le choix d'apprendre le francoprovençal est révélateur d'un certain mode de penser et de fonctionnement. Apprendre à parler francoprovençal sous-entend de faire un choix en faveur d'une identité qui ne correspond pas à l'identité nationale, aussi un apprenti en langue étrangère est légitimé par son statut socio professionnel ou autre, alors que le débutant en

³⁵⁵ DUNOYER Christiane. *op.cit.*, page 12.

³⁵⁶ *Ibid.*, page 20.

³⁵⁷ *Ibid.*, page 27.

francoprovençal n'a pas de légitimation extérieure sinon sa motivation personnelle. Afficher son statut de patoisants c'est prendre position en faveur d'une culture minoritaire.

Les nouveaux locuteurs, contrairement à ce qu'on pourrait pensé ne sont pas que des enfants. Précisions que les enfants et les jeunes locuteurs n'ont pas conscience de ces enjeux culturels, or ils comprennent et sont parfois les premiers à faire face aux regards des autres. Les parents et la famille peuvent être à l'origine du processus d'apprentissage, mais pas seulement ; on a en effet vu que la Région s'engage pour cette langue, notamment par le biais de l'école. Toutes les tranches de la population sont donc touchées comme le montre ce tableau.

Langue maternelle	Souche retenue	Identité ressentie	Rapport avec le francoprovençal
Francoprovençal	valdôtaine	valdôtaine	locuteur actif
Francoprovençal	valdôtaine	mixte ou italienne	locuteur actif rarement
Italien	italienne	italienne	débutant
Italien	italienne	mixte	débutant
Italien	italienne	mixte	locuteur actif
Italien	italo-valdôtaine	valdôtaine	locuteur actif
Italien	italo-valdôtaine	italienne	locuteur actif
Italien	italo-valdôtaine	mixte	locuteur actif
Italien	italienne	valdôtaine	locuteur actif
Italien	valdôtaine	valdôtaine	débutant
Italien	italienne	italienne	aucun rapport

Figure : Tableau des nouvelles catégories de locuteurs dans le Val d'Aoste³⁵⁸

La naissance du statut de débutant en francoprovençal est l'un des produits les plus originaux (...): à force de se nourrir de global, la société recommencerait elle à sécréter du local ? Dans ce panorama en pleine transformation, dans cette mouvance de sauvegarde du patrimoine culturel et de résistance au temps qui passe et à l'oubli, quelque chose se crée de nouveau (...): une nouvelle catégorie de locuteurs, aux compétences linguistiques plus ou moins développées, se caractérisant par la détention d'un statut d'apprenti et de débutant dans le domaine de la langue francoprovençale³⁵⁹.

³⁵⁸ Tableau in DUNOYER Christiane, *op. cit.*, page 15.

³⁵⁹ DUNOYER Christiane, *op. cit.*, page 13.

Grâce à cette présentation de l'espace francoprovençal italien, il nous est permis d'établir une comparaison avec notre cas d'étude. La notion de « Far West » se trouve justifiée et s'explique par cette mise en relation des espaces géographiques et administratifs. Elle révèle que le patois est d'avantage considéré et donc d'avantage vivant de l'autre côté de l'arc alpin. Le patois qui est pour de nombreux valdôtains la langue du cœur bénéficie d'une dynamique sans précédent en comparaison avec la France ; bien que pour les locuteurs français cette langue soit également synonyme de souvenir, de l'enfance, de la famille, du passé et donc vecteur d'une certaine sentimentalité. L'histoire contemporaine du Val d'Aoste, caractérisée par des périodes de tensions expliquent en partie l'attachement des valdôtains à leur culture et donc à leur patois.

Conclusion

Suite à notre cheminement et aux questionnements qui l'ont guidé, on peut avancer un constat sur le statut des langues régionales en France, notamment pour le francoprovençal. Les langues régionales ont été et sont victimes d'un désintérêt de l'État et d'un manque de visibilité ; deux phénomènes qui rendent l'existence de certaines langues difficile. Le francoprovençal qui est à ce jour n'est pas reconnu légalement par l'État, pâtit de conséquences qui ne facilitent pas l'identité de la langue et de ses locuteurs. En effet, le francoprovençal, sauf quelques exceptions notoires, n'a pas sa place dans l'Éducation nationale. De ce fait, la transmission familiale qui n'existe pratiquement plus, n'assure plus la vitalité et la subsistance de la langue. Le francoprovençal en France aujourd'hui ne bénéficie pas des mêmes conditions de développement et de mise en avant que l'on peut lui trouver de l'autre côté de l'arc alpin. Ainsi, cette zone francoprovençale tripartite est caractérisée par un clivage entre l'est et l'ouest. Nous parlons ici surtout de la France et de l'Italie qui sont les bornes géographiques que nous avons établies au départ, laissant volontairement de côté la Suisse. Notre réflexion et nos recherches nous ont permis d'expliquer le clivage qu'il existe également au sein de la zone francoprovençale française. C'est sur cette zone qu'ont majoritairement porté nos recherches. Le francoprovençal en France est l'œuvre des associations, du fait de la perte de cette transmission familiale, de la faible visibilité et audibilité des langues, les locuteurs qu'ils le souhaitent se sont réunis en association. Or ce phénomène est beaucoup plus tardif dans la zone que nous qualifions de « Far-West ». En effet, la création de ces associations s'effectue pour les plus anciennes au tournant des années 1980 et des années 2000 pour les plus récentes. Nous avons en introduction émis l'hypothèse que ces associations ne s'étaient pas fondées suite au mouvement régionaliste qui a marqué la fin des années 60. Hypothèse que nous avons pu conforter en rencontrant les présidents des associations ; toutefois il semble que cette hypothèse soit moins valable pour la Savoie. Ces associations prennent en charge la reviviscence de la langue, ainsi leur rôle est majeur pour sa sauvegarde et sa promotion. Elles permettent une certaine visibilité de la langue par différentes sortes de manifestations. Pourtant, il faut souligner le fait que cette transmission et cette visibilité de la langue profitent surtout à des personnes âgées, à un public plus ou moins initié. Quelques mesures sont prises pour intervenir dans les écoles et ainsi sensibiliser les enfants à la question de la langue régionales. Ces interventions restent malgré tout marginales,

contrairement à l'exemple significatif du Val d'Aoste que nous avons choisi pour mettre en perspective la situation française. Ces associations de l'ouest tendent tout de même à s'investir de plus en plus pour la cause francoprovençale ; malgré parfois un manque de moyen en comparaison avec la Vallée d'Aoste. En témoigne, l'organisation du rassemblement international par l'AFPL en 2007 et de nombreuses rencontres de l'ouest francoprovençal. L'Étude FORA, prouve aussi que les mentalités évoluent dans un contexte européen où la diversité, notamment linguistique est mise en avant. La région Rhône Alpes par cette étude, s'engage et prouve sa volonté de vouloir sauvegarder, diffuser et promouvoir ses langues régionales qui sont l'occitan et le francoprovençal. Bien qu'il soit encore tôt pour en juger les bénéfices et conséquences, il s'agit d'un premier pas qui justifie la nécessité d'entamer une procédure pour assurer l'avenir du francoprovençal. Ainsi, le statut du francoprovençal évolue à l'échelle régionale, faute de n'être pas reconnu par l'État français.

La notion de parler une langue régionale aujourd'hui fait aussi écho à des questions profondes sur l'identité et les choix culturels des locuteurs. En effet, la conception de patois renvoie dans l'imaginaire collectif à des images rurales, grossières et archaïques. De ce fait, s'afficher clairement locuteur et favorable aux langues régionales, est un choix conséquent. Composer et faire le choix d'une ou plusieurs identités a des conséquences sur son cheminement et ses orientations personnelles ; c'est ce qu'explique Mona Ozouf au travers de son ouvrage *Composition française*, évoqué ultérieurement. A l'heure où le bilinguisme et la diversité des cultures sont des valeurs défendues par l'Union Européenne, les locuteurs de langues régionales apparaissent comme de véritables vecteurs culturels. Or cette valorisation semble faire défaut en France et davantage pour le francoprovençal, alors que le discours porté par les autorités de la région du Val d'Aoste exhorte à l'action en faveur du francoprovençal.

Malgré l'intérêt renouvelé dont il bénéficie et malgré les efforts des institutions et de diverses personnes de bonne volonté, la régression du patois semble être un phénomène irrépressible et irréversible. Quoiqu'efficaces, les mesures adoptées pour contrecarrer cette tendance ne sont pas toujours suffisantes pour résoudre le problème à la racine. (...) Il va de soi qu'une langue vivante n'est pas statique, elle doit être dynamique et sans cesse mise à jour : le patois ne peut donc plus être une langue exclusivement rurale, expression de la société agro-pastorale traditionnelle, mais doit se faire moderne, actuel et s'adapter aux exigences de la société contemporaine en matière de communication. Tout en demeurant porteur de la tradition, le patois est appelé à se transformer et à évoluer continuellement s'il veut pouvoir disposer de

tous les atouts nécessaires pour rivaliser avec les langues qui possèdent un statut plus prestigieux³⁶⁰.

La langue porteuse de tradition, de coutumes et de patrimoine, est donc un vecteur et un lien de mémoire. Ainsi, faire du francoprovençal un sujet d'histoire est justifié quand on le met en perspective avec, notamment des questions de relations et d'échanges culturels

Notre travail dresse un portrait et un état des lieux du francoprovençal sur un territoire précis, en aucun cas il s'agit de vérités générales et valables à l'ensemble de l'aire francoprovençale ; il présente donc des limites qu'il convient d'expliquer.

Tout d'abord, le fait que nous abordions le francoprovençal, sans parler davantage de la Suisse. Une étude comparative pourrait aborder les trois pays, en mettant en relation notamment les différentes politiques de gestion de la langue ; sachant que la Suisse, ne faisant pas partie de l'Union européenne, n'est pas concernée par la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. La deuxième limite qu'il conviendrait d'exploiter, est le fait que pour des raisons géographiques et temporelles, nous n'avons pu rencontrer que trois associations différentes. Le réseau associatif de l'Ain reste inexploité et son étude permettrait d'apporter plus d'informations quant à la reviviscence de la langue et au statut du francoprovençal en Rhône Alpes. S'intéresser aux groupes de patois non érigés en association serait également une ouverture à notre étude : pourquoi ne sont ils pas en association ? Quel regard ont-ils sur la langue ? Etc.

De même que la zone Est a été peu investie, nous avons mentionné la Savoie pour ses exceptions en matière d'enseignement, mais la présence de jeunes locuteurs pourrait être un aspect à étudier en profondeur et à mettre en perspective avec les nouveaux locuteurs du Val d'Aoste. Interroger ces jeunes, sur la perception qu'ils ont de la langue et comprendre pourquoi ils ont fait le choix de l'apprendre, apporterait une dimension nouvelle dans l'appréhension du francoprovençal. Notre étude s'étant focalisée sur le « Far-West » francoprovençal, il conviendrait alors d'appréhender la zone francoprovençale dans son ensemble pour ainsi saisir la grande diversité qui la caractérise.

Le domaine politico-culturel reste un champ à investir davantage. En effet, nous n'avons pas pu non plus, pour diverses raisons, rencontrer des acteurs politiques, ni culturels. Alors qu'il s'agit d'un domaine important et qu'il permet de saisir le point de vue des autorités régionales sur la question linguistique.

³⁶⁰ *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d'Aoste, page 14.

Enfin, le rassemblement international annuel de francoprovençal mériterait aussi d'être investi davantage en s'y rendant et en interrogeant locuteurs, organisateurs, scientifiques et spectateurs. Aussi appelée « Fête du patois », cet événement est une véritable vitrine pour le francoprovençal d'où son importance quant à l'audibilité et la visibilité du francoprovençal.

D'un point de vue plus personnel et dans le cadre d'une éventuelle recherche future, l'étude du francoprovençal pourrait s'insérer dans une recherche à l'échelle européenne. Le thème des langues régionales mit en perspective avec les Eurorégions, permet de s'intéresser aux politiques linguistiques à l'échelle de l'Union européenne. L'Eurorégion est une structure administrative de coopération transfrontalière entre deux ou plusieurs territoires de différents États européens. Elles ont pour but de promouvoir les intérêts communs transfrontaliers. Par exemple, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée comprend la Catalogne, l'Aragon, les îles Baléares, les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, ainsi s'ajoute au français et à l'espagnol, le catalan et l'occitan comme langue de communication et de travail. L'Eurorégion Alpes Méditerranée regroupe la région Rhône-Alpes, la région Provence Alpes Cote d'Azur, le Val d'Aoste, le Piémont et la Ligurie. Cette zone est donc concernée par le francoprovençal qui est parlé de part et d'autre de la frontière entre la France et l'Italie.



Figure : Carte de l'Eurorégion Alpes Méditerranée.

Ainsi les langues régionales et leurs locuteurs ont leur place dans ce projet de construction européen. L'Étude FORA soulève cette question et précise que « la présence des langues justifie historiquement et linguistiquement l'aménagement de tel espace³⁶¹ ». Une telle étude pourrait donc trouver un écho suite à ce travail.

³⁶¹ Extrait de *l'Étude FORA*, page 95.

Sources

Nous avons fait le choix de rassembler toutes nos sources par thèmes et non pas par catégories. Cette disposition nous permettant d'illustrer notre cheminement de recherche.

→ Les langues régionales à l'échelle européenne

- Texte de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/148.htm>

→ Les langues régionales à l'échelle nationale

• **Législation**

- Texte de la loi Deixonne : <http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/lang-reg4.htm>.

• **Éducation et enseignement**

- Bulletin officiel du ministre et de l'éducation nationale et du ministère de la Recherche numéro 33 du 13 septembre 2001 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encart.htm>
- Article *L'enseignement des langues a bien progressé*. Le Figaro, 27 mai 2008. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/05/27/01016-20080527ARTFIG00011-l-enseignement-des-langues-regionales-a-bien-progresse.php>

• **Visibilité et place dans les médias**

- Emission *Tout un monde* sur *France culture*, le 10 janvier 2010 sur le thème des langues régionales dans les médias : <http://www.franceculture.com/emission-langues-r%C3%A9gionales-quels-m%C3%A9dias-2010-01-10.html>
- Programmes des stations radio de France Bleu National : <http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/>
- Reportage sur le film *Le bistrot du coin* : <http://culturebox.france3.fr/all/33886/laquo-au-bistrot-du-coin-raquo-film-evenement-en-7-langues-regionales#/all>
- Programmes de France Télévision des éditions nationales en langues régionales : http://info.francetelevisions.fr/video-info/index-fr.php?id-categorie=JOURNAUX_LES_EDITIONS_EN_LANGUES_REGIONALES_EDICION_OCCITANA

→ Le francoprovençal

- *Langues et cité* : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, publié par le ministère de la communication et de la culture. *Le francoprovençal*, numéro 18 - janvier 2011 : http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/LC18_francoprovençal.pdf

- **En France et région Rhône Alpes**

- L'étude FORA (Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes) ; étude pilotée par l'Institut Pierre Gardette pour la région Rhône-Alpes, juillet 2009 : http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_d%C3%A9finitif.pdf

- Les associations

Les entretiens oraux

- M. QUILLON Armand, président de l'association « Le Conservatoire du Patois des Terres Froides » (38)
- M. ROY Pascal, président de l'association « Les Magnauds Terribles » (38)
- M. LONGRE Claude, président de l'association « Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais » (69)

Les statuts des associations

- Le Conservatoire du Patois des Terres Froides
- Les Magnauds Terribles
- Les Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais

Documents divers

Photos, tracts publicitaires, affiches et coupures de presse que les associations nous ont communiqué.

- Les rassemblements de francoprovençal

- Documents du rassemblement international de francoprovençal à Saint Symphorien-sur-Coise en 2007 : programme, livret, articles.

- La visibilité du francoprovençal

- Exposition *Tintin et le francoprovençal* à Saint Étienne : <http://vieux.saint.etienne.perso.sfr.fr/tintinparlegaga.htm>
- France, Bibliothèque municipale de Grenoble. *L'Almanach du vieux dauphinois*. Éditions de 1976 à 1999. Côte : Jd 1207 ou ISSN 0994-8759.
- France, Bibliothèque municipale de Grenoble. *L'Almanach dauphinois*. Éditions de 2000 à 2011. Côte : Jd 1207 ou ISSN 0994-8759.
- *Inventer le monde : les Rhônalpins et leurs langages*. Grenoble : Musée Dauphinois, 1990.

- **En Vallée d'Aoste**

- La langue dans la Vallée d'Aoste : <http://www.patoisvda.org>
- DUNOYER Christiane. *Les Nouveaux Patoisants en vallée d'Aoste : de la naissance d'une nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux à l'intérieur d'une communauté plurilingue en évolution*, présenté par l'Assessorat de l'éducation et de la culture Région autonome Vallée d'Aoste, 2010.
- *Le Patois, langue du cœur*. Publié par la Région autonome Vallée d'Aoste.
-

- Les rassemblements de francoprovençal :

- Documents officiels du rassemblement international de francoprovençal à Carema en 2008 : tracts, programmes, menus, articles.
- Documents officiels du rassemblement international de francoprovençal à Aoste en 2010 : tracts, programmes, livres, menus, articles.

Bibliographie

Histoire culturelle

Ouvrages généraux d'histoire culturelle :

- ARTIÈRES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir). *68 une histoire collective : 1962-1981*. France : La découverte, 2008.
- ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick (dir.). *La France des années 1968*. France : Éditions syllepse, 2008.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre. *Histoire de la France au XXème siècle*. Édition complexe, 1995.
- Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC). *Les années 68, un monde en mouvement*. Paris, 2008.
- CABANNE Pierre. *Le pouvoir culturel sous la Vème République*. Olivier Urban, 1981.
- DELPORTE Christian (dir), MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*. Paris : PUF, 2010.
- DONNAT Olivier, COGNEAU Denis. *Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989*. Département des Etudes et de la Prospective, ministère de la Culture et de la Communication, La Découverte, 1990.
- NORA Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire, Tome 3 : Les Francs- conflits et partages*. Gallimard, 1984.
- NORA Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire, Tome 3 : Les Francs-les traditions*. Gallimard, 1984.
- ORY Pascal. *L'histoire culturelle*. Paris : PUF, collection Que sais-je ?, 2004.
- ORY Pascal. *L'aventure culturelle française 1945-1989*. Paris : Flammarion, 1989.
- POIRRIER Philippe. *Société et culture en France depuis 1945*. Paris : Editions du Seuil, 1998.
- POIRRIER Philippe. *Les politiques culturelles en France*. Paris : la Documentation française.

- POIRRIER Philippe. *Les enjeux de l'histoire culturelle*. Paris : Seuil, 2004.
- RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François. *Pour une histoire culturelle*. Paris : Seuil, 1997.
- ROUSSO Henry (dir), ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Chistian. *La France du temps présent : 1945-2005*. Paris : Belin, 2010.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), POIRRIER Philippe. *L'état et la culture en France au XXème siècle*. Paris : livre de poche, 2000.
- SOBOUL Albert (dir.). *Dictionnaire historique de la Révolution Française*. Paris : PUF, 1989.
- YON Jean-Claude. *Histoire culturelle de la France au XIXème siècle*. Paris : Armand Colin, collection U Histoire, 2010.

Ouvrages sur le régionalisme et le folklore :

- AGULHON Maurice. *Cultures et folklores républicains, actes du colloque : les marques républicaines dans la culture populaire en France*. Paris : édition du CTHS, 1995.
- CHANET Jean-François. *L'école républicaine et les petites patries*. Paris : Aubier Histoire, 1996.
- CROIX Alain, HUYVARC'H Didier. *Guide de l'histoire locale : faisons notre histoire!* Paris : éditions du Seuil, 1990.
- FAURE Christian. *Le projet culturel de Vichy*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989.
- FLORY Thiébaud. *Le mouvement régionaliste français : sources et développements*. Paris : PUF, 1966.
- LABASSE Jean. *L'Europe des régions*. Paris : Flammarion, 1991.
- LEBOVICS Herman. *La « vraie France » : les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*. Paris : Belin, 1995.
- OLLIVRO Jean. *La machine France : le centralisme ou la démocratie ?*. Paris : éditions du temps, 2006.
- OZOUF Mona. *Composition française, retour sur une enfance bretonne*. Paris : Gallimard, 2009.

- THIESSE Anne-Marie. *La création des identités nationales : Europe XVIIIème-XIXème siècle*. Paris : Editions du Seuil, 2001.
- THIESSE Anne-Marie. *Ecrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de la langue française entre la Belle Epoque et la Libération*. Paris : PUF ethnologies, 1991.
- VAN GENNEP Arnold. *Le folklore français, bibliographies, questionnaires, provinces et pays*. Paris: Editions Robert Laffont, 1999.
- WEBER Eugen. *La fin des terroirs : La modernisation de la France rurale 1870-1914*. Fayard, 1992.

Ouvrages d'histoire locale :

○ Histoire du Dauphiné

- BARRAL Pierre. *Le département de l'Isère sous la Troisième République : histoire sociale et politique*. Paris : Armand Colin, 1962.
- BRUNO G (Mme Alfred Fouillée). *Le tour de la France par deux enfants*. Paris : Belin, 1977.
- COMBY Louis. *Histoire des Dauphinois*. Dossiers de l'histoire, Fernand Nathan, 1978.
- DREYFUS Paul. *Histoire du Dauphiné*. France : PUF, collection Que sais-je ?, 1972.
- FAVIER René (dir). *Nouvelle histoire du Dauphiné, une province face à sa mémoire*. Grenoble : Glénat, 2007.
- MULLER Claude. *Coutumes et traditions du Dauphiné*. France : Éditions les 4 seigneurs, 1977.
- SALAMAND Georges. *Les Dauphinois d'autrefois*. France : édition du fond-de-France, 2002.

○ Histoire du Val d'Aoste

- BROCHEREL Jules. *Le Patois et le la langue française en vallée d'Aoste*. Neuchâtel : éditions Victor Attinger, 1952.
- JANIN Bernard. *Le Val d'Aoste tradition et renouveau*. Musumeci Éditeur, 1976.

- MASSIMO Tringali. *Vallée d'Aoste, Région Autonome*. Au soin de la Présidence de la Région autonome Vallée d'Aoste, 2007.
- CERUTTI Augusta Vittoria. *Le pays de la Doire et son peuple*. Musumeci Éditeur, 1995.

Ouvrages sur les almanachs et la littérature populaire :

- BOLLEME Geneviève. *La Bibliothèque bleue : la littérature populaire en France du XVIIème au XIXème*. Paris : Editions Gallimard, 1971.
- BOLLEME Geneviève. *Les Almanachs populaires aux VIIème et XVIIIème siècles : Essai d'histoire sociale*. Paris, 1969.
- BOLLEME Geneviève. *La Bible bleue : anthologie d'une littérature « populaire »*. Paris : Flammarion, 1975.
- LÜSENBRINK Hans-Jürgen. *L'almanach : structures et évolution d'un type d'imprimé populaire en Europe et dans les Amériques*. In MICHON Jacques, MOLLIER Jean-Yves (dir). *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIème siècle à l'an 2000*. l'Harmattan, 2001.

Histoire de la langue et linguistique :

- ANTOINE G, CERQUIGLINI Bernard. *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris : CNRS Editions, 2000.
- BRUNEAU Charles. *Petite histoire de la langue française*. Paris : Armand Colin, 1955.
- CERQUIGLINI Bernard, CORBEIL J-C, KLINKENBERG J-M, PEETERS Benoît. *«Tu parles ?!», le français dans tous ses états*. Paris : Flammarion, 2000.
- CERTEAU de Michel, JULIA Dominique, REVEL Jacques. *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*. Paris : éditions Gallimard, 1975.
- HAGÈGE Claude. *Le Français et les siècles*. Paris : Points 1987.
- GARDETTE Pierre, Société de linguistique romane. *Etudes de géographie linguistique*. Publié avec le concours de la fondation Georges GUICHARD, Strasbourg, 1983.
- JOURDAIN-ANNEQUIN Colette (dir). *Aires culturelles, aires linguistiques dans les Alpes occidentales*. Grenoble : Les cahiers du CHRIPA n°8, 2004.

- ROBIN Régine. *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin, 1973.
- RÉZEAU Pierre. *Richesses du français et géographie linguistique*, Volume I. Bruxelles : De Boeck, 2004.
- SAINT ROBERT Marie-Josée (de). *La politique de la langue française*. Paris : PUF, collection Que sais-je ? n°3572, 2000.
- WALTER Henriette. *Aventures et mésaventures des langues de France*. Nantes : Editions du temps, 2008.

Ouvrages sur langues régionales, dialectes et patois :

- BESSAT Huber, GERMI Claudette. *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*. Grenoble : ELLUG, 1991.
- BLANCHET Philippe, BRETON Roland, SCHIFFMAN Harold. *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIème siècle*. Actes de colloque organisé à « The University of Pennsylvania, USA », Peeters, Louvain-la-Neuve, 1999.
- CERQUIGLINI Bernard (dir.). *Les langues de France*. Paris : PUF, 2003.
- CLAIRIS Christos, COSTAOUEC Denis, COYOS Jean-Baptiste. *Langues et cultures régionales de France : État des lieux, enseignement, politiques*. France : L'Harmattan, 1999.
- GUIRAUD Pierre. *Patois et dialectes français*. Paris : PUF, collection Que sais-je ? n°1285, 1968.
- JOUTY Sylvain. *Les mots de la montagne*. France : Belin, 2006.
- LALOIS Lucien. *Ça nôtre ... Florilège des termes et expression populaire du parler du nord Dauphiné entre Rhône et Alpes*. 1995.
- MARTIN Jean-Baptiste. *Le Francoprovençal de poche*. Assimil Evasion, 2005.
- SIBILLE Jean. *Les langues régionales*. Paris : Dominos, Flammarion, 2000.
- SINGY Pascal. *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*. Bern : Peter Lang sciences pour la communication, 2002.
- SAUZET Patrick, PIC François. *Politique linguistique et enseignement des « langues de France »*. Paris : L'Harmattan, 2009.
- TUAILLON Gaston. *Le Francoprovençal : progrès d'une définition, travaux linguistiques et de littérature* (extrait). Centre de philologie et de littératures romanes de l'université de Strasbourg, 1972.

Méthode historiographique :

- BURGUIERE André. *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris : PUF, 1986.
- CHARTIER Roger. *Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et inquiétudes*. Paris : Albin Michel, 1998.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas. *Historiographies : Concepts et débats*, Tome 1. Gallimard, 2010.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas. *Historiographie : Concepts et débats*, Tome 2. Gallimard, 2010.
- DESCAMPS Florence (dir.). *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens témoignages oraux*. Collection sources d'histoire, Bréal, 2006.
- DESCAMPS Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*. Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2001.
- JOUTARD Philippe. *Ces voix qui nous viennent du passé*. Collection le temps et les hommes, Hachette, 1983.
- NOIRIEL Gérard. *Qu'est ce que l'histoire contemporaine ?* Paris : Hachette, 1998.
- POIRRIER Philippe. *Aborder l'histoire*. Paris : Seuil, 2000.
- REVEL Jacques. *Mentalités*. In BURGUIÈRE Jacques (dir.). *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris : PUF, 1986.

Anthropologie :

- GRETZ Clifford. *Savoir local et savoir global*. Paris : PUF, 1999.

Table des annexes

Les annexes sont présentées dans le volume II, pour faciliter leur consultation durant la lecture.

Table des illustrations (dans le texte)

Figure : Carte « L'extension géographique et la délimitation du « Far-West » francoprovençal ». 16	16
Figure : Buvard d'écolier – Musée des Deux Guerres mondiales..... 27	27
Figure : Couverture de l'ouvrage de l'exposition 60	60
Figure : Emblèmes de la Delphinale 62	62
Figure : Tableau comparatif 71	71
Figure : Carte de l'aire linguistique francoprovençale..... 73	73
Figure : Tryphon Tournesol alias Auguste Piccard..... 79	79
Figure : Frédéric Mistral 83	83
Figure : Monseigneur Pierre Gardette 86	86
Figure : Localisation des associations dans le département de l'Isère 103	103
Figure : Localisation des associations dans le département du Rhône..... 104	104
Figure : Réunion et programme pour le Conservatoire du Patois des Terres Froides..... 111	111
Figure : Les patoisants du CPTF à la maison de retraite..... 112	112
Figure : Groupes lors du défilé pour le Rassemblement à Carema en 2008. 129	129
Figure : Tableau des nouvelles catégories de locuteurs dans le Val d'Aoste..... 141	141
Figure : Carte de l'Eurorégion Alpes Méditerranée..... 146	146

Sigles et abréviations utilisés

CPTF : Conservatoire du Patois des Terres Froides

LMT : Lou Magnauds Tarribles

AFPL : Les Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais

RIF : Rassemblement International de Francoprovençal

Étude FORA : L'Étude Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes

Table des matières

Dédicace	3
Remerciements	4
Sommaire	5
Introduction	6
PARTIE 1 - LE FRANCOPROVENÇAL ET LES LANGUES REGIONALES.....	17
CHAPITRE 1 – UN CHEMINEMENT CONTEMPORAIN CHAOTIQUE	18
Parcours historique ; entre rejet et instrumentalisation.....	18
Un jacobinisme français.....	18
L’œuvre républicaine	20
Un regain vichyste	26
La République et ses langues	28
L’enseignement.....	29
La place des langues régionales dans les médias	32
La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.....	35
CHAPITRE 2 – UN CONTEXTE CULTUREL FRANÇAIS DEFAVORABLE ?	40
Difficile identité des langues régionales.....	40
Images et stéréotypes	40
Des particularismes symbole de résistance	43
La montée du régionalisme	44
La Révolution française et les prémices du régionalisme	45
De la Belle Époque au Régime de Vichy	47
La Cinquième République, un nouveau souffle pour le régionalisme.....	50
CHAPITRE 3 – QUEL CONTEXTE REGIONAL POUR LA LANGUE ?	56
Un sentiment dauphinois ?	56
Les acteurs intellectuels d’une mémoire dauphinoise	56
Exposer la langue au Musée dauphinois	58
Floraison d’appellations dauphinoises	60
L’absence d’unité francoprovençale.....	63
Héritage historique.....	63
Particularismes francoprovençaux	64
Un monde en mouvement	65
PARTIE 2 - CONNAITRE LE FRANCOPROVENÇAL	67
CHAPITRE 4 – PRESENTATION DU FRANCOPROVENÇAL.....	68
Historique.....	68
Origines.....	68
Usage de la langue	69
Caractéristiques	70
Aspects linguistiques	70
Extension géographique.....	71
Polémiques.....	74
Le francoprovençal aujourd’hui	75
Les organismes	75
Une certaine visibilité dans l’espace public	76
CHAPITRE 5 – QUELS CHAMPS D’ETUDES POUR LES LANGUES REGIONALES ?	80
Un commencement « folklorique »	80
La naissance d’une discipline nouvelle	80
Les folkloristes au service de la langue.....	82
La prépondérance des études linguistiques.....	84
L’œuvre des linguistes	84
De la linguistique à l’histoire	86
CHAPITRE 6 – LE FRANCOPROVENÇAL A L’EPOQUE CONTEMPORAINE : ALLER A SA RENCONTRE	88

Des sources orales pour l'histoire.....	88
Une tardive reconnaissance.....	88
Élaboration et usage de l'enquête orale.....	90
Le francoprovençal entre histoire du temps présent et histoire des représentations	93
Vers une histoire du temps présent	93
Une histoire des représentations et des mentalités.	95
PARTIE 3 - VIVRE LE FRANCOPROVENÇAL.....	98
CHAPITRE 7 – UNE VIE ASSOCIATIVE	99
Portrait et caractéristiques	99
Une naissance tardive.....	99
L'importance de la situation géographique	101
Typologie des adhérents.....	105
Quelle reviviscence pour le francoprovençal ?.....	107
Statuts et engagements	107
Quelle organisation ?	109
Les impacts sociaux culturels.....	112
Une véritable production francoprovençale.....	114
Entre traductions, bulletins et dictionnaires	115
Le Francoprovençal sur scène.....	116
CHAPITRE 8 – LE CLIVAGE EST-OUEST DE L' AIRE FRANCOPROVENÇALE	119
Pourquoi le Far-West francoprovençal ?.....	119
L'enseignement du francoprovençal en Savoie.....	119
La lente mise en place d'une activité francoprovençale.....	121
Le francoprovençal en politique.....	123
Quels engagements pour la région Rhône-Alpes ?.....	123
Programme et directives proposés par l'Étude FORA	125
Se rassembler pour faire vivre la langue.....	127
Une organisation type	128
Enjeux et conséquences	130
CHAPITRE 9 – LE CAS PARTICULIER DU VAL D' AOSTE : « CITADELLE DU FRANCOPROVENÇAL »	132
Le parcours des langues dans l'histoire du Val d' Aoste.....	132
De César à Victor-Emmanuel II.....	132
De l'unification italienne à l'autonomie valdôtaine	134
Quel statut pour le francoprovençal ?.....	137
La vitalité de la langue	137
Une véritable institutionnalisation pour la langue.....	138
Les nouveaux locuteurs.....	140
Conclusion.....	143
Sources	148
Bibliographie.....	151
Table des annexes.....	157
Table des illustrations (dans le texte)	158
Sigles et abréviations utilisés.....	159
Table des matières.....	160

RÉSUMÉ

Les langues régionales en France métropolitaine sont nombreuses et variées, certaines plus connues que d'autres sont relativement visibles dans l'espace public. En revanche, le francoprovençal, qui est notre objet d'étude, l'est beaucoup moins. Ce dernier concerne trois pays limitrophes : la France, l'Italie et la Suisse ; or notre étude s'intéresse à la partie française de la zone francoprovençale et plus particulièrement la zone ouest, qualifiée de « Far-West ». Sa tardive reviviscence de la langue au regard des autres régions, notamment le Val d'Aoste, présente des caractéristiques particulières que nous entreprenons d'analyser. Le francoprovençal n'étant pas reconnu légalement par l'État français, il convient d'identifier l'essence, les acteurs et les enjeux de sa reviviscence, associative principalement. Cette définition du « Far-West » francoprovençal est mise en perspective avec le cas particulier du Val d'Aoste, véritable citadelle du francoprovençal. Les problématiques soulevées dans notre étude sont recontextualisées dans le cheminement chaotique des langues régionales à l'époque contemporaine ; soulevant ainsi des questionnements sur l'enjeu de parler une langue régionale aujourd'hui, ses conséquences, etc. Véritable lieu de mémoire la langue régionale est ici abordée comme objet d'histoire dont nous expliquons l'étude et posons les limites.

SUMMARY

Regional languages in France are numerous and varied, some more known than others are quite visible in public space. However, the francoprovençal, which is our object of study is much less. The francoprovençal involves three neighboring countries: France, Italy and Switzerland, yet our study focuses on the French side of the area francoprovençal especially the west, called the "Far West". Its belated revival of the language compared with other regions, including the Val d'Aosta, has special characteristics that we undertake to analyze. The francoprovençal is not legally recognized by the French authority, that's why it's necessary to identify the essence, the players and the stakes of this revival, mainly associative. This definition of "Far West" francoprovençal is put into perspective with the particular case of the Val d'Aosta, citadel of francoprovençal. The issues raised in our study are recontextualized in the chaotic path of regional languages in modern times. Raising questions on the issue of speaking a regional language today, its consequences, and so on. The regional language is a real place of remembrance. Here it is approached as an object of history which we explain the study and ask limits.

Ce qu'on pou se dzire

Lou langue de notron rezion dian notron Francie, on pou pas le compta, y 'en na tre ! É faut dzire qu'é y en a, qu'u son mé parla que d'autre. Malhurusament, lou francoprovençal que ne z'an appri à l'écola, é faut bian se dzire qu'l'é de moins en moins parla. É portant u l'é enco bian pratiqua vé no voisins, l'Italie avoua la Suisse, juste ina brise en France. Ne ne soua arréta su la partia française de la zona francoprovençale, principalement la zone qu'etche à l'ouest, qu'u zappelant « Far West ». É faut dzire que cela langue é bian parla dian la Vallée d'Aoste, mé que sé ne z'autres, lou politiques ne vollan ran saipre. Hurusament, é faut bien reconnaître qu'é y a pas ma d'association qu'é fant enco vivre cela langue. É y'a enco pa ma d'é sanzés avoua lou Val d'Aoste qu'u reste ina sapelle pe notron brava langue. Ce que ne cassavant la tête, é de se dzire si é bian la pane de parla enco lou francoprovençal. Mais te même, é sari bain dammaze qu'é s'arrête comme tchian, é sari notron patrimoine qu' u fou le camp !

MOTS CLÉS : Langues régionales, patois, francoprovençal, politique linguistique, enseignement, visibilité, associations, Rhône-Alpes, Val d'Aoste. Regional languages, patois, francoprovençal, language policy, teaching, visibility, associations, Rhône-Alpes, Aosta Valley.

Couverture : Patoisants lors du défilé du rassemblement international de francoprovençal à Saint Symphorien sur Coise, en 2007.